N°92

à bâbord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

CÔTE-NORD – NITASSINAN
TERRITOIRES ENCHEVÊTRÉS

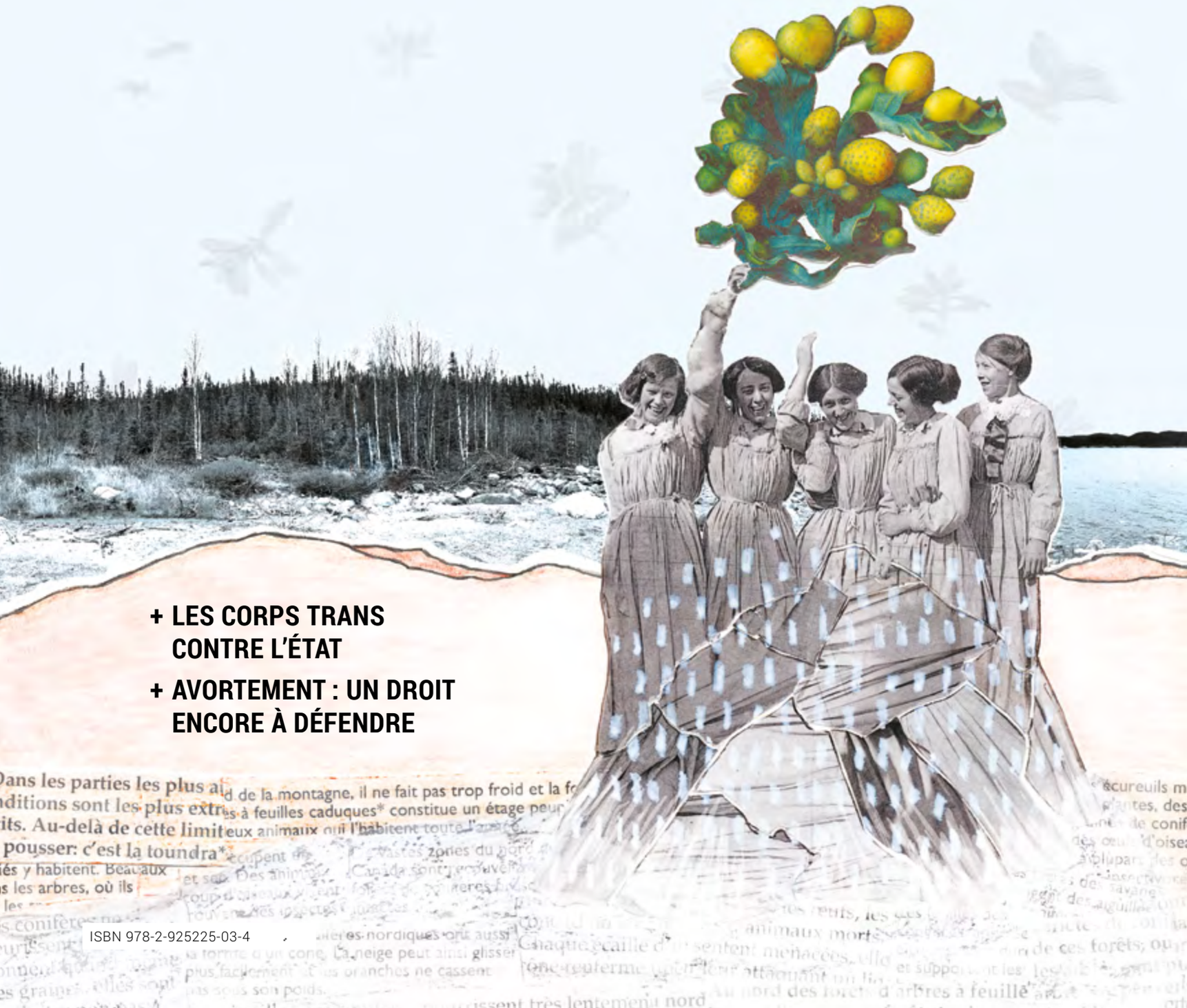

+ LES CORPS TRANS CONTRE L'ÉTAT
+ AVORTEMENT : UN DROIT ENCORE À DÉFENDRE

ISBN 978-2-925225-03-4

à bâbord !
REVUE SOCIALE ET POLITIQUE
N°92
ÉTÉ 2022

MÉDIAS
Dix ans à se battre contre les radios-poubelles 6
Coalition Sortons les radios-poubelles

La fine frontière entre investigation et complotisme 8
Philippe de Grosbois

POLITIQUE
Projet de loi 2 : les corps trans contre l'État 11
Judith Lefebvre

LUTTES
Avortement : un droit encore à défendre 14
Entrevue avec Marie-Eve Blanchard
Propos recueillis par Mat Michaud

REGARDS FÉMINISTES
Le blanchiment du mouvement #MoiAussi 16
Kharoll-Ann Souffrant

SORTIE DES CALES
Université : quand l'État défend la liberté pour mieux l'étouffer 18
Jade Almeida

SOCIÉTÉ
Noir·es sous surveillance à Montréal 20
Stéphanie Germain et Ted Rutland

MÉMOIRE DES LUTTES
Mai 1972 : Insurrection ouvrière à Sept-Îles 22
Alexis Lafleur-Paiement

Pouvoir oublier 24
Pierre-Luc Junet

Archives révolutionnaires : des leçons du passé pour la nouvelle génération militante 26
Lylou Nicastro

CULTURE NUMÉRIQUE
Que faire de Facebook ? 28
Elisabeth Doyon et Philippe de Grosbois

Microsoft : adopter, étendre, anéantir 30
Yannick Delbecque

SANTÉ
COVID-19 : d'ignorance crasse en aveuglement 32
Olivier Drouin

ÉDUCATION
École à trois vitesses : vers la fin des élèves « en rien » ? 34
Wilfried Cordeau

CLIMAT
Crise climatique : la solution miracle 36
Carole Dupuis

INTERNATIONAL
Guerre en Ukraine : la grande régression 58
Claude Vaillancourt

États-Unis : guerres culturelles et culture de l'annulation 60
David Sanschagrin

Chili : la révolution intersectionnelle 62
Ricardo Peñafiel

CULTURE
Devant le laid 64
Simon Tremblay-Pepin

Les temps sauvages 66
Jacques Pelletier

***Ilusions perdues*, le journalisme au goût du jour** 68
Claude Vaillancourt

Recensions 69

À tout prendre ! 74
Ramon Vitesse

38

DOSSIER

CÔTE-NORD – NITASSINAN TERRITOIRES ENCHEVÊTRÉS

Coordonné par Adèle Clapperton-Richard et Valérie Beauchamp
Illustration par Emilie Pedneault et photos par Raphaëlle Ainsley-Vincent

Cohabitation interculturelle : une recette imparfaite 40
Charlotte Bellehumeur

L'innu-aitun en classe de français 42
Camille Robidoux-Daigneault

Protéger et transmettre l'innu-aimun 44
Entrevue avec Yvette Mollen
Propos recueillis par Adèle Clapperton-Richard, Isabelle Bouchard et Myriam Boivin-Comtois

Créer le territoire 48
Stéphanie Fournier et Frédérique Lévesque

Nourritures nordiques 50
Entretien avec Rose-Aimée Auclair et Alex Beaudin
Par Adèle Clapperton-Richard

Accès difficile à l'avortement 52
Entrevue avec Valérie Tremblay et Sylvie O'Connor
Propos recueillis par Mat Michaud

Aire protégée d'initiative autochtone au Pipmuakan 54
Marie-Hélène Rousseau

Nakatuenitetau Assi kie katshitimauenitakuat innu assia 55
Dolorès André

ÉDITORIAL

LE LOGEMENT N'EST PAS UNE MARCHANDISE

L'an dernier, dans son éditorial de juin 2021, le collectif d'*À bâbord !* s'insurgeait contre la déplorable situation du logement. Notre éditorial décriait le manque de volonté politique pour s'attaquer de front à cette crise majeure dont les impacts sont considérables. Un an plus tard, force est de constater que la situation s'est lourdement détériorée et qu'il faut de nouveau s'indigner devant la réalité du logement au Québec et l'attentisme du gouvernement.

En une année, l'insalubrité a gagné du terrain, le prix des loyers s'est accru de manière abusive et la pénurie de logements accessibles ne s'est pas résorbée. Toutes les régions du Québec sont perturbées par cette crise et affichent parfois un taux de vacance voisin de 0 %.

De plus, le manque criant de logements sociaux force les personnes et les familles les plus vulnérables à demeurer dans le marché privé. Après des années à sous-financer Accèslogis, principal programme de développement public de logements sociaux, le gouvernement actuel de la CAQ a fait le choix de se concentrer sur le logement dit *abordable*, allant jusqu'à ouvrir la porte au financement de développeurs privés. Après des décennies de partenariat public-privé, il aurait dû savoir que laisser un droit fondamental dans les mains du marché privé ne fait jamais bon ménage avec les conditions de vie des collectivités. Or, ces logements dits *abordables* seront loin de répondre aux besoins criants des ménages locataires les plus vulnérables, pour qui un logement, serait-il légèrement en dessous de la valeur marchande, est carrément inaccessible. Transférer les maigres fonds qui servaient à bâtir du logement social aux promoteurs immobiliers qui ont provoqué cette crise et en ont profité serait proprement scandaleux.

Tout cela se passe dans un contexte d'inflation économique dans lequel les hausses de loyers se superposent à l'augmentation des coûts de l'alimentation et du transport. De plus en plus de ménages locataires doivent allouer la moitié de leurs revenus au seul logement. Cela génère des fins de mois plutôt maigres et nombreuses sont les conséquences : d'un point de vue individuel, le quotidien devient ardu ; d'un point de vue social, les communautés s'étiolent, entraînant un délitement du tissu social. Avoir un toit sur sa tête et la capacité de le payer garantit à chacun·e l'accès aux services, par exemple à l'eau ou à la scolarisation, mais assure aussi un accès aux ressources communautaires et un ancrage dans la collectivité. Un logement stable conditionne en effet notre attachement à notre territoire, ce qui pousse en retour à s'y impliquer au sens large : porter les sacs d'une voisine que nous connaissons depuis 15 ans, faire du bénévolat dans l'organisme du coin, lutter pour une cause touchant directement notre milieu de vie. Sans une stabilité sur le plan du logement, l'engagement dans nos collectivités est grandement affaibli, voire inexistant. Cette crise du logement menace donc directement la vitalité et la solidarité dans les quartiers et les communautés.

Il est temps de considérer le logement comme un droit et non comme une marchandise. Il est urgent de briser la primauté du droit du propriétaire sur le droit fondamental à pouvoir vivre dignement. Il fallait déjà lutter énergiquement pour assurer un semblant d'équité dans nos sociétés lorsque la situation économique était stable et la planète toujours viable. Dans le contexte de crise économique et écologique qui nous attend, une stabilité en matière de logement compte parmi les meilleures stratégies pour parer aux chocs. À quand un réel engagement pour socialiser la majorité du parc immobilier au Québec ? En attendant, un contrôle immédiat des loyers est requis pour faire face aux offensives des propriétaires immobiliers privés ainsi qu'aux chamboulements qui nous attendent dans les prochaines années.

Le collectif de rédaction

Un espace ouvert pour le débat politique et l'intervention sociale

info@ababord.org

www.ababord.org

Facebook : revueababord

Twitter : @revueababord

à bâbord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

La revue *À bâbord !* est une publication indépendante, sans but lucratif, paraissant quatre fois par année depuis sa fondation en 2003. Elle est éditée par des militantes et des militants de toutes origines, proposant une révolution dans l'organisation de notre société, dans les rapports entre hommes et femmes et dans nos liens avec la nature. La revue a pour but d'informer, de formuler des analyses et des critiques sociales et d'offrir un espace ouvert pour débattre et favoriser le renforcement des mouvements sociaux d'origine populaire. *À bâbord !* veut appuyer les efforts de celles et ceux qui dénoncent les injustices et organisent la rébellion.

Condition d'utilisation des articles de la revue

À bâbord! valorise la libre circulation et le partage des idées critiques. De même, il est fondamental que toute reproduction d'une partie ou de la totalité d'un article publié dans la revue par les auteur·trice·s respecte les règles de l'art en matière d'intégrité intellectuelle. Conséquemment, les articles de la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

COLLECTIF DE RÉDACTION

Pierre Avignon, Valérie Beauchamp, Myriam Boivin-Comtois, Isabelle Bouchard, Adèle Clapperton-Richard, Philippe de Grosbois, Yannick Delbecque, Francis Dolan, Elisabeth Doyon, Miriam Hatabi, Isabelle Larrivée, Mat Michaud, Jacques Pelletier, Samuel Raymond, Alexis Ross, Camille Simard, Claude Vaillancourt, Ramon Vitesse

COMITÉ D'ÉDITION

Valérie Beauchamp, Adèle Clapperton-Richard, Miriam Hatabi (secrétaire de rédaction), Isabelle Larrivée, Mat Michaud, Jacques Pelletier, Alexis Ross (secrétaire de rédaction), Ramon Vitesse

PRODUCTION ET INFOGRAPHIE

Anne-Laure Jean

COLLABORATIONS SPÉCIALES

Jade Almeida, Dolorès André, Rose-Aimée Auclair, Alex Beaudin, Charlotte Bellehumeur, Marie-Eve Blanchard, Marie-Hélène Bonin, Coalition Sortons les poubelles, Wilfried Cordeau, Olivier Drouin, Carole Dupuis, Stéphanie Fournier, Stéphanie Germain, Pierre-Luc Junet, Alexis Lafleur-Paiement, Judith Lefebvre, Frédérique Lévesque, Jean-François Millette, Yvette Mollen, Lylou Nicastro, Xavier P. Laberge, Ricardo Peñafiel, Camille Robidoux-Daigneault, Marie-Hélène Rousseau, Ted Rutland, David Sanschagrin, Shanna Sarrazin-Laverdure, Kharoll-Ann Souffrant, Valentin Tardi, Christian Tremblay, Valérie Tremblay, Simon Tremblay-Pepin, Sylvie O'Connor

VISUELS

7CO, Allan, Raphaëlle Ainsley-Vincent, Dolorès André, Archives Canada, Brett Davis, Elisabeth Doyon, Giorgio Escher, Ted Eytan, Haru__q, Thomas Hawk, Emilie Pedneault, Université de Montréal, Ramon Vitesse

La revue *À bâbord !* est imprimée par **Héon & Nadeau Ld**

La revue est archivée numériquement par Érudit **erudit.org** et par Les classiques des sciences sociales **classiques.uqac.ca**

Le site de la revue est hébergé par **Koumbit.org**

À bâbord !
Revue À bâbord !
Montréal
N° 92 -Été 2022
4 fois par année
(Imprimé) ISSN 1710-209X | ISBN 978-2-925225-02-7
(En ligne) ISSN 1710-2103 | ISBN 978-2-925225-03-4

Dépôt légal bibliothèque nationale du Québec.
Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Canada

érudit

La revue
À bâbord !
est disponible
sur Érudit !

www.erudit.org/fr/revues/babord/

LANCEMENT DU NUMÉRO 92

PASSEZ NOUS VOIR !

Retrouvez toutes les informations sur notre site Web et notre page Facebook !
ababord.org / revueababord

HOMMAGE À PIERRE BEAUDET

UN REBELLE VISIONNAIRE

Pierre Beaudet a été la principale force motrice derrière le mouvement de solidarité internationale au Québec et, plus tard, l'un des acteurs clés du mouvement au niveau mondial. À preuve, le rôle qu'il a joué dans la lutte anti-apartheid. À mes débuts à ses côtés, en 1984, il poursuivait un objectif clair et ambitieux : développer le mouvement contre l'apartheid sud-africain au Québec, joindre nos forces à celles du Canada anglais et enfin, amener le gouvernement fédéral à modifier sa politique vis-à-vis l'Afrique du Sud et les pays voisins. Ce qui fut fait, avant que Mandela ne soit libéré en 1990.

Comme le dit notre camarade sud-africain Dan O'Meara, Pierre était le plus grand analyste et stratège du mouvement anti-apartheid au Canada. Il savait expliquer clairement les conflits les plus complexes, les mécanismes néocoloniaux d'exploitation et de domination, mais aussi les possibilités réelles de s'en libérer.

Il était également doué pour convaincre et mobiliser un large éventail d'acteur·trices autour de revendications et d'actions communes. Ainsi, nous sommes plusieurs à avoir appris de lui à militer dans un esprit de concertation, sans sectarisme ni centralisme, avec les syndicats, les communautés noires, le mouvement étudiant, les groupes de femmes, les organisations religieuses, les centres de solidarité, les organismes de coopération, les député·es, etc. Ainsi fut transformée, pas à pas, la politique étrangère et commerciale du Canada, sous un gouvernement conservateur !

Pierre était le visionnaire d'un autre monde, mais aussi un être extraordinairement inventif pour tracer le chemin afin de s'y rendre. Des défis financiers et des tensions énormes surgissaient entre les composantes du mouvement. Contre vents et marées, il continuait à avancer, tout en pestant après les timoré·es. Doté d'une capacité de travail hors du commun, il n'était pas toujours facile à côtoyer au quotidien, mais pour les internationalistes, la côte était raide, alors que les grands joueurs du business de « l'aide au développement » avaient, eux, le vent en poupe !

Rebelle créatif, il sortait donc de sa manche un nouveau projet après l'autre, tel un magicien. Toujours dans l'esprit de tisser des liens entre les réseaux visant la transformation sociale, il choisissait les interlocuteur·trices avec soin : syndicats indépendants, féministes africaines, leaders étudiants, chefs religieux, mouvements communautaire et coopératif, etc.

Cela n'était pas toujours vu d'un bon œil par nombre d'organisations canadiennes qui auraient bien voulu qu'on se contente de relayer la ligne officielle des mouvements de libération. Or, Pierre savait déjà ce que d'autres n'admettraient que trop tard : sans la vigilance et la pression des mouvements sociaux, toute organisation politique peut être corrompue ou cooptée une fois au pouvoir. Audacieux et indépendant, mais toujours fin stratège, il organisait donc aussi des rencontres avec les leaders politiques. C'est par ce savant dosage tactique que des changements peuvent survenir, a-t-il démontré.

Pierre était un être brillant, créatif et *très* persévérant. Il avait certes ses moments de découragement, mais il n'abandonnait jamais. Il disait : « *Quand vous vous battez, vous n'êtes pas certain de gagner. Mais si vous ne le faites pas, vous êtes sûr de perdre.* »

Marie-Hélène Bonin

DIX ANS À SE BATTRE CONTRE LES RADIOS-POUBELLES

Coalition Sortons les radios-poubelles

La coalition Sortons les radios-poubelles souffle ses dix bougies ! Apparu dans le contexte de la grève étudiante, notre groupe clandestin n'a jamais cessé de mener la vie dure aux populistes de la radio à Québec. Ce faisant, nous avons appris beaucoup.

Depuis le début, la coalition montre, à l'aide d'exemples précis, de citations et d'extraits audio, l'influence de la radio-poubelle sur les enjeux sociaux locaux et invite la population à porter plainte auprès de diverses instances.

RISQUES IMPORTANTS

En publiant nos premiers articles en 2012, on a très vite senti la chaleur. En 2013, deux individus sont poursuivis par RNC Media, propriétaire de Radio X, pour avoir osé critiquer publiquement cette station sur Facebook. L'un d'eux, Jean-François Jacob, perd son emploi chez Desjardins Assurances après un simple coup de fil de Patrice Demers, patron de CHOI. Il sera traîné dans la boue par les animateurs, et des fanatiques de Radio X iront lancer des projectiles dans la fenêtre de son domicile. Il quittera Québec le lendemain pour ne jamais revenir. La poursuite se réglera à l'amiable et Radio X ne sera jamais blâmée pour quoi que ce soit.

Cet épisode va cimenter notre détermination à protéger notre anonymat.

En 2019, Jean-François Fillion annonce en ondes et sur les réseaux sociaux qu'il offre 1000 $ de prime pour avoir des infos sur nous, et en juin 2021, RNC média fait une gentille injonction «*juste pour avoir notre identité de rien du tout et pas du tout pour nous intimider*».

C'est important de rappeler tout ça, parce qu'il y a encore des gens, dont des journalistes, qui banalisent les risques que courent les personnes qui critiquent la radio-poubelle.

VIE ET MORT DES RADIOS-POUBELLES

Des stations peuvent commencer à faire de la radio-poubelle ou cesser d'en faire. Quand Sortons les radio-poubelles a commencé son travail, il y avait deux radios-à-problèmes à Québec: Radio X (Jeff Fillion, Dominic Maurais, etc.) et le FM93 (Sylvain Bouchard, Stephan Dupont, etc.).

Puis, lorsque de brillants esprits montréalais chez Bell ont eu l'idée, en 2014, de sortir Jeff Fillion de sa webradio de sous-sol pour lui confier le micro de NRJ (!) et sa propre émission de télé (!), le marché s'emballe et on se retrouve avec quatre radios-poubelles sur les bras: Radio X, FM93, BLVD et NRJ, toutes inspirées par la trash radio étatsunienne. Du jamais vu en 20 ans.

Dire que plusieurs croyaient la radio-poubelle morte.

C'est à ce moment que l'ex-ministre Nathalie Normandeau, personne la plus citée dans le rapport de la Commission Charbonneau, commence sa carrière à la radio en coanimant une émission avec Éric Duhaime au FM93. Duhaime venait de mettre fin à un flop éphémère de Radio X à Montréal. En 2016, Normandeau ira chez BLVD. André Arthur, le «roi des ondes», fera un bref retour au micro de 2016 à 2018, d'abord à Radio X, puis chez BLVD. Congédié par Bell en 2016, Jeff Fillion se retrouvera chez Radio X peu après.

Finalement, le marché (merci la main invisible !) reprend ses droits. André Arthur est congédié de BLVD en 2018, Normandeau quitte son poste d'animatrice à cette même station en 2019, tandis que le FM93 s'assainit avec le départ d'Éric Duhaime et de Pierre Mailloux et un changement de ton chez Sylvain Bouchard.

Remarquez le système de porte tournante qui envoie des animateur·trices rejoindre d'autres stations. Malgré des changements apparents, on entend toujours les mêmes voix.

Tout ça pour dire qu'aujourd'hui, il ne reste plus qu'une seule radio, toujours la même, sous notre veille: Radio X.

INITIATIVES CITOYENNES

Deux mouvements anti-radio-poubelle sont dignes de mention:

Pour des ondes radiophoniques saines

En 2015, 85 organismes de la région de Québec signent la déclaration Pour des ondes radiophoniques saines. La lettre condamne le «discours haineux et discriminatoire» à la radio. Toute une opération, considérant les intérêts divergents des signataires. Entre un organisme de défense des droits du centre-ville et une Maison des jeunes de Stoneham, en banlieue boisée, l'intérêt commun a néanmoins fait son chemin.

Sylvain Bouchard réplique aussitôt par une attaque en règle contre Centraide, qui finance plusieurs des groupes signataires. L'expérience n'ira pas plus loin. Qui veut être tenu responsable d'avoir mis en péril le financement, et donc l'existence même, de son organisme ?

Liberté d'oppression

En 2021, un groupe de personnalités publiques lance Liberté d'oppression, une initiative pour s'opposer à la haine propagée sur les médias traditionnels (radios ou journaux). En une semaine, le groupe récolte 10000 signatures.

Une initiative *bottom-up* et une autre *top-down*. On ne pourra pas dire que tout n'a pas été essayé pour arrêter la radio-poubelle.

RECONNAISSANCE

En 2015, l'ex-journaliste, professeure à l'Université Laval et ex-candidate péquiste Dominique Payette publie un rapport sur le climat de peur entretenu par la radio-poubelle. C'est l'occasion d'une belle libération de la parole, qu'elle paiera chèrement. Elle sera piétinée sans ménagement par des membres sa propre famille politique, Agnès Maltais et le chef du Parti Québécois de l'époque lui-même, Pierre-Karl Péladeau. Courageuse et déterminée, Mme Payette répliquera avec un livre sur la radio intitulé *Les brutes et la punaise* qui est dédicacé à la Coalition. Une formidable reconnaissance.

En 2022, l'ex-directeur de l'info à Radio-Canada Alain Saulnier cosigne une lettre d'appui à la Coalition. La lettre déplore l'intimidation de RNC Media ayant conduit à la fermeture de la page Facebook de la Coalition. Notre travail est aussi cité dans l'essai *La collision des récits* de Philippe de Grosbois.

Ces appuis sont à la fois fort inattendus et précieux.

En dix ans, il y a une sorte de crescendo de la reconnaissance et des appuis. Au début de notre présence sur Twitter, on prêchait vraiment dans le désert. Puis, petit à petit, beaucoup d'allié·es nous ont rejoints au point qu'aujourd'hui, plusieurs personnes critiquent ouvertement la radio-poubelle de la même façon. Ça, c'est super.

DANS LES MÉDIAS

Nombre de médias, de journalistes, et d'expert·es nous suivent avec discrétion. Plusieurs journalistes nous observent un peu de loin, comme une bête curieuse. Certains utilisent les extraits audio que nous avons récupérés, sans nous citer. Pourtant, ils sont bien contents de retrouver, par exemple, cette fameuse citation d'Éric Duhaime à propos de la tête de porc ensanglantée jetée devant une mosquée, quelques semaines avant l'attentat. « Une bonne blague », selon lui.

Illustration : Ramon Vitesse

Eh, on ne va pas se plaindre : le but, c'est que ces archives circulent !

Il y a aussi des journalistes qui préfèrent se taire. Beaucoup trop de journalistes locaux font comme si la radio-poubelle n'existait pas.

À l'inverse, Karine Gagnon a tout notre respect, elle qui non seulement se tape le harcèlement de Jeff Fillion, mais qui s'est aussi mérité une poursuite après avoir traité Éric Duhaime de conspirationniste. Une vraie *tough*. Chapeau.

IL NE SUFFIT PAS DE DÉNONCER

Au début, on croyait qu'il suffisait de dénoncer et de faire circuler les propos inacceptables pour que le château de cartes s'écroule. Ce qu'on a vite réalisé, c'est que les gens s'accommodent très bien de ce flot de haine.

Lorsqu'en 2014, l'animateur Carl Monette parle d'abattre d'« une balle dans le front » ou de gazer certaines catégories de criminels, il ne suscite pas la moindre réaction d'indignation chez des gens ayant pourtant comme profession d'être perpétuellement outrés.

Est-ce que la radio est trop violente ou est-ce que c'est nous qui sommes trop sensibles ?

Prenez Bernard Drainville. Il dégage une aura de bon père de famille rassurant. Mais quand on prend le temps de l'écouter, on se rend bien compte qu'il tient des propos frôlant l'extrémisme. La violence est tamisée.

Les propos de Duhaime sur la tête de porc ensanglantée n'ont suscité aucune réaction au moment où ils ont été prononcés. C'est seulement après l'attentat contre la mosquée de Québec que ça s'est mis à tourner. Ça a pris 6 morts et 19 blessés.

Si Radio X est toujours là après 25 ans, c'est qu'elle sait très bien où se situe la limite de la fenêtre d'Overton, ce qui passe et ce qui ne passe pas, politiquement. Elle s'y cantonne et engrange les profits. Les animateurs, et surtout les propriétaires, ne sont pas des idiots.

Mais les temps changent. Avant la pandémie, *aucun·e* politicien·ne n'osait critiquer la radio-poubelle. Aujourd'hui, il y a Catherine Dorion, Jackie Smith, Claude Villeneuve. Il y a une volonté de briser l'omerta.

Et qui l'aurait cru, nous avons eu un beau cadeau pour notre dixième anniversaire : Jeff Fillion annonce quitter Radio X pour retourner se planquer dans sa webradio de sous-sol ! Merci, merci, c'est trop ! **àb**

LA FINE FRONTIÈRE ENTRE INVESTIGATION ET COMPLOTISME

Philippe de Grosbois

Quand quitte-t-on le questionnement légitime sur les rouages du pouvoir pour verser dans la recherche disjonctée d'un ordre occulte gouvernant secrètement nos existences ?

La distinction est plus complexe à opérer qu'il n'y paraît, parce que la logique investigatrice et la logique complotiste ont de nombreux points en commun. Les conspirationnistes ne sont pas les seul·es à « faire leurs recherches » : les journalistes et les scientifiques le font aussi. Dans tous ces cas, on travaille à partir d'informations ou de données parfois intrigantes, voire déroutantes, auxquelles on cherche à donner un sens.

Les apparentes similitudes entre science, journalisme et complotisme sont d'autant plus troublantes lorsque ces regards se penchent sur le pouvoir ainsi que les lieux et procédés à travers lesquels il s'exerce. Cette investigation est généralement motivée par le désir de mettre en lumière des mécanismes et processus déterminants, mais qui échappent aux regards peu attentifs. Toutes ces démarches sont animées par un idéal : celui de dépasser les évidences trompeuses, de faire avancer la connaissance et d'informer la population, dans l'espoir que celle-ci prenne de meilleures décisions.

Malgré ces ressemblances frappantes, il est possible d'établir des distinctions entre une investigation rationnelle et une quête fabulatrice. Le discours dominant à l'heure actuelle insiste beaucoup sur l'importance de certaines qualités individuelles pour ce faire (comme le dit la populaire formation sur les médias, il faut prendre « 30 secondes avant d'y croire » : vérifier la source d'une information, évaluer sa crédibilité, ou autrement dit… faire ses recherches !). Il est vrai qu'un esprit investigateur posé sait non seulement douter des évidences apparentes, mais dispose aussi de la capacité d'accepter des faits venant contredire ses intuitions et valeurs. Tout cela suppose humilité et capacité d'adaptation.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la recherche d'information et de connaissances est aussi une démarche collective. Même les personnes dotées de la plus grande ouverture et des capacités analytiques les plus poussées ont leurs angles morts ; c'est pourquoi des balises institutionnelles sont également essentielles. En d'autres termes, ce qui amène des individus à déraper vers le complotisme, ce n'est pas forcément le manque d'éducation, la paresse ou de faibles facultés cognitives, mais souvent le manque de garde-fous collectifs venant jeter un éclairage critique sur les réflexions individuelles, comme la rétroaction des pair·es, par exemple.

Ce retour critique ne doit pas être confondu avec le *fan club* que des intervenant·es peuvent développer, et qui peut au contraire les mener dans une voie aux conclusions de plus en plus fantasmagoriques. À cet égard, il est frappant de constater que plusieurs leaders complotistes contemporain·es sont issu·es d'une certaine culture du vedettariat. On y trouve notamment des artistes dont la carrière semble sur le déclin, mais aussi des influenceur·euses qui sont d'abord intervenu·es dans d'autres domaines (la croissance personnelle, la comptabilité, etc.). On peut donc supposer que la recherche d'attention, de validation et de revenus par la performance prend le dessus sur la quête plus posée de la vérité, d'autant plus que l'expérience médiatique a permis de développer des habiletés supplémentaires pour sortir du lot.

MÉDIAS SOCIAUX ET MÉDIAS TRADITIONNELS

Le renforcement par les *fans* est présent tant dans les médias dits traditionnels que sociaux, mais ces derniers instaurent une dynamique passablement inédite, notamment parce qu'elle donne à un nombre inédit de personnes l'opportunité de cultiver un public de fidèles. Dans un écosystème médiatique où la distinction entre émetteurs et récepteurs s'embrouille, il devient même plus difficile de départager qui propage et qui ingère la thèse complotiste. Un exemple particulièrement fort – et tragique – de ce phénomène est celui de Bernard Lachance. Chanteur ayant brièvement percé aux États-Unis, Lachance a adhéré à des thèses conspirationnistes sur les pharmaceutiques après avoir attrapé le VIH. Encouragé à refuser sa médication par des « thérapeutes » charlatans, il a développé un auditoire important sur YouTube avant de décéder de la maladie en mai 2021 (son compte YouTube a depuis été supprimé).

Le cas de Lachance, à la fois manipulé et manipulateur, illustre bien le concept de *propaganda feedback loop*, ou boucle de rétroaction propagandiste, développé par Yochai Benkler, Robert Faris et Hal Roberts (référence en encadré). Selon ces chercheurs, une communauté médiatique et politique glisse dans une réalité alternative par la contribution de plusieurs acteur·trices : politicien·nes de droite dure, médias démagogues et auditoire/électorat ont tou·tes un rôle actif. Ils et elles entretiennent la boucle et se renforcent mutuellement dans leurs convictions délirantes.

Au-delà des médias sociaux, il est clair que les balises institutionnelles que

Illustration : Elisabeth Doyon

se sont données les milieux scientifique et journalistique limitent grandement ces risques de dérapage. Cependant, ces digues ne sont pas à toute épreuve. Des effets de conformisme de groupe peuvent se développer si de nombreux membres du milieu partagent les mêmes biais en raison de leurs origines sociales et économiques, par exemple. Aussi, et plus spécifiquement dans le cas du journalisme, puisque les médias d'information sont davantage intégrés à une logique capitaliste d'accaparement de l'attention, cela peut inciter à assouplir les normes et à accélérer les procédures de contre-vérification au profit d'une logique sensationnaliste. C'est ainsi que Christian Rioux et Mathieu Bock-Côté peuvent sans problème développer leurs thèses complotistes sur le péril islamiste ou le grand remplacement sans être sérieusement embêtés, puisqu'ils génèrent des clics (et donc, des revenus) pour les médias qui les emploient.

Autrement dit, il serait trop simple et trop confortable de distinguer l'investigation du complotisme en se disant : si on est journaliste, scientifique ou universitaire, on est dans l'investigation; et si on est youtubeur ou militante, on est à risque de complotisme.

LE COMPLOTISME CENTRISTE, CE GRAND OUBLIÉ

De la même manière, il n'est pas satisfaisant de se représenter le complotisme comme un phénomène qui germe uniquement aux extrêmes (de gauche ou de droite). Selon le lieu commun actuellement en vogue, notre époque est caractérisée par la polarisation. Ce mot-valise extrêmement vague sous-entend que le centre politique serait le gardien de la modération, du pragmatisme et de la rationalité, et que le conspirationnisme serait le problème de marges radicalisées, promues de manière disproportionnée par les algorithmes des médias sociaux.

Le concept de polarisation tend à suggérer que le centre ne pourrait jamais être radicalisé ou déraper vers le complotisme. Pourtant, plusieurs exemples nous montrent que les choses ne sont pas si simples. Il y a à l'heure actuelle plusieurs complotismes socialement acceptables, mis de l'avant tant par des médias dits respectables que par des acteur·trices politiques majeur·es. Suite à l'élection de Donald Trump en 2016, plusieurs médias ont entretenu l'idée non seulement que la Russie était intervenue dans la campagne présidentielle (ce qui est avéré, bien que les sommes investies sur les médias sociaux semblent plutôt minimes), mais aussi que Vladimir Poutine contrôlait Trump comme une marionnette. En effet, des médias d'envergure laissaient entendre que Poutine avait en sa possession un *pee tape* : en 2013, Trump alors en visite à Moscou, aurait demandé à deux femmes d'uriner sur le lit d'une chambre d'hôtel où les Obama ▸

avaient déjà dormi. Tout cela aurait été filmé par les services secrets russes, permettant à Poutine de contrôler Trump. L'animatrice vedette de MSNBC Rachel Maddow y a consacré un segment de 12 minutes, sans jamais offrir de preuve tangible (référence en encadré).

Plus près de nous, la longue saison de la chasse au « wokisme » me semble un autre cas exemplaire. Une large part du discours ambiant sur cette question peut se résumer ainsi : nos institutions (particulièrement l'université et les médias), qui tentent d'offrir des débats rationnels et ouverts sur tous les sujets, sont menacées par des militant·es nourri·es par des thèses liberticides états-uniennes et non occidentales et qui ont réussi à berner, voire intimider des gestionnaires complaisant·es. Des cas anecdotiques ou exagérés (une manifestation devient une tentative d'annulation, par exemple) issus de revendications de personnes racisées sont transformés en menace à la bonne marche de l'idéal civilisationnel occidental. La fameuse thèse complotiste selon laquelle « on ne peut plus rien dire » suggère que plusieurs sphères de la société sont sous l'emprise d'une gauche dévoyée et autoritaire, ce qui menace notre identité et nos valeurs. En France, on ne mâche pas ses mots et on parle ouvertement d'islamogauchisme, terrible écho à la paranoïa contre le judéobolchévisme dans les années 1930. Pourtant, cette lecture fantasmée de la réalité n'est appuyée sur à peu près aucune étude sérieuse.

La croisade anti-woke a d'ailleurs plusieurs similitudes frappantes avec la « crise des accommodements raisonnables » que le Québec a connue en 2006 et 2007. Dans les deux cas, on a présumé que des personnes de pouvoir (dans ce cas-ci, le système de justice) avaient contribué à pervertir nos institutions en se laissant manipuler par les arguments sournois de cette minorité présumée étrangère. Toutes les cases du classique complotisme réactionnaire peuvent être cochées, mais non seulement cette thèse est rarement fact-checkée de façon sérieuse, elle n'est à peu près jamais *nommée* comme conspirationniste. Elle fait partie du débat public raisonnable et raisonné.

CONSPIRATIONNISME OU CRITIQUE DU SYSTÈME ?

On peut aussi déconstruire cette idée selon laquelle un complotisme malsain émerge nécessairement des extrêmes en observant les tractations que les forces de gauche tentent pour leur part d'exposer. Si des délires conspirationnistes d'extrême gauche sont certes possibles (et présents dans les mouvances contemporaines, quoique de manière très minoritaire), les principaux complots que la gauche contemporaine cherche à éclairer ne sont pas farfelus, mais documentés par un travail considérable d'investigation. Pensons par exemple à la place des grandes entreprises dans les négociations opaques d'accords de libre-échange ou aux brevets concédés aux pharmaceutiques qui empêchent la majorité de la planète d'être pleinement vaccinée contre la COVID-19. En toute rigueur, il s'agit ici davantage de logiques structurelles que de complots tissés par des individus malveillants, mais la gauche, même « extrême » ou radicale, mène bel et bien un travail d'investigation de décisions que les élites politiques et économiques prennent à l'abri des regards, décisions qui nuisent indéniablement au bien-être de la majorité.

On voit bien en quoi l'obsession centriste pour la polarisation est néfaste pour la critique de gauche : la critique structurelle de l'exploitation et de la domination y apparait équivalente aux thèses loufoques cachant mal leur intolérance ou leur haine. Par exemple, les railleries à l'égard du *Deep State*, cet État profond qui gouvernerait les États-Unis selon les adeptes de QAnon, écartent du même coup les critiques de la surveillance étatique de citoyen·nes par la National Security Agency et ses alliés. Pourtant, ces analyses et revendications reposent notamment sur la solide documentation fournie par le lanceur d'alerte Edward Snowden.

Par conséquent, si on souhaite départager l'investigation légitime du conspirationnisme parano, il importe de faire preuve de beaucoup plus de minutie et de nuances que ce qui prédomine dans les débats publics contemporains. Ces distinctions dépendent aussi de rapports de classe et de logiques de pouvoir. Rapports de classe, parce que les thèses complotistes qui font l'objet d'enquêtes sont rarement celles propagées par les personnes disposant d'un fort capital culturel et symbolique. Et logiques de pouvoir, parce que le discrédit ou l'indifférence à l'endroit d'une thèse complotiste permet aussi d'écarter l'idée que les puissants n'ont pas notre intérêt à cœur et de laisser entendre que le système fonctionne bien tel qu'il est. ab

POUR ALLER PLUS LOIN

Sur le travail « d'investigation » des platistes : Daniel J. Clark, *Behind the Curve*, Delta-v Productions, 2018, 95 minutes.

Yochai Benkler, Robert Faris et Hal Roberts, *Network Propaganda. Manipulation, Disinformation and Radicalization in American Politics*, New York, Oxford University Press, 2018.

Brigitte Noël et Emmanuel Marchand, « Derniers jours de Bernard Lachance : de l'eau salée pour soigner l'ex-chanteur », *Radio-Canada.ca*, 2 juin 2021.

MSNBC, « Prostitutes, Hidden Hotel Camera's : Familiar Putin Tools », *YouTube*, 18 janvier 2017.

Maryse Potvin, *Crise des accommodements raisonnables. Une fiction médiatique ?*, Outremont, Athéna éditions, 2008.

Valentin Denis, « L'agitation de la chimère "wokisme" ou l'empêchement du débat », AOC media, 27 novembre 2021. En ligne : aoc.media

PROJET DE LOI 2

LES CORPS TRANS CONTRE L'ÉTAT

Judith Lefebvre, libraire et militante transféministe

La reconnaissance identitaire est un des points centraux des militances trans et non binaires contemporaines. Rien de surprenant quand on sait le temps que nous mettons chaque jour à négocier nos identités avec les institutions et les personnes cis[1]. Mais la récente lutte contre le projet de loi n°2 nous enseigne les limites d'une approche minoritaire et nous invite à remettre le corps au centre de notre projet politique.

Le 28 janvier 2021, le juge Gregory Moore de la Cour supérieure du Québec invalidait l'article 71 du Code civil du Québec – qui détermine les conditions du changement de mention de sexe à l'état civil – et certaines dispositions s'y rapportant. Des mois plus tard, en réponse à ce jugement, Simon Jolin-Barrette présentait son projet de loi nº 2, soulevant l'ire des militant·es trans, non-binaires et intersexes.

Le juge Moore s'en prenait notamment aux restrictions imposées aux personnes mineures ou non citoyennes et à l'impossibilité pour les personnes non binaires d'être identifiées autrement que comme « masculin » ou « féminin » au registre de l'état civil, ou comme « père » et « mère » sur l'acte de naissance de leur enfant. Estimant qu'il était peu à propos de rayer complètement l'article de loi, il a laissé le soin au législateur de corriger ces aspects discriminatoires. Il a accordé le reste de l'année civile au gouvernement pour présenter son projet de loi.

Si le gouvernement a rapidement annoncé faire appel de la portion du jugement concernant les mineur·es, il a tardé à présenter une pièce législative pour répondre aux discriminations reprochées. Ce n'est que le 21 octobre dernier que Simon Jolin-Barette a présenté son projet de loi de plus de 110 pages. Il contenait la réponse du gouvernement au jugement Moore, intégrée à une ambitieuse réforme du droit de la famille.

Malgré les prétentions du ministre de la Justice, il est difficile de voir un lien direct entre ce texte et celui du jugement de la Cour supérieure. Ce qui en théorie ne devait être qu'une formalité s'est transformé en attaque frontale contre la communauté trans et les personnes intersex(ué)es[2]. Avec appréhension, les communautés trans, non binaire et intersexe ont constaté un retour brutal à la politique génitaliste de l'État, abandonnée depuis la mise à jour du Code civil en 2015. En effet, un des points majeurs du projet de loi 2 est de restaurer de façon intégrale le texte de l'article 71 tel qu'il a existé entre 2004 et 2015 en exigeant « *des traitements médicaux et des interventions chirurgicales impliquant une modification structurale* [des] *organes sexuels et destinés à changer* [les] *caractères sexuels apparents de façon permanente* » pour autoriser un changement de la mention de sexe.

LA CONSTRUCTION JURIDIQUE D'UNE MINORITÉ

Le régime de changement de la mention de sexe à l'état civil hérite de la *Loi sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil*, en vigueur de 1978 à 1994, et qui a par la suite été intégrée au Code civil à travers l'article 71. Cet article est demeuré presque inchangé jusqu'en 2015 (hormis le retrait de l'exclusion des personnes mariées avec la légalisation du mariage entre conjoint·es de même sexe en 2004). Sous ce régime, l'existence des personnes trans est conditionnelle à la légitimité de leur condition médicale, attestée par des spécialistes et résolue par « l'opération », qui leur permet de réintégrer la binarité sexuelle prévue dans la loi. Évidemment, nombre de personnes trans ne pouvaient se prévaloir des dispositions prévues à l'article 71, comme les travailleuses du sexe, les personnes non binaires ou ne désirant simplement pas transitionner médicalement[3].

Depuis 2015, c'est plutôt ce que Florence Ashley nomme le « modèle minoritaire » qui prévaut. Lae bioéthicien·ne et juriste indique avec justesse que ce régime vient marquer les personnes trans comme minorité et leur accorde des protections basées sur leur identité. Ainsi, dans le Code civil, c'est l'auto-identification qui forme le critère central de la légitimité d'une demande de changement de mention de sexe. De façon analogue, la Charte québécoise des droits et libertés de la personne a été amendée en 2016 pour inclure l'identité et la présentation de genre comme motifs interdits de discrimination. Il va sans dire que cette protection n'a pas été adoptée pour protéger les femmes cis de la discrimination à l'embauche, puisqu'elles étaient déjà protégées par le motif du sexe. Cet écart de traitement fait apparaître les personnes trans et non binaires dans la loi comme minorité définie par son identité de genre. Les personnes cis, elles, ne sont pas spécifiées et existent toujours à travers la notion de sexe. Elles sont apparemment dénuées de genre.

Le projet de loi 2, dans sa mouture initiale, poussait cette logique encore plus loin. Pour justifier le retour de l'exigence de chirurgie pour le changement de la mention de sexe, le gouvernement prévoyait la création d'une mention de genre distincte. Ainsi, un·e enfant se serait fait attribuer un sexe à la naissance, mais aurait pu substituer cette mention par une mention de genre plus tard dans sa vie selon l'évolution de son identité.

Photo : Ted Eytan (CC BY-SA 2.0)

Ensuite, l'État reconnaissait aussi légalement l'existence des personnes intersex(ué)es en assignant aux enfants dont la configuration génitale ne se conforme pas au modèle sexuel binaire la mention «indéterminé». Dans le projet de loi 2, l'identité de genre était utilisée comme levier pour renforcer un modèle sexuel binaire, auquel les corps intersexués apparaissent comme une gênante exception. En attribuant la mention «indéterminé», l'État se gardait de remettre en cause la binarité sexuelle et donnait à ces personnes (ou plus souvent à leurs parents) la charge de déterminer si elles possédaient un «sexe» ou un «genre» en recourant respectivement à une chirurgie ou à l'attribution d'une mention de genre[4]. Sous ce régime, toutes les personnes intersex(ué)es devenaient *de facto* trans.

Si ces dispositions ont été abandonnées par le gouvernement à travers des amendements substantiels au projet de loi 2, la distinction entre sexe et identité de genre demeure. Le Code civil spécifiera désormais que la mention de sexe ne représente toujours que le sexe assigné à la naissance ou l'identité de genre. Concrètement, cela signifie que les documents de l'état civil indiqueront toujours «sexe», mais si le document a été modifié après la naissance, cette mention désignera plutôt l'identité de genre de la personne.

LE CORPS D'ABORD

Quelques semaines seulement après le dépôt du projet de loi, le ministre Jolin-Barrette avait promis de présenter des

POUR ALLER PLUS LOIN

Florence Ashley, «L'in/visibilité constitutive du sujet trans : l'exemple québécois », *Canadian Journal of Law and Society / Revue Canadienne Droit et Société*, 2020, vol. 35, n°2 p. 317-340

Janik Bastien-Charlebois, « Femmes intersexes : sujet politique extrême du féminisme », *Recherches féministes,* 2014, vol 27, n°1, p. 237-255

Emi Koyama, *The Transfeminist Manifesto,* 2001. En ligne : eminism.org/readings/pdf-rdg/tfmanifesto.pdf

amendements au texte lors de l'étude détaillée. À bien des égards, le projet de loi était devenu gênant pour le gouvernement face à la réponse d'opposition unanime du mouvement LGBTQIA2S+, confirmée lors des audiences publiques tenues du 30 novembre au 3 décembre dernier.

Après plusieurs décennies à défendre une stratégie politique principalement identitaire qui supportait le modèle juridique minoritaire, les militant·es se sont trouvé·es devant un choix tactique surprenant. Devant la Commission des institutions, les intervenant·es du milieu se sont succédé·es pour défendre la mention de sexe telle qu'elle existe actuellement. Plutôt qu'un changement de cap, cette stratégie témoigne d'un consensus croissant à l'effet que la distinction entre un genre social et un sexe biologique est sans fondement scientifique et qu'elle est potentiellement nuisible pour les membres de la communauté.

Pour les personnes intersexuées en particulier, la violence sexiste s'inscrit dans le corps et c'est de cette posture qu'émerge l'identité intersexe. Pour reprendre les termes utilisés par Janick Bastien-Charlebois lors de ces consultations, «*intersexe ne renvoie pas à l'identité de genre, mais à une expérience d'invalidation du corps sexué de naissance*». Cette perspective est cruciale pour comprendre comment nos pratiques militantes ne peuvent se limiter à des revendications identitaires sans porter préjudice à notre sécurité et à notre intégrité corporelle.

La reconnaissance et la valorisation des identités est évidemment importante pour les minorités sexuelles et de genre, mais elle ne peut prendre toute la place. L'expérience trans aussi renvoie à l'invalidation du corps sexué. Pour les personnes intersex(ué)es, ce corps est nié sur la base de ce qu'il est / est devenu, pour les personnes trans sur ce qu'il est / a été. Par exemple, quand les personnes intersexes militent contre les mutilations génitales, les spécialistes leur opposent le taux de satisfaction élevé aux interventions médicales non consenties. Quand ce sont les personnes trans qui militent pour l'accès à des soins transaffirmatifs, les médecins évoquent le potentiel regret des interventions désirées, malgré des taux de satisfaction élevés. Ces réalités ne doivent pas être réduites l'une à l'autre, mais elles engagent de puissants mécanismes médicaux et légaux analogues.

POUR UN MOUVEMENT TRANSFÉMINISTE

Replacer le corps au centre des préoccupations du mouvement trans permet non seulement de tisser des solidarités avec le mouvement intersexe, mais également avec les mouvements antiraciste, féministe, anticapacitiste et décolonial. En fait, ces préoccupations prises dans leur ensemble doivent être centrales si l'on veut tenir compte de la complexité et de la diversité de nos communautés. Après tout, ce n'est peut-être pas un hasard si le premier manifeste transféministe a été écrit par une travailleuse du sexe racisée, intersexe et handicapée.

Il y a lieu de se demander ce que le jugement Moore aura apporté aux personnes trans, non binaires et intersexes après sept ans de procédures judiciaires. Il est encore difficile d'en évaluer les impacts, mais il est certain qu'il aura offert une opportunité sans précédent à un gouvernement populiste et conservateur de se faire du capital politique à notre dépend.

Avoir une approche transféministe aujourd'hui demande d'être résolument intersectionnel·le. Cela demande de lutter pour la sécurité et l'intégrité des personnes trans dans tous les aspects de nos vies. Nos considérations doivent s'étendre de la décriminalisation du travail du sexe à l'abolition de la police, en passant par la restitution des territoires autochtones et la construction de logements sociaux, parce que nous sommes de tous ces horizons et que de ces luttes émergent de meilleures perspectives pour toutes les personnes trans et non binaires. La lutte contre le projet de loi 2 nous démontre que nous ne pouvons plus attendre l'avancée inexorable du progrès et que nous devons prendre le contrôle de notre agenda politique.

Notre statut de minorité protège nos identités. Mais nos corps, eux, sont toujours menacés. à bâbord

1. Forme inclusive de cisgenre/cissexuel. Analogue à trans, personne non trans.

2. J'emprunte cet usage à Janick Bastien-Charlebois, professeure de sociologie à l'UQAM, afin d'inclure les personnes intersexuées (possédant des caractéristiques sexuelles non réductibles aux normes binaires) et les personnes intersexes, ces dernières adoptant une posture identitaire affirmative.

3. Dr. Pierre Assalian, psychiatre et chef de l'unité des dysfonctions sexuelles de l'Hôpital général de Montréal, affirmait en juillet 1998, dans une entrevue pour *La Presse*, qu'il refusait de traiter « *les homosexuels efféminés, les travestis, les hermaphrodites, les psychotiques convaincus qu'ils sont dans un corps différent, les prostitués, etc.* » Le cas de Micheline Montreuil est aussi particulièrement parlant. En 2002, cette dernière n'a obtenu de la Cour d'appel que l'ajout de son prénom choisi entre ses deux prénoms masculins donnés à la naissance, après plus de trois ans de procédure judiciaire. Le changement de mention de sexe lui a été refusé parce qu'elle ne désirait pas de chirurgie génitale. Elle est systématiquement mégenrée tout au long de la procédure judiciaire.

4. Il est important de mentionner que la binarité sexuelle est déjà imposée sur les personnes intersexes par la médecine à travers des chirurgies assimilables à de la mutilation génitale. Selon des informations obtenues par Manon Massé sous la loi sur l'accès à l'information, la RAMQ a remboursé, entre le 1er janvier 2015 et le 31 janvier 2020, 1385 chirurgies génitales effectuées sur des mineur·es de moins de 14 ans, soit avant l'âge de consentement médical.

AVORTEMENT — ENTREVUE

UN DROIT ENCORE À DÉFENDRE

Avec Marie-Eve Blanchard, cofondatrice des Passeuses
Propos recueillis par Mat Michaud

Pour répondre aux difficultés d'accès aux services en santé sexuelle, particulièrement pour l'avortement, le programme les Passeuses mise sur l'éducation pour développer l'autonomie corporelle des femmes.

***À bâbord !* : Qu'est-ce qui a mené à la création des Passeuses ?**

Marie-Eve Blanchard : C'est un besoin d'agir ! À la suite d'expériences personnelles et professionnelles, ma collègue Mélina Castonguay, qui est sage-femme, et moi-même avions l'impression que les soins en avortement avaient été laissés dans l'oubli, comme si à force de nous battre collectivement pour le droit à l'avortement, nous avions perdu de vue l'expérience des personnes qui se trouvent au cœur de ce processus médical. Nous nous sommes demandé : les personnes qui ont recours à l'avortement, les entendons-nous ? Les espaces de prise de parole étant rares, il nous fallait aller vers elleux.

Lorsqu'on s'intéresse aux femmes et aux personnes qui ont interrompu une grossesse et qu'on leur pose des questions concernant les soins reçus, une extrême solitude se dégage de leurs récits. Comment se fait-il que nous avortions encore seul·es aujourd'hui ? Comment se fait-il que le tabou et la honte se fraient un chemin jusqu'à l'intérieur des murs où ont lieu les avortements ? Sans surprise, il y a des lacunes structurelles, organisationnelles, systémiques, culturelles, etc. Ça peut donner le vertige ! Pour le dire simplement, des notions qui gagnent de plus en plus de terrain dans le domaine de l'accouchement mériteraient d'être davantage intégrées en avortement. On peut penser au droit d'être accompagné·e dans la salle d'intervention par un·e proche, ou encore au principe de choix éclairé, le fait de prendre une décision en ayant reçu des explications complètes relatives aux interventions ou aux actes médicaux proposés.

***ÀB ! :* Quelles sont vos activités en lien avec l'accès à l'interruption de grossesse ?**

M.-E. B. : Notre mission est de déconstruire les préjugés et de démocratiser les informations qui concernent autant le droit à l'avortement que les méthodes et leur déroulement. Nous nous y prenons en formant des professionnel·les de divers horizons en vue de l'accompagnement à l'interruption de grossesse (IG). Nous dirigeons ensuite les femmes et les personnes enceintes qui font appel à ce service d'accompagnement vers les doulas (ou accompagnant·es) que nous avons certifié·es.

***ÀB ! :* Qu'est-ce qui distingue les régions éloignées des centres urbains lorsqu'il est question d'accès à l'IG ?**

M.-E. B.: Lorsqu'on consulte la carte interactive des quelque 50 points de services en avortement au Québec sur le site internet de la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), on s'aperçoit qu'ils sont concentrés en très grande majorité dans le sud de la province. Au Québec, on se félicite du nombre de points d'accès qui existent : à elle seule, la province offre la moitié de tous les services d'avortement du pays. Mais ces services, sont-ils accessibles à tous·tes ? Non. Des régions entières ne sont pas desservies !

Et parmi les services disponibles, plusieurs offrent l'avortement une ou deux journées par semaine seulement. Un processus d'avortement demande habituellement de deux à cinq rendez-vous et le délai d'attente pour obtenir le premier varie d'une à trois semaines, selon les périodes de l'année et les cliniques. Le processus d'obtention d'un service d'avortement m'apparaît plus compliqué en région qu'à Montréal, Québec ou Sherbrooke. Rappelons qu'environ 40 % des personnes qui demandent un service d'avortement ont déjà au moins un enfant. Celles-ci pourraient avoir à réorganiser le retour à l'école de leur enfant, avoir à préparer en plus des collations ou repas, etc. Ça complexifie significativement l'accès.

Un autre écueil observé – soulevé dans un rapport de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) –, c'est le manque de formation des professionnel·les de la santé et des services sociaux qui travaillent dans d'autres secteurs que celui de l'interruption de grossesse, mais qui doivent par exemple diriger des personnes enceintes vers des ressources spécialisées ou donner des informations concernant les services d'avortement de leur région. À cause d'un manque de connaissances, il arrive que des informations fausses ou erronées soient transmises. Cela peut entraîner de graves conséquences, par exemple en prolongeant inutilement le délai pour obtenir une interruption de grossesse ou, pire, en dirigeant sans le savoir la personne vers une ressource anti-choix.

Au Canada, l'avortement est un droit du premier au troisième trimestre de grossesse. Au Québec, nous nous sommes organisé·es pour garantir ces soins durant toute la grossesse. Avec les Passeuses, nous avons formé des infirmières qui étaient étonnées d'apprendre qu'il n'y avait aucune limite quant au nombre de semaines de grossesse pour avorter. Elles ne l'avaient jamais appris ! Les informations sont connues par celleux qui travaillent en avortement et en défense du droit à l'avortement ou par les universitaires qui s'intéressent au sujet.

Photo : Haru__q (CC BY-SA 2.0)

***ÀB !* : Quelles seraient les solutions pour améliorer l'accès à l'avortement ?**

M.-E. B. : Il faudrait que le Québec déploie à la grandeur de son territoire l'accès au soin d'avortement médicamenteux, aussi connu sous le nom de « pilule abortive », mais le déploiement de cette méthode, autorisée par Santé Canada, est freiné par le Collège des médecins du Québec qui impose ses règles.

Au Canada, pendant la pandémie, des consultations médicales se sont faites par télémédecine plutôt qu'en cabinet. L'avortement n'a pas échappé à cette réorganisation, fort heureusement ! Or, une étude réalisée par des chercheuses de l'Université de la Colombie-Britannique a révélé qu'au cours des deux dernières années, l'accès à l'avortement a augmenté partout au Canada, sauf au Québec. L'étude pointe du doigt le Collège des médecins, qui n'a pas daigné revoir ses règles pendant la pandémie, ce qui aurait été nécessaire pour permettre l'avortement médicamenteux prescrit par télémédecine.

Des données probantes nombreuses et récentes attestent de la sécurité et de l'efficacité de la pilule abortive lorsqu'elle est offerte par télémédecine. Des provinces canadiennes le font, ainsi que d'autres pays comme la France, l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis. Ce qui ressort d'études portant sur la pilule abortive, c'est que cette méthode accroît l'accès à l'avortement et réduit le délai d'attente pour obtenir le service. Les grossesses sont interrompues plus précocement. Alors que le Québec se targue d'être la province championne en matière d'accessibilité, là, on est en train de manquer un gros bateau.

Les règles qui freinent ce déploiement et qui sont maintenues en place par le Collège des médecins ne s'appuient sur aucune donnée probante. Plusieurs expert·es dénoncent ça. Ces règles seraient-elles idéologiques ? J'en ai bien peur.

L'écart d'accès à l'avortement entre les diverses régions du Québec creuse les inégalités entre les personnes enceintes elles-mêmes. Le Collège des médecins a un fort rôle à jouer. En maintenant son statu quo, il prive un grand nombre de personnes d'une option qui pourrait venir diminuer les embûches dans leur parcours d'interruption de grossesse. C'est du paternalisme médical ! àb

LE BLANCHIMENT DU MOUVEMENT #MOIAUSSI*

Kharoll-Ann Souffrant

Le mot-clic #MeToo est devenu un mouvement international ayant transcendé les frontières des États-Unis et du Web. Après des millions de partages et des poursuites en diffamation contre les dénonciatrices, il y a lieu de se questionner sur l'invisibilisation de femmes noires et racisées qui sont à l'origine de ce mouvement.

En 2006, une organisatrice communautaire, militante et survivante afro-américaine du nom de Tarana Burke lance la campagne #MeToo sur la plateforme MySpace. Sa campagne vise les femmes et les filles noires issues de quartiers défavorisés aux États-Unis. Son initiative est née du regret de n'avoir pu dire « moi aussi » à Heaven, une survivante noire âgée de 14 ans lui ayant fait une confidence près d'une décennie plus tôt. C'est qu'Heaven était une survivante de violences sexuelles, comme Burke. La petite lui a affirmé se faire agresser par le conjoint de sa mère. Ainsi, la campagne Me Too est née du regret de n'avoir su comment accueillir ce secret.

Les femmes noires ont toujours été à l'avant-garde de grands bouleversements politiques, sociaux et intellectuels. Parmi ces pionnières d'avant l'heure, je pense à la dénonciation pour harcèlement sexuel de la juriste Anita Hill contre son ancien patron Clarence Thomas en 1991 ou encore à celle de la femme de chambre du Sofitel de New York, Nafissatou Diallo, qui en 2011, a accusé l'ancien patron du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn (DSK) de viol.

La campagne #MeToo de 2006 n'était pas destinée, à l'origine, à faire tomber des hommes puissants. Elle se voulait un mouvement de sororité par, pour et avec les femmes et les fillettes noires, celles qu'on ne voit pas et que l'on n'écoute pas, même si elles résistent de manière ingénieuse aux violences dont elles sont quotidiennement la cible.

INVISIBILISATION, APPROPRIATION ET EFFACEMENT

Quinzième jour d'octobre 2017. Quelques jours se sont écoulés depuis la publication de deux enquêtes du *New York Times* et du *New Yorker* concernant le producteur hollywoodien Harvey Weinstein[1]. Ce dernier a acheté le silence de près d'une centaine d'actrices hollywoodiennes, majoritairement blanches[2], pour taire les décennies de harcèlement, d'agressions sexuelles et de viols qu'il a commis à leur endroit. L'actrice américaine Alyssa Milano décide alors de publier le message suivant sur la plateforme Twitter « *If you've been sexually harassed or assaulted, write 'me too' as a reply to this tweet* ». Milano reconnaîtra d'ailleurs très rapidement l'idée de Tarana Burke lorsqu'on lui fera remarquer qu'elle n'était pas la première à employer ce mot-clic pour traiter de l'enjeu des violences sexuelles. Néanmoins, un peu malgré elle, le mal était fait.

Cette fâcheuse tendance à invisibiliser les luttes des femmes noires et racisées n'a absolument rien de nouveau. La sociologue et professeure à l'Université de Montréal Sirma Bilge parle du « blanchiment de l'intersectionnalité » pour expliquer la manière dont l'institutionnalisation de cette théorie, qui émane d'une praxis militante ancrée dans la justice sociale des communautés racisées, l'a en fait dépolitisée et dénaturée de son sens premier. Le mouvement #MeToo s'est lui aussi blanchisé. En effet, ce n'est que lorsque des dénonciations ont été portées par des femmes blanches, célèbres et correspondant aux standards de beauté occidentaux promus par Hollywood que le monde a tourné la tête pour porter écoute et reconnaître la pandémie fantôme que constituent les violences sexuelles dans notre société et dans notre monde.

RENDRE JUSTICE

Mon travail, en tant que doctorante, chercheuse et bientôt auteure publiée, est de tenter de rendre justice aux femmes de l'invisible, à celles que l'on ne voit pas sur les plateaux de télévision, à celles qui n'écrivent pas de livres et de chroniques – car oui, il s'agit là d'un privilège – à celles perçues comme étant trop folles, pas assez respectables pour être crues, vues, entendues, validées et soutenues. À celles qui portent notre monde à bout de bras, tant de façon matérielle que symbolique, à celles qui révolutionnent notre univers sans que jamais on ne leur dise merci, sans que jamais qu'on leur en donne le crédit.

Une praxis militante éthique et féministe se doit d'être ancrée dans la réflexivité, et ce, en tout temps. Savoir quand parler, s'il est pertinent de le faire, et sur la manière de le faire sont des questionnements qui doivent faire partie de la boite à outils de toutes les chercheuses et militantes qui se réclament de l'intersectionnalité, du féminisme et de #MeToo. À l'heure des controverses sur la liberté d'expression et académique, il faudrait commencer à parler de *responsabilité* d'expression et académique. Faire la promotion d'une humilité assumée. Car avec tout droit viennent des devoirs.

La banalité avec laquelle nous sommes effacées et invisibilisées à chaque idée de génie est une histoire déjà trop vue, trop connue et routinière. Au bout du compte, ne pas reconnaître que les femmes noires ont fortement contribué à la genèse du raz-de-marée #MeToo constitue une couche de violence parmi tant d'autres. ab!

* Je termine l'écriture d'un essai à paraître prochainement aux Éditions du remue-ménage sur ces enjeux. Mon projet de thèse doctoral à l'Université d'Ottawa, débuté en 2019, porte également sur le mouvement #MoiAussi du regard de femmes afrodescendantes au Québec.

1. Weinstein a été reconnu coupable en 2020. Il a reçu une sentence de 23 ans de prison qu'il est en train de purger.

2. Parmi les victimes de Weinstein, on compte Lupita Nyong'o et Salma Hayek. Weinstein a d'ailleurs nié les violences commises qu'à l'endroit de toutes ces deux femmes, qui sont deux femmes racisées.

Photo : Installation *Broken* de l'artiste Dennis Josef Meseg, Francfort, Allemagne (CC BY-NC-NS 2.0)

LIBERTÉ ACADÉMIQUE

QUAND L'ÉTAT DÉFEND LA LIBERTÉ POUR MIEUX L'ÉTOUFFER

Jade Almeida

Déjà presque deux ans depuis la polémique entourant l'utilisation du mot en « N » à l'université d'Ottawa. Depuis, professeur·es, chroniqueur·euses et politicien·nes ne cessent de s'insurger devant de prétendues menaces à la liberté académique, toujours plus nombreuses et plus graves. Peu s'indignent toutefois des barrières systémiques, bien réelles, qui freinent le parcours universitaires des étudiant·es noir·es, autochtones et racisé·es.

Le mercredi 6 avril, la ministre responsable de l'enseignement supérieur Danielle McCann a déposé le projet de loi 32 visant à réglementer la liberté académique au sein du milieu universitaire. L'objectif est de garantir un enseignement qui puisse s'exercer sans contrainte « doctrinale, idéologique ou morale ». Velléité ronflante de rectitude morale et d'éthique, mais qui est loin d'illustrer la réalité du modèle proposé. Déjà, des critiques ont été émises sur le fait que ce projet de loi, dans sa formulation actuelle, représente plutôt un recul pour le milieu universitaire. Par exemple, plusieurs éléments importants de la définition de la liberté académique sont écartés : il y manque la reconnaissance du droit aux membres enseignant·es de critiquer publiquement l'institution à laquelle iels appartiennent. De plus, l'article 6 du projet de loi prévoit que le ministère de l'Enseignement puisse dicter la politique d'un établissement universitaire « lorsqu'il l'estime nécessaire », ce qui contrevient au principe même de la liberté académique qui vise, entre autres, à assurer l'indépendance des universités vis-à-vis du gouvernement.

En somme, ce projet de loi est un véritable nœud coulant proposé au milieu académique et des alertes sont soulevées par le corps enseignant avec raison. Par contre, ces dernier·ères ont tellement travaillé à en tresser la corde que j'ai du mal à ressentir la moindre empathie maintenant qu'on leur demande de se la passer au cou. Je m'explique : dans les débats et les critiques entourant le projet de loi, très peu prennent la peine de rappeler le contexte ayant mené à ce que le législatif s'en mêle. Je rappelle que ce projet de loi a été proposé en réaction à des situations très médiatisées sur des propos déplacés tenus en salle de classe par des membres du corps enseignant. Face aux plaintes d'étudiant·es et aux demandes d'imputabilité, le corps enseignant est massivement monté au créneau. La cacophonie qui s'ensuivit a été particulièrement assourdissante : pétition, chronique radio, interview et articles d'opinion ont fleuri dans tous les coins. Le propos global : iels sont victimes de censure. En justification ? L'impossibilité d'utiliser le mot en « N » sans conséquence ! Leurs ennemis ? Le « wokisme » !

QUEL DANGER POUR QUELLE LIBERTÉ ?

Notez tout de même le doux paradoxe d'individus ayant accès à un maximum de plateformes médiatiques, et s'en servant ad nauseam, pour expliquer qu'iels sont les grandes victimes… de censure. On notera également dans les textes de ces pourfendeurs·euses d'injustice et ces vengeur et vengeresses de la liberté d'expression l'argument de vouloir défendre le corps étudiant. Parce qu'après tout, si iels réagissent avec autant de vergogne, c'est pour assurer à leurs étudiant·es un droit au débat et un espace où tout peut être discuté. Pour autant, si la pluralité de la pensée et des points de vue est si chère à ces professeur·es, on peut s'interroger sur leur quasi-absence de réactions, année après année, lorsque le milieu scolaire de manière globale est épinglé sur son manque de représentativité. Je rappelle qu'au Canada, seulement 2 % des professeur·es à l'université s'identifient comme noir·es. Cette même homogénéité raciale se reflète au sein du corps étudiant au fur et à mesure qu'on gravit le niveau d'étude.

Ainsi, le taux d'abandon des étudiant·es noir·es, par exemple, reste plus élevé que la moyenne de la population. Parmi les multiples facteurs menant à ce désengagement, comme la pauvreté ou le harcèlement scolaire, on note également le racisme des professeur·es ainsi que l'absence de professionnel·les noir·es au sein de l'académie. Par exemple, arrivée en doctorat, j'étais habituée à ne jamais voir d'enseignant·e, de chargé·e de cours ou même d'auxiliaire noir·e dans mon département, et à ne croiser que très peu d'autres étudiant·es noir·es.

Difficile, dans ces conditions, de ne pas prendre comme une gifle la réaction gargantuesque des professeur·es pour défendre leur droit à dire le mot en « N ». De surcroit, ces incidents surviennent à la fin 2020, une année marquée par la mort de Georges Floyd et par des manifestations massives pour la défense de la vie des Noir·es. Pour des professionnel·les si obsédé·es par la protection de leurs étudiant·es, les expériences et vécus des étudiant·es les plus marginalisé·es ne semblent pas particulièrement les émouvoir.

D'ailleurs, où se trouve cet élan de mobilisation lorsqu'il s'agit de dénoncer les multiples cas de violence et harcèlement

Photo : Université de Montréal (CC BY-NC-SA 2.0)

sexuel commis en toute impunité par leurs collègues ? Ou pour dénoncer l'inaccessibilité de l'université, dont la structure capacitiste n'est plus à démontrer ? Pour lutter contre l'écrémage des étudiant·es noir·es et autochtones par de multiples systèmes de discriminations imbriqués ? S'insurger contre l'augmentation des frais de scolarité et la privatisation de l'enseignement qui ne font que maintenir à l'écart les populations les plus précaires ? Dénoncer la violence déchainée commise envers les étudiant·es et les travailleur·euses qui osent parler de racisme systémique, enseigner la décolonisation et dénoncer la suprématie blanche dont le milieu universitaire est un outil précieux ?

UNE MENACE MONTÉE DE TOUTE PIÈCE

Dans ce même ordre d'idées, difficile de ne pas lire tout le mépris et la condescendance des écrits de ces mêmes professeur·es qui mélangent avec une absence de rigueur à en saigner du nez des termes qu'iels ne maîtrisent pas. « Wokisme », « pensée anti-libertaire », « racialiste », « wokisme liberticide », « dogmatisme universitaire » – et j'en passe et de meilleurs – ont été balancés de tous les côtés. Tout cela ne rendait que plus saillante leur mauvaise foi intellectuelle. Comment expliquer, sinon, la capacité d'afficher avec autant de désinvolture leur méconnaissance généralisée de décennies de recherches rigoureuses et de développement de pédagogie anti-oppressive ?

Finalement, le projet de loi 32 a été présenté comme un moyen de « mettre fin à la censure dans nos universités ». Mais qui a monté de toutes pièces cette soi-disant menace de censure, si ce n'est ces enseignant·es réactionnaires s'insurgeant à la moindre critique des rapports de pouvoir internes à l'Académie ? Qui a offert sur un plateau d'argent l'opportunité parfaite à un gouvernement profondément anti-intellectuel·les de resserrer la vis à l'université ? La liberté académique, dans sa définition, je le rappelle, a aussi une dimension de responsabilités : la responsabilité de l'individu et de la communauté universitaire des conséquences de leur travail. Pourtant, lorsque le damné a émergé comme questionneur, penseur et théoricien pour demander des comptes au corps enseignant, ce dernier a préféré travailler activement à sa perte plutôt que de se regarder en face[1]. Comme on dit : on récolte ce que l'on sème et il semble que le temps de la récolte soit venu à bâbord

1. Nelson Maldonado-Torres, « Outline of Ten Theses on Coloniality and Decoloniality », Fondation Frantz Fanon, 2016. En ligne : caribbeanstudiesassociation.org

NOIR·ES SOUS SURVEILLANCE À MONTRÉAL

Stéphanie Germain, organisatrice communautaire
Ted Rutland, professeur à l'Université Concordia

En réponse à une panique morale concernant le crime armé, le SPVM a lancé une série de nouvelles opérations ciblant les jeunes noir·es et racisé·es, notamment l'installation de plusieurs nouvelles caméras de surveillance. La mise sous surveillance des personnes noires est une vieille stratégie à Montréal et elle doit être abolie.

L'année dernière a vu naître une vague de nouvelles opérations policières à Montréal, presque toutes soutenues par de nouveaux investissements publics et visant les jeunes noir·es et racisé·es dans le nord-est de la ville. Dernièrement, le SPVM a annoncé l'installation de dix-huit caméras de surveillance dans des « points chauds » de la ville. Ces caméras, maintenant en place, sont toutes situées dans des communautés noires et racisées, portant ainsi un autre coup à la dignité de ces communautés tout en omettant, une fois de plus, de s'attaquer aux inégalités sociales flagrantes qui produisent la violence sous toutes ses formes.

SURVEILLÉ·ES D'HIER À AUJOURD'HUI

L'idée de mettre les communautés noires et racisées sous surveillance ne vient pas de nulle part. Comme l'explique Robyn Maynard dans *NoirEs sous surveillance*[1], cette idée est née avec l'esclavage et s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Les annonces d'esclaves en fuite, montre l'auteure, encourageant les citoyens blancs de Montréal et d'ailleurs à considérer les personnes noires avec suspicion et à signaler les comportements « déviants ». Après l'abolition de l'esclavage, la surveillance a continué sous d'autres formes. Au 20e siècle, diverses autorités étatiques ont surveillé les travailleur·euses domestiques et les leaders des communautés noires, en déportant un grand nombre d'entre eux et elles sous prétexte d'accusations douteuses.

Aujourd'hui, les jeunes noir·es et racisé·es à Montréal sont soumis·es à un régime intense de surveillance policière. La police est présente dans leurs écoles, elle surveille leurs matchs de basket et elle se présente aux événements communautaires. Les jeunes Noir·es interrogé·es en 2018 par MTL sans profilage[2] ont témoigné être sous une surveillance quasi constante. « *J'ouvre ma fenêtre, je vois la police en avant de chez nous* », a rapporté un jeune. « *Je vais au parc avec mes amis, ils sont là.* » Un autre a expliqué : « *On marche et on voit des voitures de police qui passent. Ils ralentissent et nous regardent. Ils s'en vont et refont le tour encore, ralentissent et nous regardent. On se sent épiés pour vrai.* »

INJUSTE ET INEFFICACE

La surveillance, avec ou sans caméras, révèle une géographie urbaine faite d'inégalités sociales et de gaspillage de fonds publics. Les problèmes sociaux, y compris la violence, surviennent dans toutes les communautés, mais la réponse est souvent très différente lorsqu'il s'agit de communautés marginalisées. Si un problème se produit à Mont-Royal ou dans un autre quartier blanc et privilégié, personne ne suggérera de mettre des caméras pour surveiller les résident·es. Ce serait considéré comme une insulte, une atteinte à la dignité des personnes, et d'autres solutions, des vraies solutions, seraient donc offertes. Nous devons donc nous demander : quel message la ville veut-elle envoyer en augmentant encore une fois la surveillance des quartiers racisés ? En investissant dans ces communautés, encore et seulement, sous forme de surveillance et de répression ? En les épiant comme si tout le monde était suspect ?

Une expression d'injustice, la surveillance est également une réponse inefficace à la violence. Au mieux, la police peut réprimer la violence après coup – et sa décision d'installer des caméras de surveillance révèle donc ses propres échecs à même *réprimer* la violence qui sévit dans les quartiers que l'on défavorise. Cela dit, demander à la police de prévenir la violence signifie simplement s'exposer à plus de surveillance et à plus d'arrestations pour des actes qui n'ont souvent rien à voir avec la violence. Cela ne fait rien pour soutenir concrètement les jeunes qui se sont retrouvé·es dans la criminalité et la délinquance faute d'opportunités, de choix, et faute qu'on leur offre un autre chemin. Elle ne fait rien pour guérir les traumatismes causés par la violence, qui sont à la fois une forme de dommage durable et un facteur pouvant conduire à la violence.

En fait, la surveillance peut devenir un facteur aggravant la violence au sein d'une communauté. L'omniprésence de la police, amplifiée par les caméras, peut créer une tension dans les quartiers déjà aux prises avec des dynamiques de violences systémiques. En plus d'écorcher le tissu social d'une communauté, cela peut rendre les gens méfiants les uns envers les autres et cela n'aide pas à préserver l'esprit de solidarité sociale. La surveillance peut également nuire à la demande d'aide chez un individu. La peur d'être identifié·e ou associé·e à des activités criminelles peut pousser à garder le silence.

Illustration : Ramon Vitesse

REPENSER LA SÉCURITÉ

Il est possible de prévenir la violence, mais cela nécessite un changement de paradigme dans la manière d'aborder la notion de la sécurité publique au sein des communautés marginalisées. Il s'agit d'investir directement dans ces communautés plutôt que dans la surveillance et la répression. Il s'agit de combattre la pauvreté et l'exclusion, qui constituent déjà une violence sans nom pour les jeunes racisé·es et qui peuvent mener à davantage de violence. Il s'agit de financer, respecter et valoriser le travail communautaire, comme on le fait pour le travail policier. Pour prévenir la violence, les intervenant·es et travailleur·euses de rues doivent être aussi visibles, voire plus visibles que la police. Il faut des investissements à la hauteur des défis de ces travailleur·euses communautaires. Les jeunes doivent avoir accès à l'aide dont elles et ils ont besoin et cette aide doit être plus visible et prépondérante que la présence policière dans leurs quartiers. Bref, il faut réduire la violence, plutôt que d'augmenter l'oppression.

De telles mesures peuvent briser les cycles de la violence. Contrairement à la surveillance et la répression policières, elles construisent également le tissu social et favorisent le vivre-ensemble et la cohabitation saine dans les espaces publics et partout dans les quartiers. Nous sommes donc confronté·es à un choix. Nous pouvons poursuivre une longue histoire de mise sous surveillance des Noir·es, en affirmant que cela créera de la sécurité, tout en augmentant la violence et l'insécurité. Ou nous pouvons choisir une autre voie, une voie qui place la sécurité et le bien-être des communautés noires et racisées au centre des préoccupations et qui leur fournit les ressources, si souvent refusées, qui leur permettront de prospérer. àb

1. *NoirEs sous surveillance : esclavage, répression, violence d'État au Canada*, trad. Catherine Ego, Montréal, Mémoire d'encrier, 2018, 350 p.

2. Pour en savoir plus sur cette initiative, lisez la contribution de MTL sans profilage dans notre dossier « La police, à quoi ça sert ? » : « Recherche, design et médias contre le profilage racial », *À bâbord !*, nº 87, p. 52-54.

Photo : Archives Canada

MAI 1972

INSURRECTION OUVRIÈRE À SEPT-ÎLES

Alexis Lafleur-Paiement, pour le collectif Archives Révolutionnaires*

En avril 1972, la plus grande grève ouvrière de l'histoire du Québec mobilise jusqu'à 200 000 syndiqué·es et paralyse la province. Après dix jours de débrayage, le gouvernement libéral de Robert Bourassa impose le retour au travail par une loi spéciale, tout en emprisonnant les chefs syndicaux. La réaction des travailleur·euses ne se fait pas attendre et les actions « illégales » se multiplient en mai, dont « l'insurrection ouvrière de Sept-Îles » reste un symbole à ce jour.

Au Québec, les années 1960 sont associées au développement de l'État-providence, mais aussi à la remise en cause de l'économie capitaliste. À la fin de la décennie, les grandes centrales syndicales[1] se montrent insatisfaites du programme social-démocrate provincial et désirent lutter pour de meilleures conditions de travail dans un horizon socialiste. Ces positions radicales s'expriment dans des textes tels que *Ne comptons que sur nos propres moyens* (CSN, 1971) et *L'État, rouage de notre exploitation* (FTQ, 1971). Dans ce contexte, l'idée d'un Front commun intersyndical fait son chemin, notamment pour unifier les luttes dans le secteur public et parapublic.

L'OFFENSIVE OUVRIÈRE DE 1972

Alors que les conflits de travail se multiplient au début des années 1970, les grands syndicats doivent affronter un nouvel adversaire : le gouvernement libéral de Robert Bourassa (premier ministre du Québec de 1970 à 1976, puis de 1985 à 1994). La question des salaires en particulier pose problème : entre l'intransigeance du gouvernement et les réclamations syndicales – qui se veulent une simple prémisse à des changements structurels plus profonds –, le conflit devient inéluctable. En janvier 1972, afin d'augmenter leur rapport de force, la CSN, la FTQ et la CEQ s'allient dans un Front commun. Leur principale réclamation : un salaire minimum de 100 $ par semaine pour tous·tes les employé·es du secteur public. Le gouvernement maintient son refus et une grève générale illimitée est déclenchée le 11 avril 1972, qui voit débrayer plus de 200 000 personnes.

Avant même le début de la grève, le gouvernement obtient des injonctions afin de limiter les possibilités d'interruption du travail. Il renchérit le 21 avril en promulguant une loi spéciale, le *Bill 19*, qui interdit la poursuite de la grève et lui permet d'imposer des conventions collectives dans le secteur public et parapublic si aucune entente n'est trouvée avant le 1er juin. De lourdes sanctions sont également prévues en cas de désobéissance. Les directions syndicales décident alors de suspendre

Photos : Archives Canada

le débrayage et de retourner négocier. Revanchard, le gouvernement poursuit les chefs syndicaux qui avaient appelé à ne pas respecter les injonctions d'avril : le 8 mai, Marcel Pepin (CSN), Louis Laberge (FTQ) et Yvon Charbonneau (CEQ) sont condamnés à un an de prison. Cette provocation enflamme le mouvement ouvrier, qui réagit par de très nombreuses grèves impromptues dans le secteur public comme privé, paralysant la province entre le 11 et le 14 mai. C'est dans ce cadre qu'a lieu « l'insurrection ouvrière de Sept-Îles ».

LA RÉVOLTE DE SEPT-ÎLES

En avril, la grève générale ébranle Sept-Îles comme le reste de la province : la ville, en partie bloquée, vit au rythme des réunions du comité de grève, en cherchant à inscrire son combat dans une perspective politique plus large, à travers notamment *Le Piochon*, journal des grévistes. Les travailleur·euses de la ville votent pour la poursuite du débrayage malgré le *Bill 19* et sont déçu·es de la décision des directions syndicales d'arrêter la grève le 21 avril. Iels continuent donc leurs

POUVOIR OUBLIER

Le documentaire *Pouvoir oublier* relate l'insurrection ouvrière de 1972 à Sept-Îles. Son titre polysémique veut repenser les chemins de la mémoire.

Homère, dans *L'Odyssée*, raconte l'arrivée d'Ulysse sur l'île des Lotophages, où on consomme le lotos, une plante qui a la particularité de faire oublier aux personnes qui en mangent qui elles sont et d'où elles viennent. Sur cette île de l'oubli, on vit loin des souffrances de la vie mais sans responsabilité, sans objectif à accomplir, dans le plaisir continuel. C'est pourquoi Ulysse doit ramener par la force ceux de ses compagnons qui souhaitent rester sur l'île. Ainsi vont la civilisation et le progrès : il faut lutter contre la tentation de l'oubli en entretenant la mémoire historique, en lui donnant un sens, une direction générale, sans quoi, pas moyen de se projeter dans l'avenir – comme Ulysse qui doit garder la mémoire et ne jamais s'arrêter, s'il espère accomplir son projet de rentrer à Ithaque.

Mais rentrer à Ithaque ou ailleurs, c'est encore donner le dernier mot au passé, à la tradition, au mythe d'une identité nationale qu'on pourrait retrouver pure et intacte au bout du voyage. Protéger la mémoire contre l'oubli, c'est aussi conserver le passé, et le défendre contre l'irruption du nouveau. Pour Nietzsche, qui prend à revers la conception d'Ulysse, l'oubli peut au contraire avoir une fonction positive : il s'agirait d'un « *pouvoir actif, une faculté d'enrayer* » le lourd poids du passé toujours ressassé, puisqu'on doit de temps en temps « *fermer les portes et les fenêtres de la conscience pour qu'il y ait de nouveau de la place pour les choses nouvelles* ».

Oublier pour mieux se souvenir

Le titre de notre film peut se comprendre comme un désir de prendre à rebours un récit collectif consensuel, en allant chercher ses failles dans les discours dominants. Paradoxalement, oublier le récit dominant, c'est par la même occasion mieux redécouvrir ce qui, dans notre mémoire commune, est passé sous silence, diminué, réduit à l'anecdotique, ce qui pourrait brusquer le fil continu et lisse d'une histoire renvoyant à la seule action d'illustres personnages. Ce qui est passé sous silence, dans les récits historiques mythifiés, c'est l'évènement lui-même, l'ouverture vers un monde nouveau qu'il a brièvement représenté. L'énergie créatrice de nouveau, celle qui est apparue — pour aussitôt disparaître — au cœur de l'événement, ne se retrouve pas dans les récits historiques qui se servent de la connaissance du passé pour interdire tout changement dans le présent.

Oublier, donc, ne veut pas forcément dire se condamner à répéter aveuglément le passé, comme on le pense trop souvent. Oublier, c'est aussi se donner la possibilité de commencer quelque chose de nouveau. Et tous ces récits historiques qui considèrent d'emblée les illustres personnages (à savoir les élu·es et les chef·fes) comme mandataires de masses sans visage, il faut savoir les oublier, pour retrouver l'énergie démocratique à l'œuvre dans l'événement. Car, écrivait Borduas dans le Refus global : « *Il est naïf et malsain de considérer les hommes et les choses de l'histoire dans l'angle amplificateur de la renommée qui leur prête des qualités inaccessibles à l'homme présent.* »

Un nouveau récit

Au récit mythique de la Révolution tranquille, cristallisé dans sa devise « *je me souviens* », nous opposons la revendication de pouvoir oublier. Pouvoir oublier ce qui fige l'histoire et la transforme en butin culturel. Pouvoir oublier ce qui bloque l'énergie du commencement, celle qui s'est manifestée lorsque quelques militant·es de Sept-Îles ont pensé un instant qu'ils et elles pourraient tout changer, mais que leurs rêves et leurs luttes se sont fracassés sur le mur du réalisme des crises économiques successives, de la répression des grèves et des désillusions politiques.

Nous aurions alors pu conjuguer le titre autrement, soit *Pouvoir oublié*, pour mettre l'emphase sur cette mobilisation populaire exceptionnelle et cette force collective qui détonne avec notre époque si cynique en comparaison. C'est cette volonté de casser le système et de mettre en branle un véritable pouvoir ouvrier que les protagonistes d'autrefois préfèrent aujourd'hui éponger de leur mémoire, tant leurs idées de jeunesse leur paraissent aujourd'hui naïves et démodées – mais aussi parce que l'histoire, cette machine cruelle, leur rappelle leurs trop nombreuses défaites. àbâ

Pierre-Luc Junet

Pouvoir oublier, documentaire de Pierre-Luc Junet et David Simard, Bunbury Films, 2022, 90 minutes.

moyens de pression jusqu'à ce qu'une nouvelle grève soit déclenchée en réaction à l'enfermement des leaders syndicaux. Le 9 mai en fin de journée, les travailleurs de la construction (affiliés à la FTQ) ferment le chantier « Mille 3 » et manifestent devant le Palais de justice pour dénoncer le sort des chefs des centrales. Plus de 300 personnes se réunissent dans une ambiance tumultueuse : la rue principale est bloquée et des vitres volent en éclat, mais la police n'ose pas intervenir. Une seconde manifestation a lieu le même soir à l'initiative des travailleur·euses du secteur public, noyau dur de la grève d'avril : cette fois la police attaque, blesse plusieurs personnes et procède à dix arrestations.

Le lendemain matin, les « gars de la construction » reprennent l'initiative. Ils commencent par fermer les chantiers, puis bloquent les lieux de travail des ouvrier·ères du secteur public, facilitant grandement la reprise de leur débrayage. Le mouvement est suivi par les employé·es de la municipalité. Surtout, les deux entrées de la 138 – seule route donnant accès à la ville – sont condamnées par des camions, des barrages renforcés par des tranchées durant la journée. Les mineurs choisissent d'intégrer le mouvement de grève, rejoints par les « métallos » de toute la Côte-Nord. À 10 h se tient une grande assemblée à l'aréna, où plus de 800 travailleur·euses décident de fermer tous les commerces non essentiels de Sept-Îles. Vers midi, un groupe de syndiqué·es occupe le poste de radio de CKCN, prenant le contrôle des ondes : il n'est plus diffusé que des textes et communiqués syndicaux, ainsi que des chansons québécoises et françaises. En après-midi, une foule entoure le Palais de justice, protégé par la quarantaine de policiers que compte la municipalité. La bataille commence : pierres et cocktails Molotov contre gaz lacrymogènes. La victoire des manifestant·es est rapide et vers 16 h, les policiers cessent le combat et s'enferment dans le Palais de justice. On proclame alors la ville « sous le contrôle des travailleurs ».

Malheureusement, l'euphorie est de courte durée. Vers 17 h, un antisyndicaliste ivre décide de foncer dans la foule avec

Photo : Archives Canada

sa voiture, blessant une quarantaine de personnes et tuant un ouvrier, Hermann St-Gelais. Le meurtrier est remis aux policiers séquestrés alors que l'hôpital est réouvert pour soigner les blessé·es. Le lendemain, à l'aréna, une assemblée populaire d'environ 4000 personnes élit un comité de coordination. Le comité entre en négociation avec les autorités municipales qui acceptent d'envoyer un télégramme à Robert Bourassa lui demandant d'abroger le *Bill 19* et de libérer les chefs syndicaux, de laisser le poste de CKCN à la disposition des travailleur·euses et d'exiger la fermeture de tous les commerces non essentiels de Sept-Îles. Mais le rapport de force s'inverse rapidement entre les autorités et les grévistes : les barrages ont été levés, la police locale – appuyée par la Sûreté du Québec – reprend peu à peu le contrôle de la ville et les travailleur·euses ne peuvent se réunir à l'aréna le 14 mai. Dans l'impossibilité d'agir, les ouvrier·ères reprennent le travail entre le 15 et le 18 mai, dans le désarroi et l'amertume. Alors que les grévistes de Sept-Îles ont été les premier·ères à relancer le débrayage en mai, iels sont aussi les dernier·ères à capituler.

À la suite de la défaite du mouvement autonome de mai, le Front commun se désagrège peu à peu, avec des scissions au sein même des centrales syndicales. Le gouvernement Bourassa, par la répression et la division, a repris le contrôle des évènements et impose, à l'été et à l'automne 1972, une série de conventions négociées par secteur, affrontant dorénavant un ennemi désuni. Malgré cela, le Front commun de 1972 et en particulier les actions « illégales » de mai n'auront pas été en vain : c'est au courant de cette même décennie que les conflits de travail seront les plus nombreux et les plus offensifs au Québec, autant dans le secteur public que dans le secteur privé. L'exemple de Sept-Îles aura aussi ouvert un nouvel horizon pour les travailleur·euses d'ici : la possibilité d'occuper et d'autogérer sa ville. ab

*En ligne : archivesrevolutionnaires.com

1. Notamment la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

ARCHIVES RÉVOLUTIONNAIRES

DES LEÇONS DU PASSÉ POUR LA NOUVELLE GÉNÉRATION MILITANTE

Lylou Nicastro

Archives révolutionnaires est le premier centre d'archives au Québec à se donner le devoir de couvrir systématiquement les mouvements de gauche radicale. Communisme, indépendantisme, marxisme-léninisme, anarchisme, luttes autochtones, féminisme, socialisme, etc. : le collectif porte attention à toute l'extrême gauche québécoise.

François Saillant n'avait jamais vu d'exemplaire de *Révolution québécoise* avant tout récemment. Cette revue indépendantiste révolutionnaire, lancée par Pierre Vallières et Charles Gagnon juste avant qu'ils rejoignent le Front de libération du Québec, n'a publié que huit numéros entre 1964 et 1965, mais a contribué à diffuser l'idée d'un Québec libre et socialiste.

En découvrant le collectif Archives révolutionnaires, François Saillant, militant septuagénaire, a redécouvert ce pan d'histoire militante. Pouvoir se plonger dans des documents, parfois rares, d'anciens groupes militants est une richesse que le collectif souhaite offrir à la communauté.

Archives révolutionnaires a fait son nid dans le Bâtiment 7, situé dans le quartier de Pointe-Saint-Charles, à Montréal . C'est au deuxième étage de ce centre communautaire autogéré et aux côtés d'ateliers d'arts, d'une épicerie à but non lucratif, de la brasserie artisanale les Sans-Taverne, de la salle de soins thérapeutiques ainsi que de plusieurs locaux à diverses fonctions que se situe la bibliothèque dont s'occupe Archives révolutionnaires.

Depuis 2017, les trois membres du groupe, avec l'aide occasionnelle d'une dizaine de leurs camarades, accumulent la documentation liée aux mouvements révolutionnaires québécois. Même des documents datant du 19e siècle peuvent être trouvés dans leur collection s'élargissant de semaine en semaine. Ils et elles collectionnent notamment les revues, les journaux, les affiches, les pamphlets, les brochures et tout support physique intéressant. Ils et elles possèdent même quelques vinyles produits par des organisations militantes.

LE PASSÉ AU SERVICE DU PRÉSENT

Les membres du collectif, des militant·es dans la fin vingtaine, désirent surtout offrir des outils pratiques et théoriques aux groupes militants actuels. « *Les gens arrivent avec l'intuition que le système capitaliste ou social ne fonctionne pas, mais ils ne sont pas outillés stratégiquement et tactiquement pour répondre à ce problème* », explique Alexis Lafleur-Paiement, cofondateur d'Archives révolutionnaires.

Bibliothèque commune du Bâtiment 7 où les Archives révolutionnaires ont mis à disposition une partie de leur collection. Photo : Mélissa Miller (Archives révolutionnaires)

«*On le voit dans le mouvement étudiant. À chaque trois ans, les gens doivent réapprendre à faire de la mobilisation, à faire du piquetage, à faire une grève, etc.*», ajoute-t-il.

L'idée de s'inspirer du passé pour bâtir les luttes actuelles n'est pas nouvelle. Mélissa Miller, cofondatrice du collectif, a trouvé les traces d'une idée similaire dans un manifeste de la revue *Parti Pris*. Déjà dans les années 60, des acteurs des luttes de l'époque estimaient que, pour créer un parti socialiste révolutionnaire fort, la mise sur pied d'un centre d'archives et de recherche était une étape primordiale. Avec leur camarade Samuel Provost, Mélissa Miller et Alexis Lafleur-Paiement mettent ainsi la main à la pâte pour voir leur projet s'épanouir à la hauteur de leurs ambitions. Tou·tes trois étudiant·es, ils et elles consacrent plusieurs heures par semaine aux Archives révolutionnaires en plus de leurs études, le tout, sans toucher un sou.

CONTRIBUER AUX LUTTES ACTUELLES

François Saillant, membre fondateur de Québec Solidaire, accorde lui aussi une importance capitale à ce «devoir de mémoire». Reconnu pour ses quatre décennies à la coordination du FRAPRU et pour les luttes qu'il a menées pour l'accès au logement abordable, il s'est aussi impliqué longtemps dans des groupes et des revues marxistes-léninistes et de gauche radicale dès les années 70. «*C'est important de toujours faire les choses en lien, en référence ou en opposition à ce qui s'est vécu auparavant*», dit-il.

Il a aussi fait don d'une partie de son propre fonds d'archives à Archives révolutionnaires. Il a permis au groupe de compléter certaines collections de revues en donnant les numéros manquants de *Révolte* et d'*Unité prolétarienne*, ainsi que les bulletins mensuels et brochures du regroupement de solidarité avec les Autochtones dont il faisait partie. «*Qu'ils puissent mettre à la disposition des gens ces textes, brochures et journaux, qui sont souvent absolument introuvables, je trouvais que c'était important de le faire*», mentionne le militant au long parcours.

Les dons d'archives sont d'ailleurs les entrées principales du collectif. Des contributions comme celle-là ne sont donc pas rares dans l'histoire d'Archives révolutionnaires. «*Les gens sont très heureux de nous rencontrer, de nous raconter leurs histoires, de nous donner des documents, de savoir qu'on va non seulement les préserver, mais aussi les mettre en valeur*», explique Alexis Lafleur-Paiement. Selon lui, cette capacité au don de soi est un avantage de participer à un projet mené par et pour les milieux de gauche radicale, où la camaraderie est très forte.

UNE ACTIVITÉ EN EXPANSION

La demeure d'Archives révolutionnaires, lieu de transition vers un local plus spacieux du Bâtiment 7, n'abrite pas toute la documentation du collectif. Sur les 3000 livres théoriques et historiques que détient le groupe, les documents qu'il rend accessibles à tou·tes occupent, pour le moment, deux larges bibliothèques. On y retrouve des auteur·trices plus classiques dans l'une et des plus contemporain·es dans l'autre. Cinq boîtes et un imposant classeur rouge regroupent aussi une fraction des archives. Dans leur future salle, l'équipe d'Archives révolutionnaires pourra conserver et exhiber ses 100 mètres linéaires de documentation. Pour l'instant, de nombreuses boîtes et cartables s'entassent encore chez les membres du groupe.

Sur le divan en velours turquoise ou autour de la massive table en bois, les visiteur·euses peuvent confortablement venir se plonger dans un livre, discuter ou travailler. Les membres du collectif ne se limitent pas seulement à un travail archivistique rigoureux. Dans le but d'informer, le collectif a ajouté à ses activités l'écriture d'articles contextuels, publiés sur leur site web, présentant et expliquant le contenu de leur documentation. Ils et elles se promènent d'ailleurs régulièrement dans Montréal et à travers le Québec pour faire des présentations thématiques et pour aller à la rencontre d'autres groupes militants.

Par leurs activités, les membres d'Archives révolutionnaires essaient aussi d'encourager les différents groupes à lier leurs luttes et à s'inscrire dans un réseau de gauche radicale plus large. «*J'ai l'impression que la raison pour laquelle on numérise les archives, c'est que les mouvements d'extrême gauche ne sont pas assez forts et qu'il n'y a pas assez de passation réelle des expériences*», révèle Mélissa Miller. La mise en ligne est donc devenue un outil efficace pour diffuser les documents historiques à grande échelle.

RECONSTRUIRE LA GAUCHE RADICALE

Le collectif qualifie les années 80 de période d'effondrement. Alors que frappait la relance néolibérale, les mouvements de gauche radicale ont perdu bien des plumes, expliquent les membres d'Archives révolutionnaires. Les bastions marxistes-léninistes et socialistes ont peu à peu disparu. «*Maintenant, on a des groupes d'affinités, des amis qui vont faire des petits trucs ensemble, souvent bénévoles*», décrit Alexis Lafleur-Paiement. Même si ce vide a laissé place à une émergence plus importante de groupes anarchistes, les repères traditionnels ont été laissés de côté. Les réseaux communistes et anarchistes québécois actuels comptent quelques centaines de personnes, estime-t-il.

Les années 50 à 70, au contraire, étaient marquées par un foisonnement de groupes militants. Les partis et mouvements communistes regroupaient des milliers de membres partout au pays. «*Ces groupes avaient une organisation, des institutions, des lieux loués ou achetés, des salariés, etc.*», énumère le cofondateur d'Archives révolutionnaires. Le partage et la transmission de connaissances et d'archives se concrétisaient facilement au sein même des organisations.

Archives révolutionnaires veut donc pallier cette rupture dans la passation des savoirs. Les militant·es peuvent nourrir leur esprit révolutionnaire en parcourant les pages jaunies des revues de l'époque, aux titres évocateurs comme *La Masse*, *Québec libre*, *Pouvoir ouvrier*, et bien d'autres. ab

QUE FAIRE DE FACEBOOK ?

Elisabeth Doyon
et Philippe de Grosbois

Facebook préfère le profit maximal à la construction d'espaces permettant d'avoir des interactions enrichissantes et d'accéder à de l'information juste. Que faire de cette plateforme toxique à plusieurs égards, mais devenue presque incontournable ?

Photo : Thomas Hawk (CC BY-NC 2.0)

Les récentes révélations de la lanceuse d'alerte Frances Haugen sont venues confirmer ce que bien des chercheur·euses et activistes disaient depuis longtemps. Comme les hypothèses des chercheur·euses en sciences sociales, les documents fournis par Frances Haugen sont faciles à comprendre pour qui connaît l'entreprise. Facebook veut faire du profit, ce profit vient des revenus publicitaires. Il faut donc que les usager·ères restent le plus longtemps possible sur la plateforme, il faut que le fil suscite l'engagement, les commentaires, les clics, les réactions : «j'aime», «grr», «wouah» ! Ce que Facebook vend, c'est une fonction cognitive : notre attention. Les fils de discussion sont optimisés et personnalisés pour l'obtenir.

Cette optimisation nourrit la bête humaine : la peur, la haine, le biais de confirmation, l'effet Duning-Kruger (effet notable de l'ignare qui croit tout savoir alors que les personnes savantes doutent et hésitent). Une foule de mauvais plis de notre cognition se combine à cette optimisation pour créer un cocktail explosif : des fils de discussion violents où les positions sont bien campées. La fracture sociale se creuse. Les joutes par commentaires interposés touchent maintenant toutes les sphères de la société, depuis la sérieuse gestion de la pandémie jusqu'à la mise en conserve des légumes racines.

Devant ces constats, quelles sont les avenues possibles ? En schématisant un peu, les pistes de solution face à Facebook peuvent être regroupées en trois grandes catégories. On constatera que certaines sont plus prometteuses que d'autres.

TOUJOURS PLUS DE TECHNOLOGIES ?

Chaque fois que le président de Facebook Mark Zuckerberg est appelé à témoigner au Congrès américain pour défendre les actions du géant, son discours est toujours sensiblement le même : les défauts de ces technologies se régleront avec plus de technologie. Dans son témoignage devant le Congrès deux mois après l'assaut du Capitole, pressé par les représentant·es voulant savoir ce qui avait été fait pour améliorer le travail de modération, Zuckerberg répond : «*Plus de 95 % du contenu haineux que nous retirons est supprimé par une intelligence artificielle (IA) et non par une personne.* [...] *Et je crois que 98 ou 99 % du contenu proterroriste que nous retirons est identifié par une IA et non une personne.*» Pourtant, lorsque questionné par le représentant Tom O'Halleran sur ce que la compagnie fait pour augmenter sa capacité de modération, Zuckerberg explique que les algorithmes ne sont pas capables de différencier ce qui est une *critique* d'un propos haineux d'un *véritable* propos haineux[1]. Pourquoi tenter de nous convaincre que la solution technologique fonctionne, tout juste après nous avoir expliqué pour quelle raison elle ne fonctionne pas ? La réponse de Facebook pourrait se résumer par, «*il faut de meilleurs*

algorithmes, laissez-nous travailler, vous ne comprendrez pas! »

Or, selon Frances Haugen, c'est l'« *engagement based ranking* » – l'indicateur qui sert à privilégier le nombre de réactions pour choisir le contenu recommandé sur les fils d'actualité personnalisés – qui est le grand coupable des dérives. Avant les élections américaines, Facebook a réduit l'impact de cet indicateur de l'engagement dans l'algorithme de recommandation, puis l'a remonté tout de suite après les élections. Autrement dit, Frances Haugen démontre que Facebook est capable de jouer avec les paramètres de ses algorithmes pour modérer leurs effets délétères, mais que l'entreprise a choisi de ne pas le faire entre le jour de l'élection américaine et l'assaut du Capitole. L'entreprise choisit également de ne pas le faire lorsque la plateforme est utilisée pour organiser des génocides et des actes terroristes ou pour diffuser de la désinformation, lorsqu'elle exacerbe les problèmes de santé mentale et l'intimidation, ni même lorsqu'elle est employée par les puissances mondiales dans une guerre d'information[2].

RENDRE LE TIGRE VÉGÉTARIEN

Au Canada et au Québec, à l'heure actuelle, le point de vue critique à l'égard des géants du Web est probablement la posture dominante. C'est notamment l'attitude du gouvernement de Justin Trudeau depuis son mandat 2019-2021, et tout indique qu'il poursuivra en ce sens dans les années à venir. C'est aussi la position de plusieurs organismes de défense des milieux culturel et journalistique (pensons par exemple aux Amis de la radiodiffusion, à la Coalition pour la diversité des expressions culturelles ou à la Fédération nationale des communications et de la culture-CSN). Or, dire que Facebook et les autres sont des menaces à la démocratie, aux médias d'information et à la diversité culturelle, c'est une chose, mais cela ne signifie pas que toutes les initiatives politiques à leur endroit sont nécessairement bénéfiques et souhaitables.

Ainsi, une deuxième catégorie de solutions réunit les avenues visant à faire de Facebook un acteur plus *responsable*. Il s'agit ici de forcer le géant à mieux faire son travail, par exemple en l'incitant à mieux cibler la désinformation ou les propos haineux, ainsi qu'à retirer des publications ou bannir des comptes. D'autres proposent aussi que Facebook valorise davantage le travail journalistique « sérieux », par le biais du filtrage algorithmique ou par la redistribution de revenus publicitaires.

Même si elle est parfois articulée avec des expressions enflammées, la critique qui sous-tend ces propositions ne remet pas en question le modèle d'affaires de Facebook. Les propositions ci-haut, si elles étaient appliquées, mèneraient au contraire à faire de l'entreprise un acteur plus *mature* dans l'écosystème médiatique, et donc, à consolider sa présence dans nos existences. La lanceuse d'alerte Frances Haugen a d'ailleurs explicitement soutenu la piste de la responsabilisation du géant par la législation lors de son témoignage auprès d'élu·es britanniques, « *la régulation pourrait être bénéfique pour le succès à long terme de Facebook* [...] *si on rend Facebook plus sûr et plus plaisant, ce sera une compagnie plus profitable dans dix ans*[3] ».

Il y a donc ici une contradiction problématique: un discours qui commence par dénoncer les trop grands pouvoirs d'une entreprise aboutit finalement à consacrer ce pouvoir en cherchant à le rendre plus respectable. On trouve l'exemple le plus révélateur de ce paradoxe dans un billet publié par *Bloomberg*, où un chroniqueur soutient que la meilleure manière de rendre Facebook (et Amazon) redevable de ses actions, c'est... de lui donner un siège aux Nations Unies![4]

VISER LA RÉAPPROPRIATION

En fait, il ne s'agit pas d'encadrer Facebook, mais de limiter son pouvoir et son emprise. Il faut intervenir de manière à rendre le modèle d'affaires de l'entreprise de moins en moins viable, pour que des alternatives dignes d'intérêt disposent d'une chance raisonnable d'émerger.

Certaines formes de collecte de données, par exemple, pourraient être purement et simplement interdites. Les dispositifs de publicité ciblée devraient être fortement encadrés, voire interdits; la personnalisation des fils d'actualité selon un profilage des caractéristiques des individus devrait aussi être limitée. Il faut pouvoir inspecter le développement des médias sociaux pour mieux comprendre les logiques qui les structurent. Si le fonctionnement de l'algorithme lui-même ne peut être étudié en profondeur parce que sa manière de traiter des masses de données n'est pas accessible aux humains, on devrait sans doute se demander s'il est judicieux de se servir de tels algorithmes dans le cadre d'activités aussi élémentaires que s'informer ou interagir avec des proches.

Enfin, il faut forcer les médias sociaux à être interopérables, c'est-à-dire à ne plus être des jardins fermés auxquels on peut seulement accéder en se créant un compte. Si on retrouve des standards communs, comme ceux du courriel ou des appels téléphoniques, des alternatives plus respectueuses des besoins des communautés pourront alors se faire une place. On pourrait, par exemple, encourager des médias sociaux à but non lucratif et n'accumulant pas des masses de données personnelles. Pour cela, des mesures antitrusts s'avèrent incontournables.

Ces pistes d'action nous montrent qu'une autre voie est envisageable: celle qui vise à soutirer à Facebook ses pouvoirs pour en redonner aux sociétés. àb!

1. Le témoignage de Mark Zuckerberg est disponible via C-Span: « House hearing on combatting online misinformation and disinformation », 25 mars 2021. En ligne: www.c-span.org/video/?510053-1/house-hearing-combating-online-misinformation-disinformation

2. Le témoignage intégral de Frances Haugen est disponible via C-Span: « Facebook Whistleblower Frances Haugen testifies before Senate Commerce Committee », 5 octobre 2021. En ligne: youtu.be/GOnpVQnv5Cw

3. Citée dans Salvador Rodriguez, « Facebook whistleblower Haugen tells UK lawmakers the company refuses to take responsibility for its harms », *CNBC*, 25 octobre 2021. Notre traduction.

4. Ben Schott, « Give Amazon and Facebook a Seat at the United Nations », *Bloomberg*, 3 octobre 2021.

GAFA(M)

ADOPTER, ÉTENDRE, ANÉANTIR

Yannick Delbecque

Le troisième texte de cette série sur les GAFAM porte sur Microsoft, omniprésent dans le monde du travail et dont la stratégie technico-commerciale est féroce.

Microsoft naît en 1975 pour commercialiser un langage de programmation populaire sur les premiers ordinateurs personnels. Ce n'est cependant que quelques années plus tard que l'entreprise prendra véritablement de l'importance en profitant du projet d'IBM, un géant de l'informatique de l'époque, et se lancera dans le marché des ordinateurs personnels avec un nouveau concept. À l'aide d'un coup de pouce des influents parents du futur milliardaire Bill Gates, Microsoft réussira à vendre à IBM une licence permettant d'utiliser le système d'exploitation MS-DOS que Microsoft a acheté à une autre entreprise. Un système d'exploitation étant une composante immatérielle essentielle au fonctionnement d'un ordinateur, Microsoft comprend qu'il peut générer d'importants revenus en se rendant indispensable au fonctionnement de tous les logiciels créés pour les nouveaux ordinateurs personnels d'IBM, et détourne à son avantage la réputation d'IBM bien établie dans le milieu des affaires. Microsoft a la clairvoyance de préférer une entente lui assurant un revenu pour chaque ordinateur vendu avec son système, ce que ses critiques appellent la « taxe Microsoft ».

Cette première accumulation de capitaux permet à Microsoft d'investir dans le développement du système d'exploitation Windows et de la suite bureautique Office. En 1995, l'entreprise lance Windows 95, première version aboutie du projet, et s'assurera à travers diverses ententes commerciales qu'il soit le seul système présent sur les ordinateurs personnels de pratiquement toutes les marques. Le système connait un succès important et ancre définitivement la position dominante de l'entreprise dans ce domaine. La sortie du système coïncide avec la popularisation de l'accès à Internet. Craignant que la toile en vienne à diminuer le rôle de son système d'exploitation dans l'informatique personnelle, Microsoft lance son propre fureteur, Explorer, et tente de l'imposer en le distribuant avec Windows. Cette manœuvre déclenche aux États-Unis une poursuite anti-monopole de grande envergure. La saga judiciaire mène à un jugement ordonnant de scinder l'entreprise en deux pour séparer ses activités liées à Windows de celles liées à ses autres logiciels, mais Microsoft fait immédiatement appel pour en arriver à une entente qui n'aura finalement que peu de conséquences sur ses activités. Cette conclusion pave la voie pour l'apparition des géants du Web en montrant comment il est difficile de contrer un tel monopole[1].

En plus de mettre en lumière la mauvaise foi des dirigeants de Microsoft, les audiences liées à la poursuite révèlent aussi un mot d'ordre interne de l'entreprise : « adopter, étendre et anéantir. » Cela résume les trois phases d'une stratégie technico-commerciale utilisée notamment dans le développement du fureteur Explorer de Microsoft : *adopter* un standard établi dans ses propres produits ; *étendre* le standard en y ajoutant des extensions ne fonctionnant qu'avec ses produits ; enfin, *anéantir* commercialement les produits concurrents incapables ou refusant d'utiliser la spécification étendue, adoptée par une majorité d'utilisateur·trices. Des variantes de cette stratégie commerciale sont utilisées à maintes reprises par Microsoft, notamment pour mieux imposer sa suite bureautique Office, emblématique de la mainmise de Microsoft dans le monde du travail.

DES TENTACULES LARGEMENT DÉPLOYÉS

L'ubiquité de Windows et d'Office dans l'écrasante majorité des bureaux du monde et sur les ordinateurs personnels pourrait laisser penser à tort qu'ils sont la principale source de revenus du géant. Microsoft divise elle-même ses revenus en trois « segments » : produits et services d'affaires, infonuagique intelligente et informatique personnelle. Ces segments génèrent chacun une part approximativement égale des revenus du géant. On prend la mesure de la diversité des sources de revenus de l'entreprise par la variété de ses produits : on y compte le système d'exploitation Windows et la suite bureautique Office (version classique et version en ligne), la console de jeu vidéo Xbox et jeux divers, les serveurs Azure, le moteur de recherche Web Bing et les services de publicité associés, le réseau social professionnel LinkedIn et ses services, les logiciels pour la programmation, etc.

Comme les autres GAFAM, Microsoft doit l'étendue de ses activités à de très nombreuses acquisitions stratégiques. On pense par exemple à Hotmail et Skype ou à l'entreprise finlandaise de téléphonie

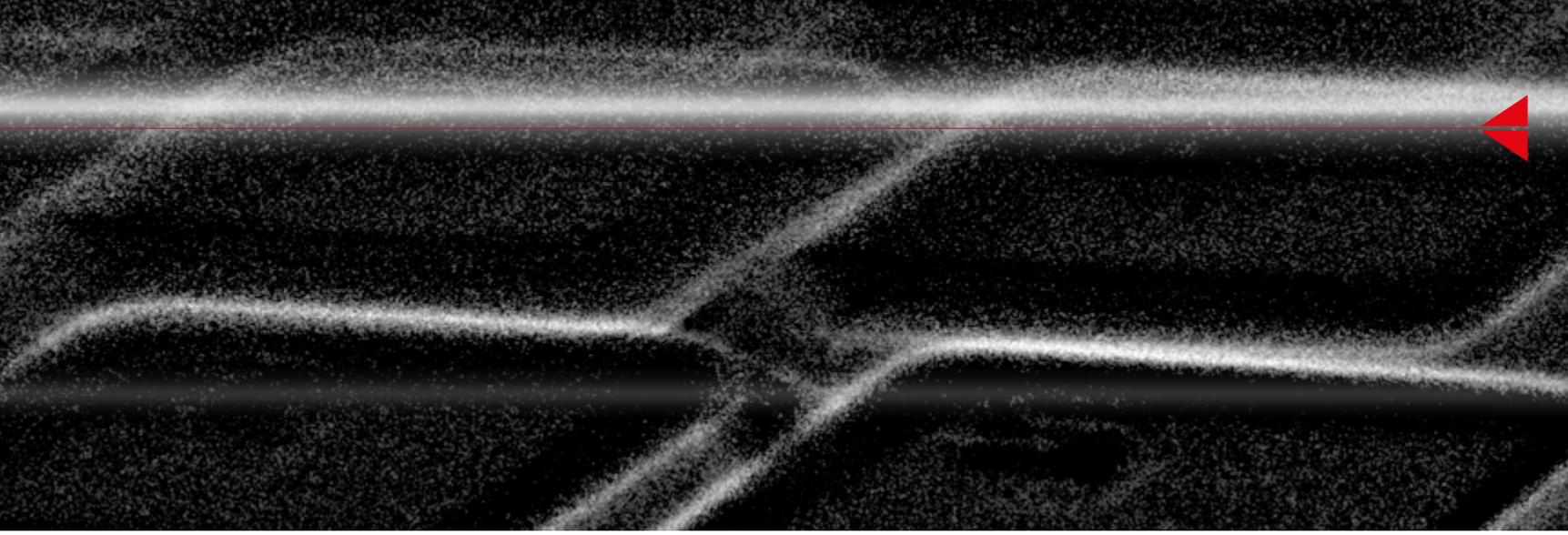

cellulaire Nokia. Elle a récemment fait l'acquisition du studio de jeu vidéo Blizzard pour la somme de 70 milliards de dollars US, ce qui en fait la 3e plus grande entreprise de jeux vidéo au monde. Elle a aussi mis la main sur le jeu vidéo Minecraft en 2004, devenu le plus populaire de tout le temps. Microsoft vient tout juste d'acquérir Nuance Communications pour près de 20 milliards de dollars US, entreprise dont la spécialité est la reconnaissance vocale et l'intelligence artificielle.

Bien que la publicité ciblée fasse partie des revenus de Microsoft, l'entreprise ne mise pas tant sur celle-ci et sur l'accumulation d'information sur ses usagers que certains autres GAFAM. Elle sait cependant monnayer la popularité de ses produits en faisant payer les gouvernements et autres entreprises de multiples manières. Par exemple, le géant reçoit un montant pour chaque téléphone Android vendu à cause des nombreux brevets qu'il détient, même s'il a commercialisé un produit concurrent.

MAINMISE SUR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Les institutions publiques maintiennent le monopole de l'entreprise en renouvelant les contrats de services et de licences logiciels sans que l'on considère adhérer à un produit compétiteur, préférant par exemple payer une « taxe Microsoft » qu'investir dans le développement de logiciels libres. De plus, les choix logiciels gouvernementaux s'imposent souvent indirectement aux citoyennes et citoyens en forçant l'utilisation de logiciels spécifiques pour accéder aux services et aux documents.

Au Québec, la domination de Microsoft s'incarne souvent dans la place quasi inexistante des logiciels libres dans les administrations publiques. En 2009 et 2010, l'organisme FACIL pour l'appropriation collective de l'informatique libre ainsi que la firme Savoir-faire Linux remportaient des victoires juridiques importantes: elles reconnaissent notamment que la Direction générale des acquisitions du Centre de services partagés du Québec et la Régie des rentes du Québec attribuaient illégalement des contrats à Microsoft sans appel d'offres. Le discours gouvernemental évolue à cette époque pour se montrer plus favorable à l'utilisation des logiciels libres comme outils informatiques gouvernementaux. En 2013, l'Assemblée nationale adoptait même à l'unanimité une motion encourageant « le gouvernement à poursuivre ses efforts pour promouvoir l'utilisation du logiciel libre au sein de l'administration publique ». Le passage à l'infonuagique entrepris au Québec depuis quelques années a malgré tout grandement favorisé Microsoft, l'entreprise récoltant 71 % de la valeur de toutes les ententes signées.

La présence de Microsoft dans les administrations publiques n'est pas limitée à la bureautique. L'entreprise est aussi critiquée pour le développement d'outils de surveillance policière dans les villes américaines.

QUOI DÉNONCER ?

On peut dénoncer Microsoft pour son utilisation de stratégies d'évitement fiscal, pour les horaires de travail difficile de ses programmeurs, pour sa manière de briser à répétition les standards informatiques communs à son avantage, pour sa stratégie de « taxe Microsoft » et pour s'être échappé de nombreuses poursuites pour pratiques anticoncurrentielles.

La domination de Microsoft est le fruit de l'utilisation de stratégies visant à se positionner comme inévitable, autant auprès des utilisateur·trices, d'autres entreprises informatiques, des gouvernements que du monde du travail dans son ensemble. On n'a généralement pas su prendre à temps la mesure de l'effet social des stratagèmes commerciaux de l'entreprise ni su prévoir l'incapacité répétée des États à freiner la création d'un tel géant, de peur de nuire à l'« innovation ». **àbi**

1. Microsoft échappera à plusieurs autres poursuites pour pratiques anticoncurrentielles à travers le monde, ayant toujours les moyens financiers de régler sans conséquences importantes sur ses activités. Il règlera avec la commission européenne une amende record de 1,7 milliard d'euros, et un recours collectif au Canada s'est récemment terminé par une entente où Microsoft s'est engagé à payer un demi-milliard aux détenteur·trices canadien·nes de plusieurs de ses produits, mais sans reconnaître avoir profité de sa position dominante pour augmenter ses prix.

COVID-19

D'IGNORANCE CRASSE EN AVEUGLEMENT

Olivier Drouin, idéateur de l'initiative citoyenne CovidEcolesQuebec*

Depuis août 2020, par l'entremise de mon site Web et des médias sociaux, je recense les cas de COVID-19 dans les écoles et milite activement pour une meilleure qualité de l'air. Voici pourquoi.

Le 14 mars 2020, le lendemain de la fermeture des écoles au Québec, Roxanne Khamsi, journaliste scientifique de renommée internationale qui a fait de Montréal sa terre d'accueil, publie un article qui passera à l'histoire, « They Say Coronavirus Isn't Airborne — But It's Definitely Borne By Air », sur le magazine en ligne *Wired*. Alors que la Santé publique s'affaire à nous demander de nous laver les mains et de désinfecter les surfaces, certain·es expert·es s'interrogent : et si la COVID-19 était transmise principalement par voie aérienne ? Les mesures sanitaires mises en place pour contrer le virus seraient-elles vraiment adéquates ? Dans les milieux fermés comme les écoles et les hôpitaux, la ventilation et la filtration de l'air ne seraient-elles pas des moyens concrets à privilégier ?

ÉCOLES À RISQUE

Les écoles sont fermées le 13 mars, initialement pour deux semaines, afin de contenir la pandémie du coronavirus. Le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge compare cette période à des vacances, alors que le monde entier prend conscience de l'ampleur de la situation. Certaines écoles rouvriront finalement le 11 mai, alors que celles de la grande région de Montréal ne rouvriront qu'en août. Les parents sont alors dans le noir concernant les modes de transmission et réaliseront assez rapidement que la qualité de l'air y est pour beaucoup.

En tant que père de deux adolescents au secondaire qui s'implique dans leur milieu scolaire depuis leur jeune enfance, je me questionne sur les modes de transmission du virus et les risques en milieu scolaire. La vétusté du parc immobilier scolaire est de notoriété publique. Il y a déjà, depuis des décennies, des débats sur la surpopulation des locaux, sur le dépassement des ratios maitre-élèves, sur les enjeux liés à la qualité de l'eau (présence de plomb) et aux moisissures, sur

le sous-financement des infrastructures et sur les rénovations majeures qui sont requises. L'arrivée d'un virus respiratoire dans cet environnement fermé, mal ventilé et dans lequel s'entassent des dizaines d'enfants plusieurs heures par jour semble réunir tous les ingrédients pour une explosion des cas.

MANQUE DE TRANSPARENCE

Le 29 mai, le premier ministre Legault déclare que le retour en classe est un succès à l'extérieur de Montréal. Cependant, le gouvernement ne recense pas officiellement les données sur les cas dans ce milieu. Je me questionne donc sérieusement sur le niveau de risque pour mes enfants et sur les critères de succès de cette réouverture. En échangeant avec plusieurs groupes de parents, il m'apparaît évident que l'information qui leur serait nécessaire pour prendre une décision éclairée sur le retour en classe n'est pas accessible. Les parents québécois se voient mis devant un choix impossible: offrir l'éducation à leurs enfants signifie les exposer à la contamination.

Le 10 août, le ministre Roberge présente son plan de rentrée scolaire. Il mentionne que les écoles devront informer les parents et les enseignant·es de tous les cas de COVID-19 dans toutes les classes par l'entremise d'une lettre dont le modèle est fourni par la Santé publique. Le gouvernement promet la transparence complète. Je décide donc de le prendre au mot et de recenser ces lettres afin de comprendre l'étendue de la transmission et de quantifier le risque pour mes enfants. C'est dans ce contexte que je lance, le 27 août, un site internet (CovidEcolesQuebec.org) et un compte Twitter (@CovidEcoles).

Rapidement, les médias et la population active sur les médias sociaux démontrent de l'intérêt pour ma démarche et me donnent de la visibilité, ce qui va aider à faire connaitre le mouvement et me permettre de réunir plus de lettres de confirmation des cas émises par les écoles. Les données s'accumulent à une vitesse éclair et il devient évident que l'école est un haut lieu de transmission. Mon site internet et mon compte Twitter deviennent des incontournables dans le suivi des cas dans les écoles, alors que le gouvernement minimise toujours la situation et ne publie pas ces données.

Après plusieurs questions et articles sur le sujet, la pression des parents et des médias force finalement le gouvernement à publier sa propre liste d'écoles où des cas de COVID-19 sont confirmés. Cette liste est remise en question par les directions d'école et les Centres de services, car elle contient des données erronées. Le ministre de la Santé Christian Dubé intervient et décide alors de faire retirer la liste. Pendant ce temps, l'initiative CovidEcolesQuebec prend de l'ampleur.

AVEUGLEMENT VOLONTAIRE

La population se demande alors ce qui cause l'explosion des cas. Plusieurs articles scientifiques et des centaines d'expert·es au Québec (dont celles et ceux de COVID-STOP) et à l'international sonnent l'alarme: le coronavirus se transmet par aérosols et la ventilation et la purification de l'air sont les moyens les plus efficaces pour les réduire. Je m'intéresse activement à cette explication et je m'entoure d'expert·es qui militent pour la reconnaissance de la transmission par aérosols.

Malheureusement, les expert·es qui conseillent le gouvernement s'entêtent à ne pas reconnaitre ce mode de transmission. Le principe de précaution est évacué pour faire place au dogme de la transmission par gouttelettes. La Santé publique va même jusqu'à qualifier les purificateurs d'air de «dangereux», ce qui fera d'elle la risée des expert·es à l'international.

Voyant la pression et l'inquiétude des parents, le ministre Roberge tente à plusieurs reprises de rassurer la population en mesurant le taux de CO_2 dans les classes. Le protocole utilisé est non seulement défaillant, mais aussi non respecté sur le terrain. S'ensuivra une série d'actions incohérentes, dont l'achat de 75 millions de capteurs de CO_2 qui arrivent 18 mois trop tard. Au moment d'écrire ces lignes, en mars 2022, les capteurs de CO_2 ne sont pas tous livrés ni tous installés. La population perd entièrement confiance en son ministre sur le dossier de la qualité de l'air.

La non-reconnaissance de la transmission par aérosols et l'entêtement du gouvernement à ne pas agir concrètement et rapidement sur la qualité de l'air laissent un sombre bilan: l'année scolaire 2020-2021 se termine avec plus de 50 000 cas recensés en milieu scolaire, auxquels on doit rajouter tous les cas ramenés en milieu familial et la transmission communautaire causée par les écoles.

Le bilan de l'année 2021-2022 sera malheureusement incomplet, car le gouvernement a cessé les tests PCR pour les élèves et les enseignant·es au début de la vague Omicron, en décembre 2021. Nous revenons donc à la situation du mois d'août 2020, alors que la transparence des données sur les cas dans les écoles était inexistante.

En fait, à l'heure actuelle, le milieu scolaire est encore plus fragile et vulnérable face au coronavirus. La qualité de l'air est la même qu'en 2020, mais les variants se suivent et ne se ressemblent pas. Ils sont plus transmissibles que la souche originale. Le gouvernement recule sur la transparence des données en milieu scolaire en éliminant par exemple le bilan quotidien des écoles affectées.

Malgré tout, je garde espoir qu'une simple initiative citoyenne comme CovidEcolesQuebec, initiée par un père de famille impliqué et inquiet pour la santé et sécurité de ses enfants, permette aux citoyen·nes de faire entendre leur voix, de faire changer les choses et surtout, de faire bouger le gouvernement. à bâbord!

* CovidEcolesQuebec est un organisme qui a pour mission de contribuer activement à la transparence des données sur les écoles affectées par la COVID-19 au Québec. L'initiative est récipiendaire du prix international Data Hero Awards et d'une médaille de l'Assemblée nationale.

ÉCOLE À TROIS VITESSES

VERS LA FIN DES ÉLÈVES « EN RIEN » ?

Wilfried Cordeau

La concurrence que se livrent les établissements d'enseignement publics et privés, couplée à la stratification des parcours qui s'y exprime, a mis à mal la mixité sociale et scolaire, et en péril l'équité et l'égalité des chances de cette école commune dont la Révolution tranquille avait rêvé. Inéquitable, notre système scolaire est en attente de solutions concrètes et de volonté politique.

Aujourd'hui, plus de 20% des élèves du secondaire fréquentent un projet particulier au secteur public, et 21% un établissement privé (34% à Montréal). Dans certaines régions, plus de la moitié des élèves du secondaire évitent ainsi la classe dite ordinaire, qui recueille désormais des concentrations importantes de jeunes issu·es de milieux défavorisés ou en difficulté, et ne bénéficiant pas de l'effet de pairs positif que permet une plus grande hétérogénéité. Conséquemment, les élèves issu·es des classes publiques régulières auraient presque deux fois moins de chances d'atteindre le cégep que ceux et celles qui proviennent du privé ou des programmes particuliers. Seulement 15% des élèves issu·es du public régulier atteindraient l'université, contre 60% des élèves diplômé·es du privé ou 51% du public enrichi.[1] Sous le poids de la ségrégation scolaire, le câble de l'ascenseur social a été rompu. Les disparités scolaires et sociales que l'école de la Révolution tranquille devait aplanir ont ni plus ni moins qu'été recréées au sein d'un système à trois vitesses.

DE L'ÉCOLE FOURRE-TOUT À L'ÉCOLE À LA CARTE

Cette ségrégation n'est pas qu'un effet du jeu de concurrence. Elle est maintenant caractéristique du système scolaire québécois, dont la compétition est une dynamique intégrante, assumée et renforcée par tous les gouvernements qui se sont succédés depuis que la Commission des États généraux sur l'éducation a tiré la sonnette d'alarme[2]. C'est un fait qu'il existe un quasi-marché scolaire, qui alimente avec l'argent public une concurrence inégale au nom d'une liberté de choix galvaudée ainsi qu'un jeu de tamis socio-économiques qui érode la mixité sociale au sein des écoles au profit d'une homogénéisation dans des établissements et filières élitistes où règne l'entre-soi plutôt que le vivre-ensemble.

Il semble bien qu'une certaine trame narrative marchande se soit imposée au Québec. D'une part, on aurait réussi à vendre l'idée d'un déterminisme scolaire et socioprofessionnel couplant fortement le lieu de scolarisation aux chances de réussite professionnelle de chacun : on serait passé de l'idée que l'école universelle favorise l'expression des talents sans distinction de classe, à la logique du capital humain, qui traite les parents comme des consommateurs-investisseurs, les incitant à payer un supplément à la gratuité scolaire (en plus de leurs impôts) pour améliorer l'employabilité et la valeur marchande (le capital) de leur progéniture, soit ses chances d'optimiser son plein potentiel… Qu'importe l'ascenseur social, il faut prendre celui qui, selon ce qu'on nous fait croire, mène le plus haut et le plus rapidement, quitte à sortir le chéquier pour avoir le privilège d'y embarquer.

Gravure : Giorgio Escher, Relativite, 1953

D'autre part, en cette ère de la personnalisation de masse, le rejet de toute uniformité ou formule commune s'exprime dans l'idée reçue que chaque enfant étant unique, il faut lui offrir une expérience stimulante et motivante à sa mesure, qu'il a désormais droit à l'expression de son individualité à travers son propre projet (si ses parents en ont les moyens), et qu'en conséquence chaque établissement et chaque parcours doivent être différenciés par une couleur locale, une saveur unique, porteuse, dit-on, de motivation et d'appartenance, et qui saura répondre à ses intérêts

et besoins. Alors que certaines commissions scolaires cherchent actuellement à abolir le programme régulier pour, disent-elles, diversifier leur offre au bénéfice de tous·tes, force est de constater qu'on passe lentement mais sûrement du projet d'école pour tous·tes à celui d'école pour chacun·e.

Enfin, on a intériorisé l'association de ces deux idées, à savoir que toute saveur rimerait avec excellence, et qu'on pourrait ainsi sauver nos enfants du filet social que représente l'école ordinaire… En somme, tout se passe au Québec comme si l'école commune était perçue comme sans saveur et donc sans intérêt. Sans projet, jugée à tort ordinaire, peu stimulante et peu performante, l'école régulière et son programme scolaire uniforme issu du ministère seraient devenus indésirables aux yeux d'une part croissante des parents, qui cherchent à le contourner dans un véritable sauve-qui-peut.

Faute d'engagement des gouvernements dans un dénouement satisfaisant, la ségrégation scolaire poursuit ainsi son œuvre et le fossé se creuse entre les jeunes en difficulté ou issus de milieux défavorisés et ceux des classes moyennes et supérieures.

VERS UN RÉSEAU SCOLAIRE COMMUN ?

Créé en 2017, le mouvement École ensemble dévoilait le 9 mai dernier son *Plan pour un réseau scolaire commun* afin de s'attaquer à cette impasse[3]. Ce dernier s'inspire du modèle finlandais pour regrouper les établissements publics et privés conventionnés qui le souhaiteraient au sein d'un réseau commun, gratuit, sans sélection et entièrement financé par les deniers publics. Des bassins géographiques fondés sur des critères de mixité sociale remplaceraient la liberté de choix et les modes de recrutement sélectifs, en contrepartie de l'obligation pour tous les établissements d'offrir des options variées et enrichissantes à tous les élèves sans restriction. L'horaire des écoles serait ajusté de manière à offrir la formation générale commune quatre périodes par jour, puis à répartir les élèves selon leur option de prédilection durant la cinquième période quotidienne. Les établissements privés qui ne souhaiteraient pas être intégrés à ce réseau commun perdraient leurs subventions publiques. Celles qui l'intégreraient maintiendraient leur autonomie de gestion, notamment en matière de ressources humaines. La mise en œuvre de ce plan s'étalerait sur six années. Finis, la concurrence, le magasinage, le marketing et l'inflation pédagogique et curriculaire.

Fruit d'un travail sérieux, le plan reste bien sûr à parfaire, car il laisse en suspens des enjeux complémentaires importants, et demeure une voie de compromis qui mise sur un réseau hybride au sein duquel des entités privées continueraient d'évoluer à l'abri de certains des mécanismes de régulation publics. Malgré ses angles morts, cette proposition a l'immense mérite d'apporter du nouveau dans une discussion bloquée (voir évitée) depuis plusieurs années et même de relancer le débat de fond sur de nouvelles bases. Et cela, il faut le saluer.

UNE NÉCESSAIRE MOBILISATION SOCIALE

La marche accélérée de notre système scolaire vers la fracture sociale inquiète de plus en plus. Malheureusement, le mutisme devenu classique des gouvernements ne fait qu'accroître le problème chaque année davantage. On ne se surprend pas que la CAQ, originellement acquise au projet d'écoles à charte (*charter schools*), se soit contentée, en tant que gouvernement, de nier le problème de la ségrégation scolaire pourtant mis au jour par le Conseil supérieur de l'éducation en 2016[4]. Au contraire, elle a plutôt choisi de cautionner et de renforcer l'école à trois vitesses, d'abord en maintenant les frais reliés à la fréquentation de projets particuliers à l'école publique (projet de loi n°12), puis en excluant l'abolition du financement des écoles privées confessionnelles de son projet de laïcité (projet de loi n°21). La mise à l'agenda politique de ce problème sociétal s'avère difficile, mais son ancrage dans la société civile semble de plus en plus tenace, quoiqu'avec l'abolition des élections scolaires, il tienne à la motivation de mouvements citoyens aux ressources limitées. Malheureusement, la majorité parlementaire demeure actuellement et probablement pour un temps favorable au statu quo, alors que le Parti conservateur du Québec ramène même l'idée des bonds d'éducation (*school vouchers*)…

Le chemin pour faire d'une proposition sérieuse de système scolaire équitable un enjeu électoral s'avère donc encore bien sinueux, mais sa percolation dans l'espace public demeure un passage obligé et les prochains mois ne manqueront pas d'occasions pour s'y atteler. Après avoir lancé un ouvrage collectif sur les défis de l'école québécoise[5], qui dénonce sans réserve les mécanismes de marchandisation scolaire actifs au Québec, le collectif Debout pour l'école! a annoncé un vaste chantier de consultation citoyenne sur l'avenir de l'école québécoise pour le printemps 2023. Celui-ci sera l'occasion de discuter de nombreux enjeux importants pour remettre notre système d'éducation sur ses rails. Nul doute que la ségrégation scolaire et la nécessité d'un système équitable pour y répondre seront au cœur des réflexions. Il restera à faire en sorte que cet élan puisse porter plus largement un vaste mouvement social susceptible de forcer le prochain gouvernement à agir pour de bon.

1. Pierre Canisius Kamanzi, « Marché scolaire et reproduction des inégalités sociales au Québec », *Revue des sciences de l'éducation*, vol.45, n°3, 2019, p.140-165

2. CÉGÉ (1996), *Rénover notre système scolaire : dix chantiers prioritaires*, 90 p. : collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs40260

3. École ensemble, *Plan pour un réseau scolaire commun*, 2022, 37 p. : www.ecoleensemble.com/reseaucommun

4. CSE, *Remettre le cap sur l'équité*, Québec, 2016, 100 p.

5. Debout pour l'école !, *Une autre école est possible et nécessaire*, Montréal, Del Busso Éditeur, 2022, 472 p.

CRISE CLIMATIQUE

LA SOLUTION MIRACLE

Carole Dupuis

Il se passe rarement une journée sans qu'une ONG, un gouvernement ou une sommité scientifique nous propose des solutions pour diminuer nos émissions de gaz à effet de serre. Et chaque 22 avril, nous assistons à un véritable festival des solutions climatiques dans les médias, qui célèbrent ainsi à répétition le Jour de la terre. Or, il n'existe qu'une seule solution miracle au réchauffement climatique : passer de la parole aux actes et mettre en application les solutions que nous connaissons souvent depuis des décennies.

Nous savons toutes et tous comment cesser d'émettre presque tous les gaz à effet de serre dont nous causons le rejet dans l'atmosphère, principalement en lien avec la production et la consommation d'énergies fossiles.

Dans le domaine du transport, il faut rester chez nous en optant pour le télétravail et les vacances locales. Circuler à pied, à vélo ou à vélo électrique chaque fois que cela est possible et organiser nos quartiers, nos villages ainsi que nos vies pour que cela soit presque toujours possible. S'il faut vraiment faire la navette matin et soir, choisir le métro, le bus ou l'auto électrique en mode covoiturage. Se déplacer à quatre personnes dans une voiture électrique émet facilement 90 % moins de GES que se déplacer en solo dans une voiture à essence !

En ce qui concerne le chauffage des bâtiments, il suffit de bannir les systèmes au mazout et au gaz naturel pour faire tomber les émissions de GES à presque zéro. Quant aux déchets, miser simplement sur des pratiques ancestrales aussi banales que la lutte au gaspillage alimentaire, le compostage, le réemploi des contenants et la réparabilité des objets nous fera déjà faire un grand bout de chemin pour venir à bout des GES qu'ils génèrent… en les éliminant à la source.

Rien de sorcier jusqu'ici. Et s'il est vrai que certaines activités sont plus difficiles à décarboner que d'autres, en industrie surtout, la plupart ne posent aucun défi technique digne de ce nom.

En fait, la liste des solutions concrètes d'évitement des GES est longue et archi-connue. Le Front commun pour la transition énergétique en propose des centaines dans sa *Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité*. Le GIEC en présente une synthèse admirable, pour chaque domaine de la vie quotidienne et chaque pilier de nos économies, dans le troisième et dernier volet de son sixième rapport, publié en avril dernier.

Le hic, c'est la mise en application.

AGIR À LA BONNE ÉCHELLE

Ni le Canada ni le Québec ne pourront faire leur juste part dans la lutte au réchauffement climatique sans que toutes les personnes qui y occupent des postes décisionnels et tous les ménages qui y vivent sachent comment éviter les émissions de GES et s'engagent dans une démarche radicale en ce sens. Néanmoins, *savoir* quelles sont les façons de faire à changer et *vouloir* les changer ne suffit pas. Il faut aussi *pouvoir* les changer, ce qui dépend très souvent des choix collectifs et non de décisions individuelles.

Comment diminuer les GES liés aux déplacements quand notre gouvernement s'emploie à aggraver le problème en investissant 6,5 milliards $ pour construire le tunnel autoroutier Québec-Lévis et 255 millions $ sur 5 ans dans le transport aérien régional, plutôt que de réserver les fonds à une mobilité beaucoup plus verte ? Comment sortir rapidement le gaz du chauffage des bâtiments quand Québec émet un décret sur la biénergie qui en prolongera l'usage pour au moins 30 ans ? Comment éliminer nos déchets à la source dans une économie dopée à la surconsommation, au gaspillage, au suremballage et au jetable, grisée par des réglementations complaisantes, une fiscalité qui ne joue pas son rôle et de généreuses injections de fonds publics ?

TERRITORIALISER LES SYSTÈMES

Si les idéologies en place empêchent encore pour l'instant tout progrès significatif de la décarbonation à l'échelle nationale, il existe peut-être tout de même un terreau fertile à l'action climatique efficace : celui des collectivités territoriales.

À cette échelle, il est encore possible d'espérer que les acteurs clés du milieu et la population puissent agir de concert pour briser certains des verrous systémiques qui bloquent le changement. Heureuse convergence, l'action climatique territoriale a le potentiel de non seulement avoir un impact important sur les volumes de GES émis, mais aussi de permettre à la société civile de reprendre une certaine maîtrise sur ses choix collectifs, de faciliter l'inclusion des populations marginalisées dans les démarches de transition socioécologique et d'atténuer la vulnérabilité qui plombe nos collectivités au terme de plusieurs décennies de mondialisation.

À titre d'exemple, le modèle des systèmes agroalimentaires territorialisés peut remplacer avantageusement le modèle industriel mondialisé qui domine. Il permet d'envisager que s'assoient autour d'une même table toutes les parties prenantes du système agroalimentaire d'un territoire donné, y compris la population, afin de créer un système largement autosuffisant, solidaire, carboneutre et zéro

Illustration : Ramon Vitesse

déchet, respectueux de la santé des sols et des cours d'eau. Certes, on ne reviendra pas à l'époque de nos ancêtres où tout était produit et transformé à la maison. Rien n'empêche toutefois une collectivité de s'organiser pour que les productions et autoproductions agroécologiques locales occupent la part du lion de son alimentation, que personne ne souffre d'insécurité alimentaire, que le gaspillage alimentaire devienne chose du passé et que la consigne et le compostage remplacent les montagnes de contenants et résidus organiques à trier, enfouir ou méthaniser.

La même logique peut s'appliquer au domaine de l'énergie. Sans surprise, Hydro-Québec affirme dans son plan stratégique 2022-2026 que la transition exigera une hausse de nos capacités de production d'électricité renouvelable. Pourquoi nos collectivités ne se doteraient-elles pas de systèmes énergétiques partiellement territorialisés au lieu de laisser le champ libre aux partenariats d'Hydro-Québec avec des entreprises privées comme Énergir et Boralex ? Conçus en fonction des ressources et des contraintes des territoires, ces systèmes territorialisés pourraient inclure entre autres la géothermie communautaire, la récupération de chaleur industrielle, l'éolien, le solaire et la biomasse. Ils procureraient des revenus aux collectivités et leur assureraient un minimum de résilience énergétique.

Tous les systèmes peuvent être passés au crible territorial. Même si les gouvernements supérieurs détiennent un pouvoir déterminant sur les systèmes de transport, les collectivités peuvent mener des actions structurées ayant un grand impact sur l'empreinte carbone des déplacements de personnes et de marchandises sur leur territoire. Un autre exemple est ce qu'on pourrait appeler le système de production de déchets : en s'unissant entre eux et avec la population, les acteurs clés d'une collectivité (municipalité, institutions, associations de commerçants, industries, entreprises d'économie sociale, médias, etc.) ont le pouvoir de tourner le dos aux emballages, contenants et objets à usage unique, de promouvoir activement l'économie du partage, du réemploi et de la réparation, et ainsi de suite.

CHANGER LE MONDE EN PASSANT PAR LES TERRITOIRES ?

Par l'ambition de son plan climat, la Ville de Montréal illustre bien les pas décisifs qu'une collectivité peut franchir malgré l'incohérence climatique des gouvernements Trudeau et Legault. Pour sa part, le projet Collectivités ZéN du Front commun pour la transition énergétique mise sur l'union des forces de la société civile sur des territoires circonscrits afin de transformer les milieux.

« *À force d'éroder les brèches, on finit par éroder le système. Les acteurs en place arrivent alors à s'engager dans une transformation profonde et porteuse de grands changements* », disait le professeur en innovation sociale Philippe Dufort lors d'un forum en ligne organisé par le Front commun pour la transition énergétique le 1er avril dernier. Sans constituer par elle-même une solution miracle, l'action climatique territoriale est assurément un terrain à investir pour effectuer ce nécessaire travail de sape.

CÔTE-NORD – NITASSINAN

TERRITOIRES ENCHEVÊTRÉS

Coordonné par Adèle Clapperton-Richard et Valérie Beauchamp
Illustrations par Emilie Pedneault et photos par Raphaëlle Ainsley-Vincent

Longer le fleuve, suivre les épinettes, remonter les rivières, marcher les tourbières, respirer la nordicité. Les vastes étendues de la Côte-Nord chamboulent, fascinent, apaisent. On les associe à l'immensité d'une nature brute, mais elles symbolisent aussi, malheureusement, des espaces accaparés, transformés, pillés. Le territoire nord-côtier fait en effet partie de ce qu'on nomme les «régions ressources», où les arbres, les cours d'eau et les sols ont été perçus comme des marchandises à exploiter, au détriment des écosystèmes et de la biodiversité, et, surtout, des gardien·nes et responsables de ces lieux, les Innus. Car la Côte-Nord, c'est d'abord le Nitassinan, le territoire ancestral innu – littéralement *notre terre* en innu-aimun. Ce sont des rivières, des portages, des sentiers empruntés depuis des millénaires; des relations et des savoirs territoriaux qui se sont développés en harmonie avec la faune et la flore boréales, et qui continuent de se transmettre.

La Côte-Nord est un territoire enchevêtré. Un territoire façonné par les interactions, autant les ententes que les rapports de pouvoir, entre les groupes allochtones et autochtones vis-à-vis l'occupation, l'utilisation et la gestion territoriales. De ces enchevêtrements naissent des relations au territoire où se tissent un enracinement, un sentiment d'appartenance. L'espace nord-côtier n'est pas homogène – on devrait même dire *les* espaces nord-côtiers – et pourtant il s'en dégage une certaine constance : celle d'un attachement profond, d'une fierté aussi.

Les textes qui composent ce dossier en rendent tout à fait compte. Ce sont des fragments de réalités nord-côtières actuelles, de projets et de préoccupations, où s'expriment des histoires et des émotions. Comment le territoire influence-t-il la création et l'expression artistiques? Quel héritage laisse la colonisation, entre la dépossession territoriale, la cohabitation et les possibles solidarités? Comment la nordicité façonne-t-elle les habitant·es et ce qu'on peut cueillir et cultiver? Quelles difficultés entraînent la distance de cette région, par rapport aux grands centres urbains? Quelle place occupent la culture et la langue innues?

Ces questions ont orienté les principales thématiques abordées dans ce dossier: les relations coloniales, l'éloignement, les liens communautaires, la sauvegarde et la protection – non seulement du territoire, mais aussi celles de la culture et de la langue innues. Culture et langage qui sont, comme le montrent plusieurs des textes ici réunis, indissociables de leur ancrage territorial ancestral. Tous ces textes dépeignent les spécificités de la vie nordique. Ils montrent ce qui rend la Côte-Nord unique, ce qui rend le Nitassinan magnifique. Ce n'est pas seulement un vaste espace; c'est un territoire vécu.

Tshima miṅu-tshitapatamekᵘ - Bonne lecture.

COHABITATION INTERCULTURELLE

UNE RECETTE IMPARFAITE

Charlotte Bellehumeur, département de géographie, UQAM*

Le territoire nord-côtier se définit non seulement par ses vastes paysages, mais aussi par les individus qui y vivent. Par des mobilités croissantes, la Côte-Nord se transforme en un espace pour les rencontres et la cohabitation avec l'Autre, notamment dans les milieux de travail.

La cohabitation sur la Côte-Nord a débuté bien avant la colonisation, malgré ce que les récits historiques rédigés par les vainqueur·euses racontent. En effet, les Premiers Peuples présents sur le grand territoire du Nitassinan (le territoire des Innu·es, « notre terre » en innu-aimun) se fréquentent depuis plusieurs centaines d'années.

S'en sont suivis les contacts avec les premier·ères pêcheur·euses européen·nes, même si la rencontre avec les Occidentaux·ales s'est concrétisée dans nos livres d'histoire à l'époque coloniale, entre les colon·nes français·es, les colon·nes anglais·es et les Premières Nations.

Aujourd'hui, ce sont des communautés allochtones francophones et anglophones ainsi que des communautés innues et naskapies qui se côtoient sur un vaste territoire partagé, dont les échanges sont entre autres tissés autour de la division de la gouvernance territoriale, de même qu'autour du partage et de la cogestion des ressources de la région[1]. Ces villes, ces communautés et ces villages sont reliés et communiquent par la voie terrestre (comme la route 138), la voie maritime (le bateau Bella Desgagné) ou la voie aérienne.

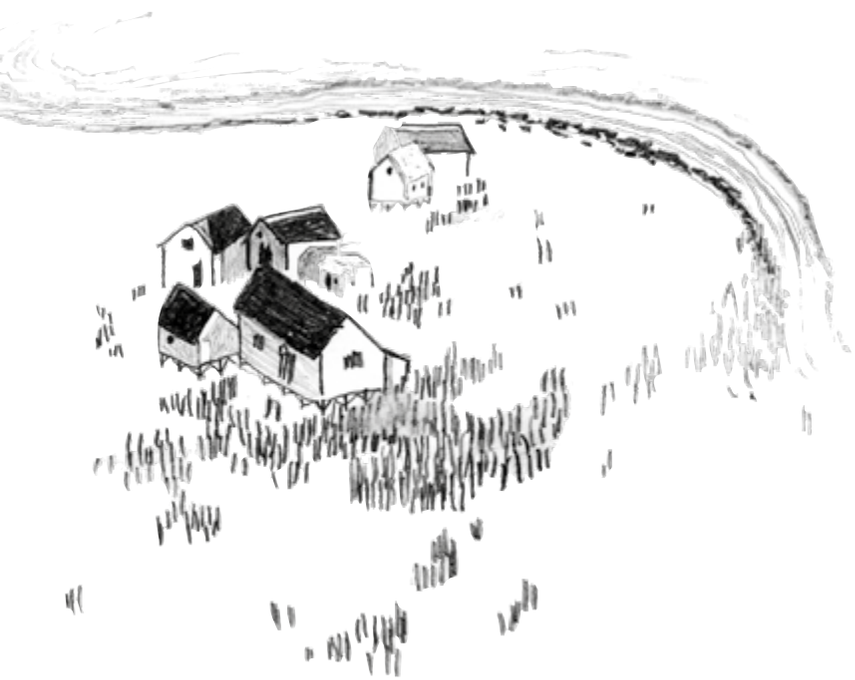

LA COHABITATION COMME CLÉ DE LECTURE

Ce long passé de mixité sur la Côte-Nord peut être défini de diverses façons. La cohabitation est d'emblée la « *dimension déterminante de l'habiter*[2] » et elle implique la coexistence entre les différentes nations et leurs cultures sur un même territoire, qui peut être harmonieuse ou conflictuelle. La cohabitation se caractérise en outre par la mise en commun et le partage qui doivent impérativement se faire dans le plus grand des respects des autres communautés afin de bien fonctionner[3] : c'est un « exercice de consensus[4] », un « vivre-ensemble[5] » à la fois volontaire et obligé. Néanmoins, ces relations interculturelles ne peuvent être complètement détachées de l'héritage colonial et sont teintées des rapports de domination, qui se matérialisent notamment par une distance culturelle. Il est donc primordial que des espaces de création de relations soient mis en place dans l'objectif de construire un espace commun et d'inclusion, vital et durable.

Les relations contemporaines prennent forme au sein de plusieurs sphères personnelles, culturelles, économiques, politiques, artistiques et de loisirs. La première étape de l'établissement d'un réseau social réside dans la rencontre banale et régulière avec l'Autre. Les milieux de travail représentent le noyau embryonnaire où les relations interculturelles prennent souvent naissance, et seront notre lunette pour observer les relations entre les nations, qui peuvent par la suite persister à de plus grandes échelles.

LIEU DE TRAVAIL : PIERRE ANGULAIRE DES RELATIONS INTERCULTURELLES

En plus d'être caractérisée par la présence de plusieurs peuples, la cohabitation sur la Côte-Nord est redéfinie par les mobilités et l'arrivée de nouvelles personnes en provenance d'ailleurs ou de l'extérieur du Québec. Cela transforme et bouleverse l'organisation sociospatiale de la cohabitation nord-côtière. L'arrivée de ces individus, le plus souvent pour des raisons professionnelles, entraîne des mouvements de plus en plus marqués au sein de la population nord-côtière.

De cette manière, le milieu de travail devient le point de rencontre initial, le premier contact, où toutes les nations doivent se côtoyer, socialiser et se tolérer et ce, peu importe l'origine ethnoculturelle, le genre, la classe ou la personnalité. Toutefois, les milieux de travail reproduisent eux aussi certaines disparités coloniales, comme les rapports raciaux qui se dessinent dans la

prédominance toujours actuelle des pratiques professionnelles allochtones néolibérales qui encouragent un certain racisme systémique.

Toujours est-il que le fait de se fréquenter régulièrement amène une promiscuité ordinaire qui permet de créer, avec le temps, un espace de confiance qui outrepasse cette distance ainsi que ces inégalités. Cette cohabitation permet de travailler de pair et encourage le développement de liens à l'extérieur du travail. Le milieu de travail offre de ce fait un contexte particulier où les rapports majorité/minorité sont revisités, notamment par des pratiques professionnelles qui visent la mise en valeur des manières d'être et de faire nordiques et autochtones. Le lieu de travail est ainsi un espace indispensable aux rencontres diversifiées et à la valorisation des différentes cultures.

Photo : Raphaëlle Ainsley-Vincent

ÉCLATEMENT DES FRONTIÈRES

Pour réduire les tensions et accroître l'équilibre dans la rencontre avec l'Autre à l'échelle régionale, les relations doivent surpasser le milieu professionnel pour se traduire dans les pratiques quotidiennes, des communautés, du nutshimit (l'intérieur des terres, en innu-aimun) et du territoire. Cela est grandement facilité lorsque les personnes habitent dans la même communauté que celle où se situe leur lieu de travail, puisqu'elles pourront pleinement participer aux activités et à la vie communautaires. Cela contribue également à réduire le roulement et améliorer la rétention des nouveaux·elles habitant·es sur la Côte-Nord, ce qui augmente le sentiment de familiarité qui se développe à long terme.

En sus, la cohabitation n'est complète que lorsqu'elle se fait aussi avec le territoire et à l'intérieur de celui-ci : la cohabitation est largement définie, ficelée et encouragée par le rapport à l'espace[6]. Bien s'intégrer au territoire permet de mieux comprendre comment celui-ci s'articule, comment les Nord-Côtier·ères, les Innu·es et les Naskapi·es y vivent, et encourage un meilleur respect envers les usager·ères ancestraux·ales et de longue date de ces milieux des régions dites éloignées.

Lorsque la cohabitation dépasse les lieux de rencontres préétablis, c'est à ce moment qu'elle contribue à la décolonisation des relations, au mieux vivre des peuples voisins. En ce sens, la cohabitation nord-côtière contemporaine ne se limite pas aux délimitations territoriales régionales : elle se poursuit en dehors de la Côte-Nord par les mobilités croissantes. En effet, les parcours migratoires ne se font pas seulement de grands centres urbains vers la Côte-Nord, mais tout autant en sens inverse. Par cet éclatement des frontières, les mouvements incessants, les technologies grandissantes et les infrastructures de déplacement de plus en plus accessibles qui permettent une contraction de l'espace-temps et facilitent l'échange culturel, la cohabitation nord-côtière s'ancre dans un réseau d'ouverture à autrui à plusieurs échelles et devient un enjeu qui concerne non seulement les habitant·es du Nitassinan et ses nouveaux·elles arrivant·es, mais également les individus à l'échelle québécoise. à bâbord

* Cet article a été rédigé par une étudiante allochtone en terres autochtones ancestrales non cédées, notamment sur le territoire Tio'tia:ke de la nation Kanien:keha'ka où se retrouve l'UQAM, et sur le territoire des Innu·es, le Nitassinan.

1. Annie Bourgeois, *Les relations interculturelles entre les Autochtones et les allochtones du Québec : étude de cas des communautés de Nutashkuan et Natashquan* (mémoire), Université du Québec à Montréal, 2011.

2. Laurie Guimond, Alexia Desmeules, Caroline Desbiens et Jean-Charles Piétacho, *Des ponts interculturels à la rivière Romaine ? : développement nordique et territorialités innues,* Québec, Presses de l'Université de Québec, 2019, p. 46.

3. Justine Gagnon, *Mode d'habiter et territorialités autochtones contemporaines : le cas de la natinisga'a en Colombie-Britannique* (mémoire), Université du Québec à Montréal, 2013.

4. Caroline Desbiens et Étienne Rivard, « Relations durables : autochtones, territoires et développement », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 38, nº 1, 2010, p. 302.

5. Laurie Guimond et Alexia Desmeules, « «Les oreilles se sont ouvertes des deux côtés » : développement territoiral et relations entre Innus et non-Innus au chantier Romaine », *Recherches sociographiques*, vol. 58, nº 2, 2017, p. 378.

6. Naomi Fontaine, *Shuni*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2019.

SÉCURISATION CULTURELLE

L'INNU-AITUN EN CLASSE DE FRANÇAIS

Camille Robidoux-Daigneault, enseignante de littérature au Cégep de Baie-Comeau

La posture de l'enseignant·e de français langue seconde est susceptible de reconduire des rapports de domination chargés. Quelle place est-il possible d'octroyer à la culture des apprenant·es innu·es dans ce contexte afin d'éviter de reproduire des pratiques hiérarchiques[1] entre la langue maternelle et la langue d'enseignement ?

À l'hiver 2022, le Cégep de Baie-Comeau a accueilli sa première cohorte d'apprenant·es au cheminement Tremplin DEC – Premières Nations. Celui-ci a émergé au terme d'une série de consultations avec le Centre régional en éducation des adultes (CRÉA) de Pessamit et d'étudiant·es innu·es afin de créer une grille adaptée aux besoins de la communauté. Parmi les éléments ciblés, notons l'amélioration des compétences en lecture et en écriture en français, l'accompagnement dans la découverte de l'univers numérique propre au collégial, les compétences organisationnelles et même… la gestion des finances personnelles ! C'est donc avec ce mandat bien précis en tête que s'est développée la grille du cheminement, un cursus qui permet aux étudiant·es de terminer leurs études secondaires à Pessamit tout en découvrant les études collégiales à Baie-Comeau.

DES ADAPTATIONS POUR FAVORISER LA RÉUSSITE

Il allait de soi pour moi qu'une mise en valeur soutenue de l'innu-aitun (la culture innue) serait au centre de mon cours de Stratégies de lecture et d'écriture[2] afin de favoriser la sécurisation culturelle[3] des apprenant·es. J'ai donc privilégié l'enseignement d'œuvres écrites par des Innuat, soit Michel Jean et Marie-Andrée Gill. Les étudiant·es ont donc été à même de s'identifier à la fois aux personnages et aux auteur·trices, ce qui leur était rarement arrivé, selon leurs témoignages (une évaluation qualitative du cours a été menée auprès des étudiant·es à la fin de la session).

Ils et elles ont d'ailleurs non seulement eu l'opportunité de rencontrer ces deux modèles littéraires, mais également de se familiariser avec les rouages de l'organisation et de l'animation de tables rondes littéraires. Ainsi, la classe s'est approprié les manifestations thématiques de *Tio'tia:ke* (roman de Michel Jean, Libre Expression, 2021) et de *Frayer* (recueil de poésie de Marie-Andrée Gill, La Peuplade, 2015) dans un format convivial, tout en consolidant ses compétences numériques et communicationnelles. Les étudiant·es ont participé à tous les aspects de l'organisation des événements culturels: infographie des affiches promotionnelles, rédaction d'invitations officielles à la communauté du cégep de Baie-Comeau, planification et animation des tables rondes.

À titre d'enseignante, j'ai pu relayer la parole d'auteurs et d'autrices qui problématisent un rapport parfois difficile à l'identité culturelle et proposent des pistes de solution pour s'adapter aux réalités contemporaines tout en préservant un savoir traditionnel. Toujours selon les témoignages recueillis, la présence continuelle de leur culture dans les contenus et la pédagogie employée favorisait la motivation et le sentiment de compétence des étudiant·es. Cette présence faisait contrepoids à une absence systémique au sein de leurs cours de français antérieurs.

L'APPRENTISSAGE AU SERVICE DE… L'APPRENTISSAGE

Je me suis sentie privilégiée de côtoyer des étudiant·es animé·es par une vive curiosité à l'égard des arts, de l'histoire et de la politique. En ce sens, la sécurisation culturelle est rapidement devenue un tremplin vers d'autres horizons. La légitimation de notre identité culturelle favoriserait-elle l'empathie et l'ouverture à l'altérité plutôt qu'un repli sur soi ? C'est ce que mon expérience m'invite à penser.

Afin de sortir d'une approche centrée sur une interprétation figée des œuvres, où l'enseignant·e est l'expert·e – ce que je ne saurais prétendre être dans un tel contexte culturel –, j'ai privilégié l'apprentissage coopératif et expérientiel. Je me suis également montrée vulnérable en questionnant les étudiant·es sur la prononciation de quelques mots d'innu-aimun, une langue dont j'amorce

DES PISTES DE SÉCURISATION CULTURELLE DANS LA CLASSE DE FRANÇAIS

- Reconnaître les traumatismes vécus par les étudiant·es, leur famille et leur communauté ;
- Être conscient·es des obstacles à la poursuite d'études supérieures des apprenant·es ;
- Étudier les particularités linguistiques de la langue maternelle des apprenants afin de favoriser l'efficacité de l'enseignement de la grammaire et de la littérature ;
- Reconnaître l'expertise culturelle des apprenant·es ;
- Légitimiser la langue maternelle des apprenant·es, ici l'innu-aimun ;
- S'autoriser à sortir du cadre rigide de l'enseignement supérieur lorsque possible.

Photo : Raphaëlle Ainsley-Vincent

l'apprentissage grâce à Yvette Mollen (Université de Montréal) et Monique Verreault (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan)[4]. Cela permettait aux étudiant·es de percevoir leur identité culturelle comme un objet riche et résolument actuel. Christopher Moreau, un étudiant de mon cours, l'a d'ailleurs bien thématisé dans un poème rédigé à la suite de la lecture du recueil de Marie-Andrée Gill :

[...] pour sauver ce qu'il reste d'un passé,
il se tourne vers le futur
les braises d'un tipi dans sa poitrine, cendres chaudes
une vie vacillante, sa volonté aussi, arbres sous le vent [...]

« Des rivières d'eaux claires et des sentiers de terres » (extrait)

UN LIEN AU-DELÀ DES MURS DE LA CLASSE

Outre les stratégies déployées dans les cours du cheminement, l'équipe du Tremplin DEC – Premières Nations souhaite s'affranchir du cadre traditionnel de l'enseignement collégial, notamment en prenant part à des activités pour soutenir la persévérance et l'engagement des étudiant·es. Nous irons d'ailleurs faire une initiation au kayak de mer avec les étudiant·es pour bien clore cette première session et se rappeler que l'apprentissage hors texte est tout aussi riche que celui que l'on fait en classe.

1. On appelle « diglossie » un bilinguisme où les langues parlées sont soumises à une hiérarchie. Les langues autochtones du Québec, qui ont un statut minoritaire, n'ont que peu de place dans l'espace public, contrairement au français ou à l'anglais, qui elles ont droit de cité; il s'agit d'une diglossie.

2. Le cours vise à soutenir la transition entre les études secondaires et les premiers cours de formation générale (Écriture et littérature et Philosophie et rationalité)

3. Le concept de sécurisation culturelle, apparu dans le système de santé néo-zélandais dans les années 1980, désigne avant tout une « responsabilité » institutionnelle et individuelle et non une « adaptation » de contenus ou de pratiques. Le concept s'impose depuis plusieurs années dans l'enseignement. Je le trouve particulièrement crucial dans un contexte de français langue seconde pour éviter de hiérarchiser des langues qui seront nécessairement amenées à se côtoyer au sein de la classe.

4. Monique Verreault enseigne des ateliers de nehlueun ouverts à tous et toutes sur Zoom de façon hebdomadaire.

ENTREVUE

PROTÉGER ET TRANSMETTRE L'INNU-AIMUN

Avec Yvette Mollen, professeure d'innu-aimun*
Propos recueillis par Adèle Clapperton-Richard , Isabelle Bouchard et Myriam Boivin-Comtois

Yvette Mollen est née dans la communauté innue d'Ekuanitshit. Elle consacre sa carrière à la sauvegarde et la transmission de la langue innue, l'innu-aimun. *À bâbord !* a échangé avec elle à propos des enjeux entourant la protection de cette langue et, par le fait même, de la culture innue.

***À bâbord !*: Quel portrait tracer de l'état actuel de l'innu-aimun sur la Côte-Nord ? Êtes-vous optimiste ?**

Yvette Mollen : Je n'ai pas de données vérifiées et récentes pour le nombre de locuteur·trices de la langue innue sur la Côte-Nord. Ce serait le rôle de l'Institut Tshakapesh d'effectuer ce travail d'évaluation de l'état de la langue. Comme cet organisme a un accès direct aux communautés et aux écoles innues, ce serait facile d'engager des personnes qui iraient sur le terrain et évalueraient la situation de la langue : l'utilisation, la transmission, etc.

Ce que je peux vous dire c'est que la situation a évolué depuis la colonisation. Beaucoup d'Innu·es d'une certaine génération et de certaines régions, comme en Minganie ou en Basse-Côte-Nord, n'utilisent que l'innu-aimun pour communiquer. Mais le commerce, les pensionnats et bien sûr les écoles telles qu'on les connaît maintenant ont contribué au bilinguisme des Innu·es. Aujourd'hui, presque tous·tes les Innu·es de moins de 60 ans sont bilingues.

Ensuite, pour expliquer certaines choses, ça me vient en innu d'abord…

Eshpish mishkutshipanit eshinniunanut anite innu-assit, mishta-mishkutshipanu ashit innu-aimun. Ne ua issishueian : ueshkat innu inniuipan anite nutshimit, kushpipan eshkᵘ eka shitshimakanit tshetshi apit anite innu-assit. Mishapani aimuna, mitshenupani kie, tanite innu-aitun an takuanipan eshakumitshishikua, nataunanipan, kussenanipan kie takuanipani aimuna anite nutshimit iapashtakaniti. Anutshish eshpish apinanut anite innu-assit, mishkutshipanua aimuna, passe tutakanipani, passe auiashunanipani anite mishtikushiu-aimunit kie ma akaneshau-aimunit.

Ekue takuak katshishkutamatsheutshuap, ekue takuak mishtikushiu-aimun. Passe innu-auassat ekue eka tshishkutamuakaniht aimuna : nutshimiu-aimuna ushkat kie nenua kutaka aimuna iapatanniti tshetshi nishtuapatahk : pishimuat, atushkan-tshishikua, atshitashuna, atishauiana, eshinikuashuniti aueshisha, namesha…. Anu uetshiuat tshetshi mishtikushiu-uitahk. Apishish anite katshishkutamatsheutshuapit uauitamuakanuat mukᵘ apu ishpannit nenu. Tshika ui itutakanuat anite nutshimit, tshika ui nishtutatishuat nenua nutshimiu-aimuna kie tshika ui eshkᵘ tapishimakanuat anite innu-aitunit.

(Avec le changement de vie dans les communautés, un changement s'est fait au niveau de la langue. Avant qu'on ne leur impose la sédentarisation, les Innu·es vivaient à l'intérieur des terres et fréquentaient le territoire. Plusieurs mots étaient utilisés aussi parce que la culture était plus vivante tous les jours : on chassait, on pêchait et les mots de l'intérieur des terres étaient utilisés. Depuis que les réserves existent, les mots changent, certains néologismes ont été faits, certains mots sont empruntés au français ou encore à l'anglais.

Et puis, il y a eu l'école. Certains enfants n'ont pas appris les mots de l'intérieur des terres ainsi que ceux utiles dans la vie de tous les jours : les mois de l'année, les jours de la semaine, les chiffres, les couleurs, le nom des animaux, des poissons… Ils ont plus de facilité à les prononcer en français. On leur en parle à l'école, mais ce n'est pas suffisant. Il faudrait les amener à l'intérieur des terres, il faudrait qu'ils et elles comprennent ces mots pour les connecter à la culture innue.)

Malgré tout, je reste optimiste, car de plus en plus de personnes sont conscientes du danger et tentent d'inverser la tendance à la baisse. Un travail immense est à faire, là devant nous, et si tous et toutes s'y mettent, ce sera plus facile de voir des résultats encourageants.

***ÀB !*: Dans quelles sphères d'activité les défis de la conservation et du développement de la langue sont-ils les plus grands ?**

Y. M. : À Ekuanitshit, la majorité de la communauté parle innu. Mais dans toutes les communautés, le défi est à la maison. À l'école, les enfants reçoivent l'enseignement en français et, avec les nouvelles technologies, ils et elles découvrent aussi d'autres langues : les parents doivent donc prendre le relais et continuer en innu après la journée de classe, pour pallier les manques.

Lorsqu'on entend les parents parler innu à leurs enfants et qu'on entend les enfants qui se parlent innu entre eux et elles, c'est très positif, car on sait que la transmission est assurée. Aussi, la

Photo : Raphaëlle Ainsley-Vincent

pratique de la culture facilite l'apprentissage de la langue. La génération des grands-parents et celle des parents parlent très bien l'innu. Les grands-parents ont connu ce qu'était le nomadisme, car la communauté d'Ekuanitshit est devenue une « terre réservée » en avril 1963.

***ÀB !*: Avec la migration de plusieurs Innu·es vers les villes, quelles sont les stratégies gagnantes pour assurer la pérennité de l'innu-aimun sur le territoire ? Lesquelles sont les mieux adaptées pour les communautés sur la Côte-Nord ?**

Y. M. : La majorité des Innu·es habitent encore les communautés et beaucoup de ceux et celles qui s'exilent vont revenir un jour ou l'autre. Cependant, ceux et celles qui sont maintenant à l'extérieur n'ont parfois plus l'innu comme langue maternelle. Il sera difficile de reparler l'innu s'ils ou elles ne l'ont jamais parlé, mais avec de la volonté, on peut s'approprier notre langue sans problème.

La première stratégie est donc la transmission directe des parents à son enfant : parler innu tous les jours à son enfant. Ensuite, s'assurer de pratiquer des activités culturelles, car c'est là que les mots de l'intérieur des terres sont utilisés. Si l'activité est faite avec les enfants à répétition, ce sera facile de continuer à communiquer, à transmettre en innu. Sur la Côte-Nord, il y a la nature, le plein air, les grands espaces. Toutes les activités culturelles sont donc faisables comme nos arrière-grands-parents les faisaient. On peut chasser les gibiers d'eau, aller à la pêche, faire un séjour à l'intérieur des terres, aller camper, manger les produits de la chasse et la pêche.

***ÀB !*: Vous enseignez l'innu-aimun à l'Université de Montréal depuis 2017 et êtes professeure invitée de la Faculté des arts et des sciences depuis 2021. Quelles sont les difficultés d'enseigner l'innu-aimun à des étudiant·es non innu·es, et la plupart du temps non autochtones ? Est-ce une langue difficile à enseigner ?**

Y. M. : Le plus grand défi a été d'adapter l'enseignement langue maternelle à l'enseignement langue seconde. Les Innu·es qui parlent la langue innue ont ce que les étudiant·es non locuteur·trices n'ont pas, soit « l'instinct ». Les locuteurs·trices connaissent « d'instinct » des éléments puisque ceux et celles-ci ont été exposé·es dès la naissance à la langue. Cependant, une difficulté demeure la même dans les deux cas, puisque les Innu·es n'ont pas eu de cours sur la grammaire de la langue.

C'est difficile pour les étudiant·es qui apprennent. C'est difficile parfois de bien expliquer des choses abstraites qui n'existent ▶

pas dans la langue de l'apprenant·e. Il faut leur dire alors qu'ils et elles doivent apprendre par cœur jusqu'à ce que la notion soit intégrée complètement.

***ÀB !*: À quel autre endroit aimeriez-vous enseigner l'innu-aimun ?**

Y. M. : J'aimerais enseigner dans les communautés innues, à l'intérieur des terres, à des enfants du préscolaire et primaire en même temps qu'à leurs parents avec l'aide d'aîné·es. Ce serait la meilleure école qui unirait la langue et la culture innues. Mais maintenant, j'enseigne l'innu à l'Université de Montréal en ligne. J'aime cet enseignement, cela me permet d'expérimenter cette façon de faire.

***ÀB !*: En innu-aimun, y a-t-il des mots ou des concepts qui ont malheureusement dû être inventés pour nommer des phénomènes blancs ?**

Y. M. : Je ne dirais pas « malheureusement ». Toutes les langues inventent de nouveaux mots face aux nouvelles réalités. Par exemple, depuis la pandémie et le confinement, les contacts par vidéoconférence ont augmenté : nous avons eu Zoom et des expressions sont apparues, « zoomer » par exemple. Dans notre monde actuel, il faut inventer les mots qui n'existent pas pour ne pas perdre la langue, c'est l'évolution de la langue. Et tant que la langue évolue, elle est en vie.

La façon dont les mots sont créés en innu-aimun tient de l'observation, de la vision de l'objet ou du concept. Beaucoup de nouveaux mots sont créés selon leur utilité chez les Innu·es. Beaucoup d'autres ne sont pas créés parce qu'ils ne sont pas utiles. Quand certains concepts en français n'existent pas en innu, il faut expliquer le concept et traduire la définition.

***ÀB !*: La langue innue est-elle genrée ? Quels sont les genres en innu-aimun ?**

Y. M. : Le genre, en innu, c'est l'animé et l'inanimé. Cela n'a rien à voir avec ce qui est vivant et non vivant, ce qui bouge ou ce qui ne bouge pas.

C'est une façon de classer les mots qui n'est pas non plus reliée au masculin ou au féminin. Mais nous pouvons différencier un homme d'une femme, d'un mâle ou d'une femelle chez les animaux. Tous·tes seront animé·es : les hommes et les femmes, sans oublier toutes les catégories d'êtres humains. On dira pour l'orignal mâle « nape-mush » (du morphème *nape*, « mâle ») et pour la femelle « ishkue-mush » (du morphème *ishkue*, « femelle »).

***ÀB !*: Pourriez-vous parler un peu du débat entourant la nécessité ou non de transposer à l'écrit l'innu-aimun ? Et des enjeux de la standardisation de la langue ?**

Y. M. : Quand on pense au français, dont l'écriture est standardisée partout dans le monde où la langue est utilisée, la question ne se pose pas. Apprendre le français pour le parler, on appelle ça un moyen de communication. Quand quelqu'un l'écrit ou le lit, là, on appelle ça l'éducation. On protège la langue par des lois, on manifeste pour celle-ci, on brandit le poing quand un directeur d'une quelconque compagnie fait une entrevue dans une autre langue que la langue prescrite par le peuple qui la veut en vie encore longtemps.

Alors, je ne parle pas de débat pour l'innu. Il en faudrait un pourtant, un débat véritable pour la conservation de l'innu par l'écriture standardisée. Les personnes qui ne sont pas en faveur de cette standardisation ne savent souvent pas la lire ni l'écrire. Elles ne connaissent pas encore la richesse de leur langue maternelle.

La première chose que les Innu·es doivent faire pour l'enjeu entourant la langue, c'est de la transmettre oralement à la génération suivante. Il ne faut pas laisser gagner les langues dominantes dans la conversation. Je m'explique : quand mon enfant me répond en français ou en anglais, je continue à parler innu, je réponds en innu. L'important est d'abord de parler la langue. L'écrire viendra ensuite, après avoir eu un bon apprentissage.

Utiliser la bonne orthographe est bon pour les enfants qui apprennent la langue sur les bancs d'école. Il faut qu'ils et elles voient une bonne orthographe exempte de fautes. Ce sera plus facile de lire, de comprendre pour la suite de l'apprentissage. Si nous lisions quelque chose écrit ainsi : « keskia, pourkoi ske t'me parl d'même ? » dans les livres qu'apportent nos enfants de l'école, nous appellerions probablement la direction d'école pour nous plaindre. Nous aurions une discussion quant au sérieux de l'enseignement. La confiance en l'école serait ébranlée.

Dans le cas de l'innu, certains parents n'ont pas eu la chance de connaître l'écriture standardisée. Les enfants l'apprennent à l'école, mais pas encore suffisamment. Si le parent s'intéresse à cette écriture, il ou elle pourra apprendre en même temps que son enfant.

***ÀB !*: Est-ce que la toponymie de la Côte-Nord reflète bien la présence de l'innu-aimun ?**

Y. M. : Les Innu·es ont toujours nommé les rivières, les lacs, les portages qu'ils et elles fréquentaient depuis des millénaires. Les villages voisins des communautés innues sont nommés en innu, même que les noms de certains d'entre eux sont francisés de l'innu. Par exemple *Tshekashkau*, qui veut dire « endroit rocheux, sans banc de sable », s'appelle en français Kegaska. Avec la colonisation, certains lacs, rivières ou montagnes ont été renommés. Mais l'Innu·e gardera le nom de l'endroit tel qu'il ou elle l'a appris.

***ÀB !* : Quelles seraient les conséquences directes de la disparition de la langue ? Pourquoi son maintien et son développement sont-ils cruciaux ?**

Y. M. : La culture est très liée à la langue, les deux sont inséparables. La culture des gens nomades disparaît tranquillement et s'en va vers l'oubli dans certaines communautés. Les jeunes et les enfants ne vivent plus comme leurs ancêtres, n'ont pas la moitié du vocabulaire que ces dernier·ères connaissaient et utilisaient. C'est la sédentarisation et l'éducation obligatoire qui a fragilisé la langue. Si la langue disparaît, la culture aussi disparaît, tout comme notre identité. Les Innu·es auraient de la difficulté à s'identifier réellement, à vivre pleinement, à pratiquer les activités culturelles comme cela se faisait au temps de leurs grands-parents. Ils et elles pourraient pratiquer les activités d'une autre façon, peut-être sans la moindre conviction. Si cela arrive un jour, les Innu·es vont tenter de « baragouiner » une langue lointaine, sans trop savoir ce qu'ils et elles disent et sans comprendre toute l'immensité des subtilités de la langue.

Un jour, en allant dans une communauté innue, nous cherchions notre chemin. Nous nous sommes donc arrêté·es proche d'une maison. Un aîné était assis sur la galerie, sur sa chaise berçante, il me faisait penser à mon père. Un homme basané qui a pris beaucoup de soleil, quelques rides sur le front, les cheveux noirs. Je me suis approchée de lui et lui ai demandé le chemin en innu. Il m'a répondu en français en me disant qu'il ne me comprenait pas. J'ai donc redemandé en français et il m'a indiqué le chemin. J'ai été déboussolée de voir qu'il ne parlait pas innu et qu'il était un Innu.

Je pense à ces nations qui ont vu leur langue s'endormir. Elles tentent de la réveiller, mais ce n'est plus comme avant, elles ne peuvent plus décrire, plus dire. Tout ne résonne plus comme avant. Elles empruntent à d'autres langues, mais ce n'est plus pareil. Que dire des activités traditionnelles ? Nous irions à l'intérieur des terres en nommant tout en français ou en anglais, en ne mangeant pas les produits de la chasse. C'est donc crucial de maintenir la langue, c'est notre identité.

***ÀB !*: *Tshimishta-nashkumitinan* !**
(Nous te remercions beaucoup !)

Photo : Raphaëlle Ainsley-Vincent

* Professeure invitée à la Faculté des arts et des sciences, département de littérature et langues du monde à l'Université de Montréal. Les réponses à l'entrevue ont été données à l'écrit.

CRÉER LE TERRITOIRE

Stéphanie Fournier et Frédérique Lévesque*

Située à Tête-à-la-Baleine, la résidence d'artistes Glaise Bleue est un organisme de médiation culturelle lié au territoire et à son infini potentiel de création. Nous invitons les artistes et la population à y puiser. La matière première est là, tout est là, en fait, inscrit dans le territoire. Il faut simplement le faire ressortir.

Des ateliers de poésie, un projet rassembleur, quelques belles rencontres, de nouveaux liens tissés avec des Bas-Côtiers, Bas-Côtières et des gens d'Anticosti. Ancrée dans le territoire, inspirée de la beauté des lieux, ou dans les expressions locales. J'accepte cette invitation à créer de la poésie.

ÉCRIRE LE PAYSAGE

Une première rencontre sous le thème des expressions et dictons locaux. Je me prépare, *partir pour le large, revenir en d'dans, ma fille, my girl, touer, va ti vient.* Tour à tour, à différents moments du processus de création, j'ose prendre la parole pour partager mes écrits. Je reçois des commentaires qui me motivent, me rendent fière aussi. Je révise, mais pas trop, l'objectif est d'avoir du plaisir, ici et maintenant et je découvre que j'aime ça.

J'ai le goût de recommencer, j'ai déjà hâte aux prochaines rencontres. J'inscris les dates à mon calendrier : le 10 et 24 février 2022, poésie sous le thème des paysages et du mode de vie locaux. Habiter notre territoire et s'en inspirer c'est notre façon d'être dans le monde. Sortir avec mon appareil photo, faire de la vidéo, décrire ce que je vois, ce que je ressens au moment où je suis touchée par les paysages, les couleurs, les odeurs, les sons. Dire pour ensuite écrire, laisser sa trace :

D'où je viens

Je viens des souvenirs de mon enfance,
Je viens d'un matin d'été, d'un vent du Nord, d'une mer calme,
Je viens d'un espace libre et immense,
Je viens du chant des huards au lever du jour, de l'odeur du lichen, de la froideur du noroît,
Je viens du bleu et du orangé du crépuscule,
Je viens de l'onde qui suit ton onde,
Je viens des départs et des arrivées,
Je viens de ce territoire que j'ai reconnu comme le lieu
D'où je viens.

Stéphanie Fournier,
24 février 2022, projet Poésie

LE VELOURS DES TOURBIÈRES

Insérer dans la navette une petite bobine de fil de velours orange brûlé. Avec un élan initié par ma main, faire traverser la navette de bord en bord du métier, puis rabattre le peigne du métier à tisser pour tasser le fil de trame qui s'entrelace sur les fils de chaîne. Changer mon pied de pédale. Recommencer, cette fois-ci je change la bobine de fil orange brûlé pour un fil de laine vert tendre, sauge. Puis ce sera le tour d'un rouge rouille. Parfois, j'insère à la main quelques rangées de fils bleu profond entre les fils de chaîne, pour imiter des flaques d'eau.

Photo : Samuel Bellefleur

Assise sur le banc du métier à tisser, dans la bibliothèque de l'école du village, je tisse une tourbière. C'est le territoire que j'ai choisi d'exprimer, après que d'autres femmes du village aient plutôt choisi de représenter leur chalet sur les îles de l'archipel face à Tête-à-la-Baleine, ou encore le ciel gris qui se confond à l'eau brillante. Pour d'autres femmes encore, le territoire qui se tisse est celui de la famille. L'héritage, les racines, l'attachement. Certaines intégreront à leur tissage des bouts de filets de pêche, des coquillages, de la fourrure de lièvre. Tous nos territoires tissés sur les mêmes fils de chaînes seront mis bout à bout, suspendus sur un mur de l'église du village, au cœur de la communauté. Nos territoires qui se suivent et se rassemblent.

SE BASER SUR LE *DÉJÀ-LÀ*

À travers la médiation culturelle, la création devient un prétexte pour parler de soi. Se montrer créatif et créative, c'est aussi se montrer vulnérable : il faut aller dans son intimité, sortir de sa zone de confort, cibler ce qui nous touche, nous inspire, et accepter de

Photo : Stéphanie Fournier

le partager aux autres. Il ne s'agit pas là d'un lieu commun dans la région, où les espaces de rassemblement sont majoritairement les maisons, où les relations sont principalement familiales et où les sujets de conversations pratiques dominent. Cependant, lorsqu'on ouvre la porte aux souvenirs, aux liens intimes avec la nature, au sentiment d'appartenance à travers la créativité, on laisse place à la sensibilité artistique des habitants et habitantes des communautés bas-nord-côtières, une sensibilité artistique qui est bien présente et souvent très ancrée au territoire et au patrimoine culturel et immatériel.

Glaise Bleue n'invente rien : la valeur de l'art pour générer d'autres types de discussions et des liens sociaux est déjà bien connue dans la région, notamment à Tête-à-la-Baleine. En effet, dans les années 1990, le regroupement de femmes Les Cousines d'Adéline écrit une pièce de théâtre qui souligne le cinquantième de l'obtention du droit de vote des femmes après de nombreuses luttes. Instigatrice de plaisirs et de rires à travers une écriture émancipatrice et communautaire, la pièce de théâtre a aussi été le véhicule de discussions politiques sur les droits des femmes et a pu servir d'outil éducatif pour certains et certaines. Utiliser le théâtre aura aussi inclus dans la boucle les hommes du village, qui étaient là lors de la présentation de la pièce, mais qui autrement ne participaient pas aux activités des regroupements de femmes puisqu'elles étaient volontairement non mixtes.

Notre organisme se base donc sur le *déjà-là*. Dans la douceur et de la manière qui se veut la plus organique possible, en partant des besoins exprimés et ressentis, nous nous percevons comme un levier d'action, des facilitatrices (notre équipe est actuellement entièrement féminine) et créatrices de moments et de lien social. À travers l'art, nous souhaitons mettre en valeur la beauté unique de la Basse-Côte-Nord, qui s'enracine à Tête-à-la-Baleine, ce village qui nous a vues naître. Le terme « glaise bleue » est d'ailleurs avant tout territorial. Tête-à-la-Baleine est ainsi bâti sur la glaise, qui se compose de différentes strates et couleurs, mais dont la bleue est la plus solide ; « presque dure comme le roc », diront certaines personnes.

À l'image de cette glaise bleue assez typique de Tête-à-la-Baleine, chacun des villages et chacune des communautés possède son unicité ; la Basse-Côte-Nord n'est pas un tout homogène. Chacun et chacune, à sa manière, fera ressortir le plus beau de « son » territoire. Le lien à ce territoire, cet « entre terre et mer » et la dépendance avec lui qu'ont encore les Bas-Nord-Côtiers et les Bas-Nord-Côtières est cependant un bon fil conducteur entre toutes les communautés du littoral.

Jusqu'où ce territoire et notre lien avec lui peuvent-ils nous mener ?

Jusqu'à la prochaine île en vue. Dans cette région nommée « Toutes isles » par le fameux documentariste Pierre Perreault, nous ne serons pas en peine. à bâbord

* Stéphanie Fournier, co-fondatrice de la résidence d'artiste Glaise bleue, conceptrice et réalisatrice de projets.
Frédérique Lévesque, co-fondatrice et directrice à la Glaise bleue

ENTRETIEN

NOURRITURES NORDIQUES

Avec Rose-Aimée Auclair et Alex Beaudin*
Texte et photos par Adèle Clapperton-Richard

Le Grenier boréal est une coopérative agricole et alimentaire située à Longue-Pointe-de-Mingan, un peu au nord du 50e parallèle. *À bâbord !* est allé sur place en avril dernier pour discuter du projet, voir les installations et constater que les défis, tout comme la neige, abondent.

C'est en 2013 que le Grenier boréal est mis sur pied par Claude Lussier et Josée Bélanger. Le projet initial était de fournir du travail aux membres travailleur·euses des communautés locales à travers la production maraîchère et l'éducation dans les écoles, notamment sur les enjeux de l'alimentation locale. La mission avait aussi une part sociale et engagée, avec la volonté d'offrir et de faire découvrir une alimentation saine et locale aux habitant·es de la Minganie, région éloignée où les légumes frais ne sont pas souvent disponibles et coûtent beaucoup plus cher qu'au sud du Québec. Depuis, le projet a grandi et a développé de nouveaux volets, dont la cueillette et la transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL), c'est-à-dire les plantes sauvages, les petits fruits et les champignons.

Rose-Aimée Auclair, directrice générale depuis janvier 2022, souligne que dans une entreprise traditionnelle, les employé·es ne développeront pas nécessairement de sentiment d'appartenance. Le modèle coopératif permet aux travailleur·euses qui ont une vue d'ensemble sur le terrain de participer plus activement au développement du projet, d'avoir leur mot à dire et d'ainsi se sentir plus impliqué·es. Pour elle, ce travail collaboratif mettant à profit « l'intelligence collective », avec un fonctionnement horizontal, est beaucoup plus souhaitable que le modèle vertical conventionnel. Le Grenier boréal permet ainsi de « pousser cette idéologie » coopérative en Minganie, avec toutes les valeurs de gauche qui l'accompagnent – solidaires, environnementales, etc.

AGRICULTURE BORÉALE

Cultiver des légumes au nord du 50e parallèle comporte son lot de défis et d'enjeux. Par exemple, le type de sol présent à cet endroit sur la Côte-Nord, très sableux, retient moins l'eau et les engrais. Aussi, parce que la saison est tellement courte – la période sans gel ne s'étend que de la mi-juin au tout début d'octobre ! –, la période d'activité biologique l'est également, freinée quand le sol est trop froid. Rendre les sols propices à la production maraîchère est donc un travail de longue haleine.

La fertilisation est en fait un enjeu majeur sur la Côte-Nord, et encore plus en Minganie, en raison du transport et des coûts. Tout sera plus cher et moins facilement accessible. Faire venir un « douze roues » de fumier, par exemple, coûtera environ 800 $, comparativement à moins de 200 $ dans les régions plus au sud. Pour cette raison, plusieurs stratégies sont déployées pour amender les sols avec ce qui est disponible localement – et gratuit. Parmi ces alternatives, il y a l'usage des algues, qui sont ramenées sur la ferme, puis laissées en décomposition pendant l'été afin de pouvoir en faire un fertilisant à épandre à l'automne. De même, le capelan, un petit poisson qui vient s'échouer sur les berges, est ramassé au mois de juin et enfoui dans les sols. Ce genre de savoir provient

souvent des aîné·es des communautés locales, qui maintiennent que c'est « le meilleur engrais ».

Des moyens plus techniques pour allonger la saison de maraîchage dans le climat nordique deviennent aussi nécessaires, comme la culture en serre, les « tunnels chenilles » (qui ne sont pas chauffés, mais qui permettent de protéger les légumes) ainsi que l'usage de bâches thermiques. Tout cela amène des coûts de production qui sont beaucoup plus grands qu'ailleurs. Malgré tout, sur ses 0,6 hectare, le Grenier boréal réussit à produire bien plus que les traditionnels « choux, carottes, navets, patates » auxquels les gens des villages nord-côtiers étaient habitués.

CUEILLIR CE QUI EST À PORTÉE DE MAIN

Ce climat boréal de la Minganie représente toutefois un avantage pour d'autres types de cultures. Traditionnellement, c'est la cueillette forestière qui est pratiquée sur le territoire. L'exploitation des ressources non ligneuses permet alors de mettre en valeur ce qui pousse localement, soit les petits fruits nordiques (l'airelle vigne d'Ida – ce que les Innu·es appellent les « graines rouges » –, la camarine, la ronce arctique et la chicoutai). C'est une « escouade » d'environ 80 cueilleur·euses qui sont engagé·es chaque été sur 400 km de long, de Kegaska à Sheldrake.

Ce volet est beaucoup développé en partenariat avec la communauté innue d'Ekuanitshit. Comme le souligne Alex Beaudin : « *les aîné·es des communautés allochtones cueillent depuis toujours et les aîné·e·s des communautés autochtones… c'est encore pire, y cueillent des affaires qu'on ne connaît même pas !* »

L'esprit collaboratif de la coopérative prend forme aussi à travers différents projets de recherche menés avec le Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale (CEDFOB) situé à Baie-Comeau, pour mettre en place des essais de culture des petits fruits nordiques et des procédures de cueillettes responsables, avec des objectifs de protection des ressources.

SEMER DU CHANGEMENT

À travers ces partenariats, le Grenier boréal entend élargir ses sphères d'activités, en misant de plus en plus sur la formation et l'éducation, non seulement de ses membres, mais aussi des habitant·es de la région. Le volet éducatif se lie à l'agrotourisme, avec l'organisation de visites de la ferme ou encore l'accueil de bénévoles pour travailler aux champs – près de 40 000 heures de bénévolat ont d'ailleurs été offertes au Grenier boréal jusqu'à maintenant, par une centaine de personnes !

L'aspect alimentaire est aussi en développement, en vue d'initier des jeunes de la région à manger des légumes différents. Une collaboration avec l'école primaire de la communauté innue de Nutashkuan, qui souhaite introduire des aliments locaux dans sa cafétéria, prendrait ainsi forme.

Le Grenier boréal apparaît ainsi comme un terreau fertile en innovations, apprentissages et collaborations qui permettent de cultiver, au-delà des légumes et des petits fruits nordiques, des liens de solidarité dans les communautés. à bâbord

* Rose-Aimée Auclair, directrice générale du Grenier boréal
Alex Beaudin, vice-président et coordonnateur volet forestible du Grenier boréal

ENTREVUE

ACCÈS DIFFICILE À L'AVORTEMENT

Avec Valérie Tremblay et Sylvie O'Connor*
Propos recueillis par Mat Michaud

Au Québec, l'accessibilité des services d'avortement semble acquise sur l'ensemble du territoire. Or, des disparités régionales briment le droit de plusieurs femmes à mettre un terme à une grossesse, ce qui porte atteinte à leur droit de contrôler leur corps.

***À bâbord !* : Comment décririez-vous l'accessibilité à l'avortement, tout particulièrement dans une région éloignée comme la Côte-Nord ?**

Valérie Tremblay : Je dirais que l'avortement est en fait loin d'être une chose acquise. On a décriminalisé l'avortement au Canada, mais l'accès à ce droit est constamment remis en question et n'est pas protégé adéquatement par la loi. À chaque élection fédérale, c'est un sujet qui revient sur la table. Ça nous fait sentir la précarité de l'accès à l'avortement. Au Québec, dans plusieurs régions, c'est un service très difficile d'accès et on doit encore se battre pour faire prévaloir ce droit-là.

***ÀB !* : Quelles sont les principales embûches auxquelles font face les personnes qui souhaitent avoir accès à l'avortement sur la Côte-Nord ?**

V. T. : Quand on parle d'avortement sur la Côte-Nord, il est très important de prendre en considération les grandes variations dans l'accès. La Côte-Nord comprend six MRC (soit Caniapiscau, la Haute-Côte-Nord, Manicouagan, la Minganie, Sept-Rivières et Le Golfe-du-Saint-Laurent) et des services d'avortement sont seulement offerts dans deux d'entre elles. On peut aller à l'Hôpital de Baie-Comeau et à celui de Sept-Îles.

Encore là, les interruptions de grossesse se font jusqu'à douze semaines à Baie-Comeau et jusqu'à quinze semaines à Sept-Îles. Après, il faut sortir de la Côte-Nord et se rendre à Québec ou à Montréal. Non seulement deux points de services, c'est loin d'être suffisant pour répondre à la demande, mais aussi, pour nous qui opérons sur le territoire de la Haute-Côte-Nord, on n'a accès à aucun service dans notre MRC.

Sylvie O'Connor: Une des difficultés reliées à l'accessibilité vient du déplacement. Le CISSS rembourse les frais de déplacement après 200 km, mais cette distance n'est pas atteinte pour les femmes de Forestville qui doivent se rendre à Baie-Comeau ou encore celles des Escoumins qui se déplacent vers Chicoutimi. Les frais de déplacement ne sont donc pas couverts. Avec l'augmentation des coûts de l'essence, entre autres, les coûts montent très rapidement.

Pendant un certain temps, le transport scolaire était utilisé pour avoir accès aux services des CLSC en Haute-Côte-Nord, mais le processus d'inscription à ce service était complexe, les horaires

Photo : Raphaëlle Ainsley-Vincent

ne fonctionnaient pas toujours pour une population adulte, et le contact des adultes avec les enfants utilisant le transport scolaire donnait lieu à des situations inconfortables. D'autres services existent, mais ils s'adressent souvent à des populations très précises, comme les personnes âgées ou les personnes avec une déficience intellectuelle. Ça laisse un trou de service très important.

À cela, on doit ajouter que les transports en commun privés (comme Intercar) ont diminué leur offre de services depuis le début de la pandémie. On est rendu à un trajet par jour, ce qui veut dire qu'une personne qui utilise Intercar pour se rendre à Baie-Comeau devra probablement y passer la nuit. Ça implique des frais d'hébergement, de restaurant, etc. De plus, la personne sera probablement seule, surtout si elle n'a pas de réseau social à Baie-Comeau ou Sept-Îles.

V. T. : Aux frais de déplacement, on peut aussi ajouter la perte de journées de travail payées, donc de revenus. Même si le rendez-vous peut durer seulement une vingtaine de minutes, c'est la journée au complet qui passe dans le transport.

On peut ajouter à tout ça le manque d'information sur des méthodes de contraception efficaces. La pauvreté et les préjugés, ça veut non seulement dire un frein économique et social à l'accès à la contraception, mais aussi un frein à l'accès à l'éducation et l'information.

S. O. : Qui plus est, sur la Côte-Nord tout particulièrement, l'accès à un médecin de famille est particulièrement difficile. À l'exception de Montréal, c'est ici qu'on a le plus bas taux d'inscription au programme, avec seulement 77 % de la population desservie. Si on compare à d'autres régions éloignées comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean (93 %) ou encore la Gaspésie (91 %), c'est beaucoup plus bas. Ce que ça implique, c'est que si tu n'as pas accès à un médecin de famille, il faut que tu te présentes à l'urgence pour avoir accès à un examen et à une référence dans un des deux hôpitaux, pour la pilule abortive ou pour l'avortement chirurgical.

V. T. : Finalement, je dirais que l'autre problématique rencontrée sur la Côte-Nord, c'est la confidentialité. C'est-à-dire que les soins de santé sont souvent prodigués par des personnes connues. Par exemple, la pharmacienne, c'est peut-être ta tante, l'infirmière de l'école, ta cousine… Ça devient difficile de maintenir la confidentialité et certaines personnes préfèrent aller chercher de l'aide à l'extérieur de leur village ou de la région pour cette raison. C'est un facteur qui joue particulièrement sur l'accès aux services pour les adolescentes, puisqu'elles sont beaucoup moins autonomes sur le plan financier et du transport.

***À B !* : Est-ce qu'il y a des enjeux socioculturels qui freinent l'accès à l'interruption de grossesse ?**

V. T. : À ce niveau-là, il y a plusieurs barrières ! La plus importante, je dirais, c'est la pression familiale qui découle, entre autres, de valeurs religieuses. La religion prend encore beaucoup de place sur la Côte-Nord et ça peut se faire sentir quand il est question d'avortement. En effet, l'avortement est encore très mal vu sur le territoire. Souvent, les familles vont pousser pour que la naissance ait lieu, quitte à ce que la mère, la grand-mère ou toute autre personne prenne la charge de l'enfant. Trop souvent, les personnes qui vivent une grossesse non désirée vont manquer d'information, s'isoler et ne seront pas conscientes du choix qui s'offre à elles.

***À B !* : Quels sont les grands changements qui devraient être mis en place afin de généraliser l'accès à l'avortement et à l'autonomie corporelle sur la Côte-Nord ? Quelles sont les demandes du milieu communautaire et féministe ?**

S. O. : À court terme, on souhaiterait que le CISSS reconnaisse l'expertise des Centres de femmes comme ressource vers laquelle diriger les personnes venant pour un avortement. Autrement, bien évidemment, on aimerait que les MRC et les centres de santé trouvent une solution au problème de transport.

À plus long terme, c'est bien beau d'avoir décriminalisé l'avortement, mais on ne doit pas s'arrêter là. Il faut travailler pour pérenniser ce droit qui n'est toujours pas encadré par une loi. Sans ça, à chaque élection, ça reviendra sur la table. Il faut se battre pour que le terrain gagné par les féministes dans la bataille pour l'accès à l'avortement ne soit pas perdu.

***À B !* : Quelles sont les initiatives en place sur la Côte-Nord afin de pallier ces problèmes ?**

V. T. : Sur la Côte-Nord, le programme des Passeuses (voir page 14) vise à outiller les personnes qui font la demande de services en avortement. On fait autant de l'éducation que de l'accompagnement, avant, pendant et après l'avortement. On oublie souvent le « après ». Il n'existait pas de service pour supporter les personnes ayant reçu un avortement. Dans le cas des adolescentes, c'est rare qu'elles se sentent à l'aise d'en parler à un parent, c'est donc important qu'elles aient quelqu'un à qui parler. Cela dit, notre approche est pro-choix, ce qui veut dire que si la personne souhaite être accompagnée, elle peut en faire la demande, mais si elle veut juste de l'information, on lui en donne sans pression. On va respecter son choix et ses besoins.

S. O. : Le programme des Passeuses, c'est une première en matière d'éducation à l'autonomie corporelle. Quatre centres de femmes de la région (ceux de Sacré-Cœur, de Forestville, de Baie-Comeau et de Sept-Îles) ont été formés et ça nous permet maintenant d'augmenter significativement l'offre de services. à bâbord

* Valérie Tremblay et Sylvie O'Connor, intervenantes au Centre des Femmes de Forestville

POUR AVOIR ACCÈS À DES SERVICES EN AVORTEMENT SUR LA CÔTE-NORD :

Hôpital Le Royer
635, boul. Joliet, Baie-Comeau
RDV : 418 589-3701 # 302546

Hôpital de Sept-Îles
45, rue du Père-Divet, Sept-Îles
RDV : 418 962-9761 # 452752

AIRE PROTÉGÉE D'INITIATIVE AUTOCHTONE AU PIPMUAKAN

Marie-Hélène Rousseau, ingénieure forestière, M. Sc.*

Atikᵘ, le caribou forestier, est une espèce sacrée pour les Innu·es. Il connait un déclin tragique sur le territoire dit du Québec depuis plusieurs décennies. La communauté de Pessamit propose un plan de protection de l'espèce afin de sauver les populations menacées d'extinctions et préserver l'innu-aitun, leur culture.

En 2020, le Conseil des Innus de Pessamit dépose le projet d'aire protégée Pipmuakan auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour contribuer à l'atteinte de la cible de 17 % d'aires protégées terrestres. Notre proposition de 2761 km², soit 0,18 % de la superficie terrestre du Québec, est localisée près du réservoir du même nom, à environ 150 km au nord-est de la ville de Saguenay, sur notre terre ancestrale, le Nitassinan.

Grâce au statut de réserve de biodiversité, ou encore à celui d'aire protégée d'initiative autochtone (pour en savoir plus à ce sujet, voir le texte suivant), le projet du Pipmuakan vise à protéger les derniers massifs de forêts intacts dans le secteur afin d'y préserver notre patrimoine culturel ainsi que l'habitat du caribou forestier, qui sont tous deux menacés. Le projet inclut aussi la rivière Betsiamites (Pessamiu Shipu), une rivière patrimoniale qui a joué un rôle crucial dans l'histoire de notre communauté.

Bien qu'au même moment, le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) déclare dans son rapport d'inventaire que le caribou du Pipmuakan «*est dans un état extrêmement précaire*», notre projet d'aire protégée n'est pas retenu.

En février 2021, le MELCC modifie sa Loi sur la conservation du patrimoine naturel pour y introduire le nouveau statut d'aire protégée d'initiative autochtone. Dix-huit mois plus tard, aucune nouvelle du gouvernement, mis à part un accusé de réception qui nous indique que l'analyse des projets d'aires protégées se poursuivra dans le cadre des nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030.

Pour le Pipmuakan, c'est aujourd'hui qu'il faut agir. Les taux de perturbation dans l'habitat essentiel du caribou forestier ne cessent de s'accroître, réduisant de jour en jour nos probabilités de maintenir l'espèce, ainsi que le lien fondamental qui nous unit à Atikᵘ (caribou, en innu-aimun).

CULTURE EN PÉRIL

Devant la dégradation de notre terre ancestrale, le déclin de sa biodiversité et de notre culture qui y est intimement associée, puis devant le non-respect du gouvernement envers nos droits ancestraux et ses obligations constitutionnelles de consultation et d'accommodement, nous devons agir. Agir pour nous réapproprier notre terre et notre culture afin d'éviter notre propre disparition.

Le projet d'aire protégée Pipmuakan a donc été créé par et pour les Pessamiulnuat (Innu·es de Pessamit), pour assurer notre survie culturelle et la vitalité de notre communauté. Rappelons que nos membres ont été durement éprouvé·es au cours du dernier siècle et qu'ils et elles le sont encore avec les impacts cumulatifs du développement continu dans notre territoire, mené sans égard à nos préoccupations. Un développement dont notre communauté ne tire aucun bénéfice.

RÉTABLISSEMENT ET RÉCONCILIATION

Le Pipmuakan est un refuge pour Atikᵘ. Il est aussi un lieu névralgique pour la transmission et le partage de notre culture, un lieu de ressourcement et de guérison pour nos membres, un lieu de développement de notre savoir et de notre expertise. Il permet aussi un lien d'éducation, de recherche et d'alliance entre les savoirs innus et scientifiques.

Depuis plusieurs années, nous y déployons des efforts considérables pour y maintenir et y préserver notre culture. Nous y avons développé notre propre programme de suivi pour le caribou. Nous travaillons en collaboration avec les équipes de suivi du MFFP ainsi qu'avec de nombreux chercheur·es afin d'accroître nos connaissances sur l'espèce, la biodiversité qui y est associée et les mesures d'interventions optimales pour les protéger. À travers toutes ces démarches, nous développons nos capacités afin d'assurer la gestion et la gouvernance de cette future aire protégée. De plus, nous travaillons à mettre en valeur ce territoire afin d'assurer des retombées pour notre communauté, des retombées qui seront bénéfiques pour l'ensemble de la société.

Le projet d'aire protégée Pipmuakan constitue une solution clés en main pour contribuer au rétablissement du caribou au Québec, ainsi qu'à la réconciliation entre nos peuples.

* Conseillère en gestion intégrée des ressources forestières au Secteur Territoire et Ressources, Conseil des Innus de Pessamit

PROTÉGEONS LA TERRE ET LES SITES NATURELS SACRÉS INNUS

NAKATUENITETAU ASSI KIE KATSHITIMAUENITAKUAT INNU ASSIA

Dolorès André, membre du groupe UAPASHKUSS

UAPASHKUSS – qui signifie ourson blanc en innu-aimun – est un groupe autochtone basé à Uashat mak Mani-Utenam. Composé de guides spirituel·les et d'aîné·es, le collectif œuvre avec des ressources et savoirs innus à la protection de sites sacrés sur le territoire ancestral, mais aussi à la transmission du patrimoine culturel[1].

Les peuples et communautés autochtones entretiennent depuis longtemps des relations avec la nature, fondées sur des systèmes de connaissances et des pratiques qui reconnaissent et respectent l'environnement spirituel dans lequel ils vivent. Ils ont attribué une signification particulière à des zones naturelles spécifiques comme les montagnes, les rivières, les lacs et les forêts, conformément à leurs croyances[2]. Les «*zones de terre ou d'eau ayant une profonde importance spirituelle pour les peuples et les sociétés*» sont définies comme des sites naturels sacrés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)[3]. Ces sites naturels sacrés ainsi que les droits et les responsabilités des peuples autochtones à l'égard de ces lieux sont reconnus tant au Canada qu'à l'international, avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et la Convention sur la diversité biologique (CDB).

Photo : Dolorès André

PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

Depuis neuf ans, les membres de UAPASHKUSS, tous·tes gardien·nes de sites naturels sacrés, ont travaillé à identifier, documenter et cartographier huit de ces sites. Cinq sont situés sur la Côte-Nord et trois au Labrador. Pour ce faire, UAPASHKUSS a consulté des aîné·es, des membres des communautés innues de Uashat mak Mani-utenam et de Matimekush-Lac John, des chefs et conseillers de la Nation innue, des acteur·trices du milieu environnemental, des organisations autochtones et allochtones ainsi que des membres des gouvernements locaux et régionaux.

Cette série de sites naturels sacrés fait partie du Chemin des Innus, qui a permis à notre peuple d'aller vers ses territoires de chasse en passant par des rivières, des portages, des montagnes et des lacs. Le but ultime de ce long voyage, qui suivait les saisons, était de rencontrer le caribou afin d'assurer l'existence de notre peuple nomade. Pour se rendre de la côte vers le nord, jusqu'à nos terres ancestrales, il fallait passer par de nombreux *pakatakan* – le mot innu pour portages. Les portages sont des routes profondes tracées par nos ancêtres innu·es à pied, en canot, en raquettes ou en toboggan. Nous considérons les portages et les sites qu'ils relient comme sacrés. Ils reflètent notre identité et notre culture. Puisqu'ils ont été parcourus par nos ancêtres, ils sont des témoignages de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de notre lien intégral à la nature. Les légendes, les récits de vies, les souvenirs, les cérémonies et les connaissances liés à ces sites et aux portages qui les relient sont transmis à nos jeunes[4] et confirment que les modes de connaissance et de vie innus sont vivants aujourd'hui.

Les huit sites naturels sacrés identifiés par UAPASHKUSS sont situés dans la forêt boréale et la toundra arctique, dans des habitats écologiquement intacts qui sont le résultat des pratiques millénaires de gestion traditionnelle de ces terres par les Premières Nations innues. Avec les bassins des rivières Moisie et George – deux des plus grands milieux aquatiques protégés du Québec –, ces sites sacrés font également partie d'un corridor biologique ininterrompu. Ils méritent d'être reconnus et protégés afin d'assurer la pérennité de notre patrimoine bioculturel et spirituel associé à la Terre, au caribou et au mode de vie circulaire des Innus, afin d'ainsi renforcer notre identité.

Pour cela, UAPASHKUSS a entamé une étroite collaboration avec la Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec). Ensemble, ils ont créé le projet Pakatatan, visant la reconnaissance et la protection des huit sites naturels sacrés innus identifiés par UAPASHKUSS, y compris les sentiers de portage qui les relient.

AIRES PROTÉGÉES D'INITIATIVE AUTOCHTONE

Depuis 2019, cette collaboration entre UAPASHKUSS et SNAP-Québec s'est poursuivie à travers l'organisation d'une série de consultations et d'activités pour développer des relations avec des représentant·es d'organisations autochtones, d'organismes gouvernementaux et d'autres acteur·trices aux niveaux local, régional, national et international, afin de promouvoir l'importance de la protection des sites naturels sacrés innus.

En 2020, un processus de consultations spéciales a été organisé au Québec dans le cadre de la révision de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* par le gouvernement du Québec. Cette révision représentait une occasion unique d'ajouter un statut d'aires protégées qui reconnaîtrait les particularités de la conservation menée par les peuples autochtones. Nous considérions qu'un tel statut permettrait de reconnaître les sites naturels sacrés innus comme des aires protégées. La SNAP-Québec et UAPASHKUSS ont donc travaillé ensemble pour soumettre un mémoire et mobiliser d'autres organisations autour de la question d'une nouvelle catégorie d'aire protégée d'initiative autochtone, visant les sites naturels sacrés[5]. Un statut d'aire protégée d'initiative autochtone (APIA) a finalement été inclus dans la révision de la loi. L'APIA permet donc la reconnaissance des savoirs autochtones dans la conservation et la protection des sites naturels sacrés.

UAPASHKUSS et la SNAP-Québec ont par la suite fait un pas de plus dans leur collaboration en s'associant aussi avec l'Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam (ITUM) afin de coordonner leurs efforts vers la mise en place d'une aire protégée innue sur le territoire.

Le gouvernement provincial annonçait aussi la désignation en 2020 d'un territoire de 30000 km² au Nunavik comme réserve de territoire aux fins d'aire protégée, dans laquelle était inclus un site sacré identifié par UAPASHKUSS. Depuis, trois des cinq sites sacrés situés sur la Côte-Nord sont légalement protégés. Les futurs travaux de UAPASHKUSS consisteront maintenant à demander la désignation d'aire protégée d'initiative autochtone (APIA) pour les sites sacrés restants. Pour y parvenir, l'équipe de UAPASHKUSS et ses partenaires se concentreront sur la poursuite des concertations, le lancement de campagnes de sensibilisation, puis la mise en œuvre des actions proposées suite aux consultations tenues avec les membres et leaders autochtones locaux ainsi que les autres gouvernements locaux et régionaux. D'autres actions seront aussi menées: visites des sites, documentation et finalement rédaction d'une proposition pour l'obtention du statut d'aire protégée d'initiative autochtone (APIA) pour tous les sites naturels sacrés innus identifiés afin qu'ils puissent obtenir un statut légal au Québec.

COLLABORATIONS INTERNATIONALES

UAPASHKUSS s'est impliqué dès 2013 dans des initiatives autochtones de conservation des sites sacrés. Avec des représentant·es de douze pays différents, le groupe a participé, à Rovaniemi et à Pyhätunturi en Finlande, à la rédaction d'une déclaration sur *La reconnaissance et la sauvegarde des sites sacrés des peuples autochtones dans les régions septentrionales et arctiques*. Cette déclaration est une initiative importante qui démontre la nécessité d'une action commune centrée sur les savoirs autochtones pour identifier, protéger, promouvoir, et reconnaître les sites sacrés, et assurer la transmission de la culture et de l'identité autochtones à travers ces lieux.

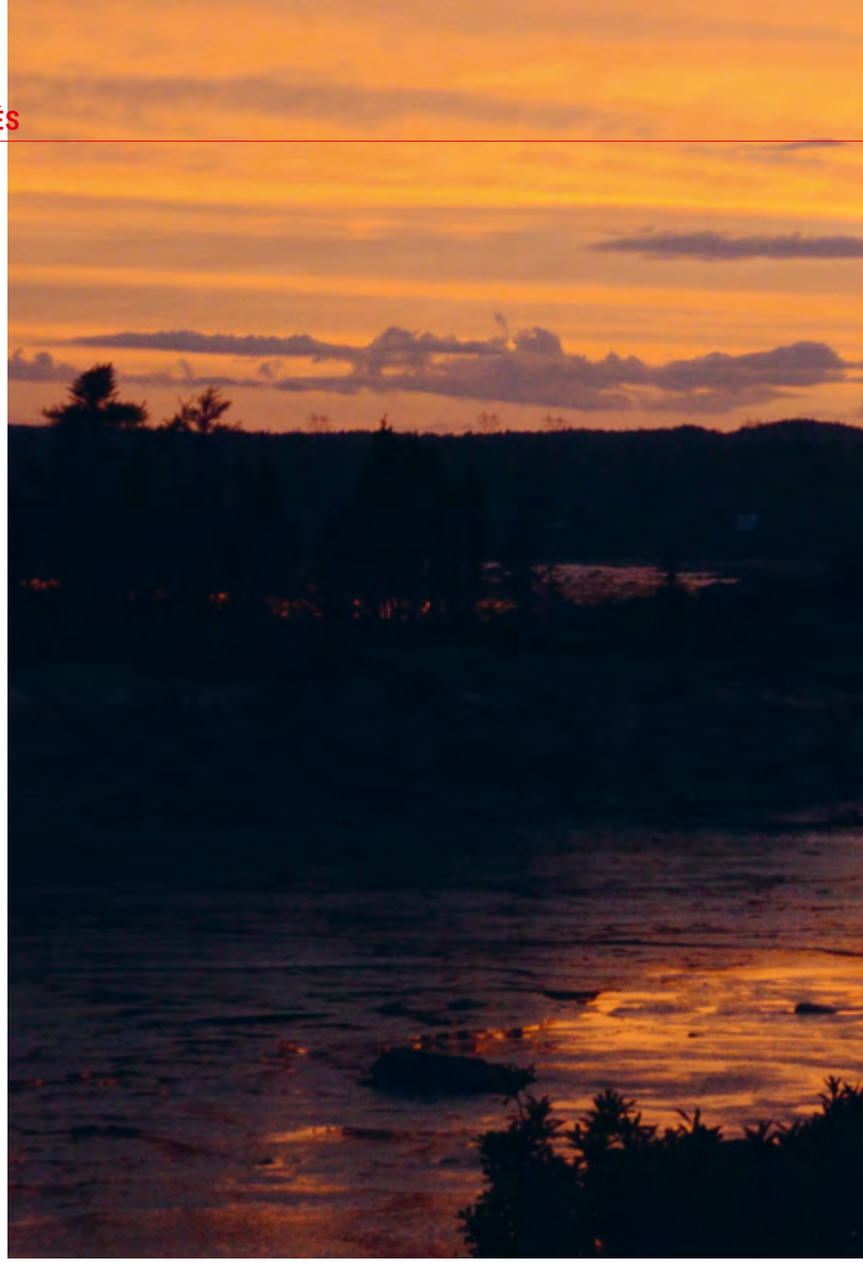

Photo : Raphaëlle Ainsley-Vincent

En mai 2019, UAPASHKUSS a également participé activement à l'élaboration de la Déclaration régionale nord-américaine sur la diversité bioculturelle lors d'une conférence tenue à Montréal et réunissant plusieurs organisations d'Amérique du Nord. Cette déclaration rassemble des recommandations adressées à la Convention sur la diversité biologique (CDB) des Nations Unies.

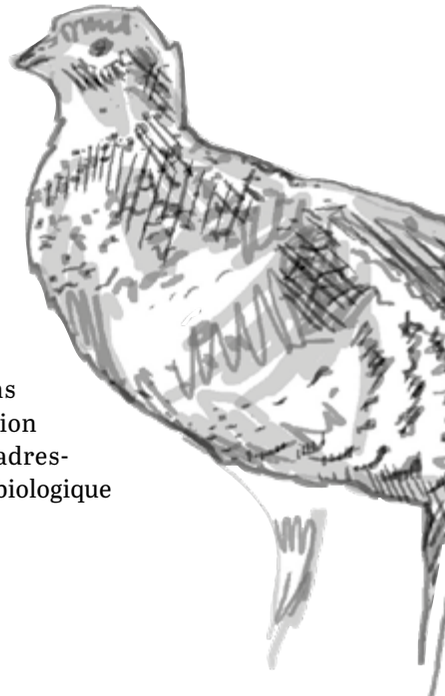

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET TRANSMISSION DES SAVOIRS

Tous ces outils et actions mis en place par UAPASHKUSS contribueront à préserver notre patrimoine culturel, spirituel et naturel, et à le protéger des multiples impacts qui affectent les sites sacrés et leur diversité bioculturelle. Selon la Déclaration régionale nord-américaine sur la diversité bioculturelle, ces impacts incluent entre autres les changements environnementaux et climatiques, le tourisme, les industries extractivistes, ainsi que les politiques coloniales. La protection des sites sacrés innus nécessite de reconnaître la transmission de notre histoire et de notre savoir innu pour le maintien de notre identité culturelle et la conservation de la biodiversité de ces lieux.

Le travail d'UAPASHKUSS en collaboration avec ses partenaires souligne l'importance des systèmes de gouvernance et de conservation dirigés par les autochtones ainsi que de la reconnaissance de nos savoirs pour la préservation des sites naturels sacrés. Il est essentiel d'avancer ensemble dans la conservation bioculturelle de notre environnement pour les générations actuelles et futures, et pour honorer nos ancêtres. à bâbord

1. Ce texte s'appuie sur une version antérieure publiée en anglais dans la revue *Nordicum-Mediterraneum*, vol. 17, nº 3, 2022. En ligne : nome.unak.is

2. Liljeblad, J., & Verschuuren, B. (2019). *Indigenous Perspectives on Sacred Natural Sites. Culture, Governance and Conservation.* Routledge.

3. Wild, R. and McLeod, C. (2008). *Sacred Natural Sites: Guidelines for Protected Area Managers, Best Practice Protected Area Guidelines Series,* p. 7.

4. Vollant, T. (2011). *Ka Kushpian- Mon voyage.* Short film, 3'40'', produced by Wapikoni Mobile. vimeo.com/154909234

5. Société pour la nature et les parcs du Canada – Section Québec (SNAP Québec) (2020). Mémoire présenté à la Commission des Transports et environnement dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi nº 46 : Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel. 70 p. et Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) (2020). Mémoire quant au projet de loi 46. Mémoire déposé par Innu Takuaikan Uashat mak.

GUERRE EN UKRAINE

LA GRANDE RÉGRESSION

Claude Vaillancourt

Comprendre la guerre en Ukraine ne devrait pas poser de problème : il y a un agresseur et un agressé, une brute et une victime, voilà tout. Malgré cela, on constate qu'il s'agit en vérité d'une histoire très compliquée, entrainant des explications innombrables et contradictoires.

De nombreuses questions laissent perplexe. Comment arrêter les massacres et la destruction en Ukraine sans entrer dans une surenchère guerrière ? Vladimir Poutine porte-t-il à lui seul l'entière responsabilité de cette invasion ? Aurait-il été possible de le stopper ? Comment entrevoir la paix ?

UNE INVASION PLUS PRÉVISIBLE QU'ON LE CROYAIT

Le seul sujet de l'OTAN a soulevé une importante controverse : en faisant toujours planer la possibilité d'une adhésion de l'Ukraine à cette alliance militaire, n'a-t-on pas provoqué l'ours, de façon imprudente, voire désinvolte ? C'est l'avis de David Mandel, professeur de sciences politiques retraité, qui reconnaît une responsabilité à l'OTAN et à tous les pays qui le soutiennent, dont le Canada, pour avoir refusé de proposer à l'Ukraine une neutralité à l'autrichienne (empêchant les alliances militaires et la présence de bases militaires étrangères sur son sol). Selon lui, dans son article « La guerre en Ukraine : la vérité est le tout », publié par plusieurs médias indépendants, *« ni l'OTAN ni Kiev n'ont voulu prononcer les mots qui auraient certainement évité la guerre : l'Ukraine ne deviendra pas membre de l'OTAN »*.

Cette idée est réfutée, entre autres, par deux biographes de Poutine selon lesquels le président russe chercherait, d'abord et avant tout, à reconstruire l'espace géographique de l'empire soviétique, sous le contrôle de la Russie. Ainsi, la seule existence d'un régime pro-européen et démocratique à sa frontière — avec toutes les failles que ce système peut avoir, en Ukraine particulièrement, ou ailleurs — serait un mal qu'il fallait éradiquer, avec ou sans l'OTAN dans le portrait.

Selon Vladimir Fédorovski, auteur de *Poutine, l'itinéraire secret*, *« Vladimir Poutine se prend pour le continuateur de la grandeur russe, celle des grands tsars de Saint-Pétersbourg et celle de l'URSS forgée dans la lutte contre les nazis »*. Ainsi, sans qu'il soit question de l'OTAN, l'auteur entrevoyait déjà en 2014 (l'année de la publication de l'ouvrage) la menace d'une confrontation avec ses conséquences, des réfugié·es qui déferleront *« en Russie, mais aussi au moins en Pologne »*.

Michel Eltchaninoff, auteur de *Dans la tête de Vladimir Poutine*, publié dans une nouvelle édition après le début de la guerre, abonde dans le même sens, avec plus de précision. Selon lui, l'invasion de l'Ukraine « était inscrite depuis de nombreuses années » dans les discours et les déclarations de Poutine, dont il retrace minutieusement le parcours. Évoquer l'OTAN est un « *piège* » et pour le président russe, un « *simple prétexte* » pour envahir l'Ukraine. L'invasion de ce pays était en fait un projet qui mijotait depuis longtemps et qui a été retardé à cause des contraintes imposées par la COVID-19.

Toujours selon Elchaninoff : *« Vladimir Poutine ne raisonne plus (l'a-t-il jamais fait ?) en termes utilitaristes, étudiant les conséquences de ses actes pour sa population. Il sait que son pays va être confronté à la réprobation mondiale et à des sanctions massives qui plongeront les Russes,*

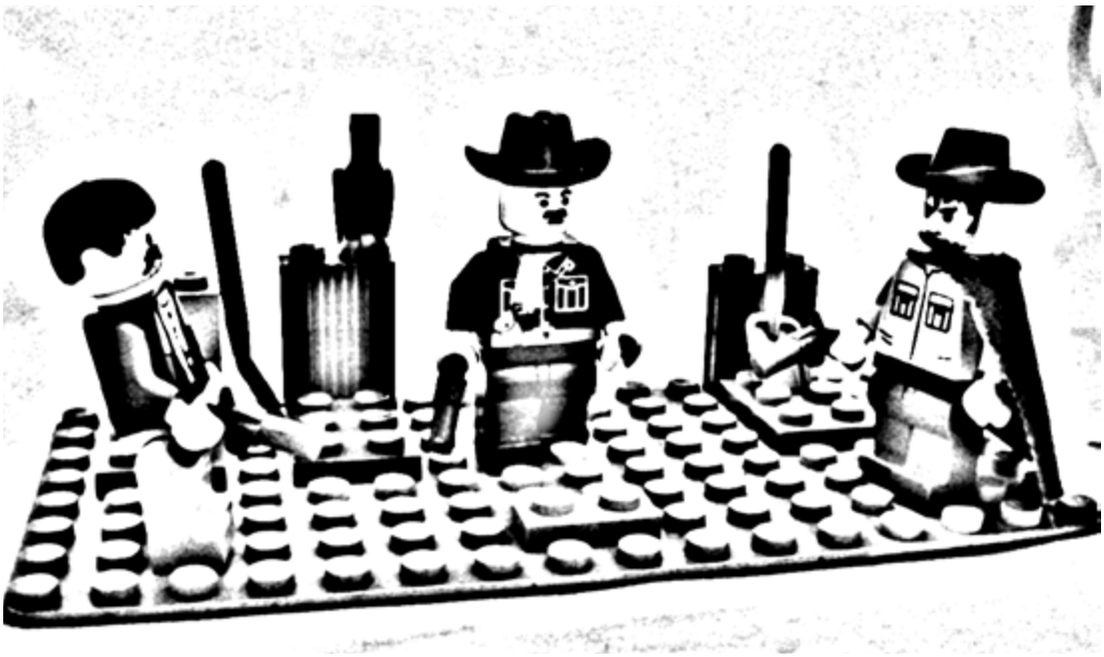

Le bon, la brute et le truand. Alan (CC BY-NC-SA 2.0)

enfermés derrière un nouveau rideau de fer, dans la misère et l'effroi. Mais dans son esprit, dire c'est faire: il se veut conséquent par rapport à sa vision patiemment forgée de l'histoire du monde, de la Russie, de l'Ukraine. L'entrée en guerre a été préparée, sans doute depuis des années.»

NÉGOCIER, MAIS COMMENT ?

Si la guerre en Ukraine était une catastrophe annoncée, comme le prétendent ces auteurs, et qu'on n'a rien accompli de sérieux pour l'empêcher, il faut maintenant trouver le moyen d'y mettre fin sans avoir recours à une logique guerrière qui viendrait empirer la situation. Le contact diplomatique avec Poutine, même si ce dernier semble toujours aussi obstiné dans son entreprise, est un fil qu'on ne doit pas rompre, aussi ténu soit-il.

Mais que faut-il négocier, au juste, si un jour Poutine se montre enfin prêt à entendre une autre position que la sienne? L'intellectuel Noam Chomsky, dans une entrevue avec le journaliste Jeremy Scahill sur le site de *The Intercept*, propose une neutralité non pas comme celle de l'Autriche, mais comme celle du Mexique devant les États-Unis: une souveraineté avec comme seule limite l'adhésion à de grandes alliances militaires. Il suggère de remettre à plus tard la question délicate de la Crimée. Et dans la région du Donbass, il défend l'organisation d'un référendum, supervisé par des représentants de plusieurs pays, afin que la population puisse décider de son adhésion soit à la Russie soit à l'Ukraine. Chomsky en profite pour blâmer les États-Unis et leur refus net de négocier, parce que cette guerre est entièrement à leur avantage, puisqu'elle affaiblira de beaucoup un adversaire coriace.

Le défi n'est pas seulement d'asseoir Poutine à la table des négociations, mais de lui faire entendre raison. Cet homme semble penser de façon différente, comme un individu d'un autre siècle, rêvant d'expansion territoriale, alors que beaucoup d'autres pays savent que la véritable guerre du 21e siècle est celle du *soft power*, de la domination économique et culturelle, beaucoup plus rentable à tous les points de vue, ce que les États-Unis ont bien compris, malgré certaines défaillances — qui semblent en fait superficielles. La façon anachronique de considérer la puissance étatique dans l'esprit de Poutine est bien exprimée par l'écrivain Jonathan Littell, dans une entrevue au journal *Le Monde*, début mars: «*son pouvoir est entièrement fondé sur la violence: pas juste sa menace, mais son usage systématique. C'est la seule façon dont il sait se comporter*.» Comment répondre autrement que par le langage de la violence à un homme qui ne comprend que celui-ci? Voilà un des plus grands défis posés par Poutine.

UN APPUI TRÈS DISCRET

Si les pays occidentaux se sont rapidement unis contre la Russie, il en va autrement des pays du Sud et de la Chine, plus hésitants. Tant Chomsky, que le journaliste Alain Gresh dans *Le Monde diplomatique* du mois de mai, que le philosophe Slavoj Žižek en donnent des explications: ces pays refusent d'appuyer le bloc occidental qui leur a tant fait subir les effets de la colonisation; ils n'apprécient pas l'attitude «deux poids deux mesures» des États-Unis, prêts à accuser les autres de crimes de guerre, mais incapables de reconnaître ceux qu'ils ont commis; ils voient les démonstrations d'un racisme non avoué qui rend acceptables en Occident les réfugié·es d'origine européenne, mais beaucoup moins ceux et celles d'autres pays. Žižek, dans un article publié dans *L'Obs*, affirme ressentir de la honte devant l'attitude ségrégationniste de ses compatriotes slovènes.

Pour se sortir d'un lourd passé de domination et d'exploitation, et recueillir l'appui d'un nombre beaucoup plus grand de pays contre la Russie, Žižek propose de repenser en profondeur les rapports Nord-Sud: «*Notre véritable tâche est de convaincre les pays du tiers-monde que, face à nos problèmes mondiaux, nous pouvons leur offrir un meilleur choix que la Russie ou la Chine. Et la seule façon d'y parvenir est de nous changer nous-mêmes bien au-delà du politiquement correct post-colonialiste, d'extirper impitoyablement de nous toutes formes de néocolonialisme, même celles qui sont masquées en aide humanitaire.*»

DES INTERVENTIONS IMPÉRIALES BRUTALES

La lecture du dernier roman de Mario Vargas Llosa, *Temps sauvage*, permet de faire des liens troublants entre la situation du Guatemala pendant les années 1950 et celle de l'Ukraine aujourd'hui. Dans les deux cas, une superpuissance s'est attaquée à un pays démocratique, a justifié son intervention par une propagande grotesque (l'invention pure et simple d'une menace communiste dans le cas du Guatemala) et a créé le chaos, avec de la violence, de la grande misère et un mépris total pour les droits humains. Les États-Unis ont toutefois eu la possibilité de sous-traiter leur contre-révolution et de laisser aux brutes locales la tâche de réprimer dans la violence. Ils ont aussi eu le sombre mérite d'avoir remporté une victoire totale, soumettant les Guatémaltèques à une instabilité tragique dont le pays ne se s'est jamais remis. Tout cela pour satisfaire la volonté d'une grande compagnie étatsunienne, la United Fruit, qui n'acceptait pas qu'elle soit soumise à des lois, qu'elle paie des impôts, que ses employé·es se syndiquent.

En attendant, il est particulièrement douloureux d'observer les conséquences de la guerre en Ukraine. Les pays se réarment dans une logique de dissuasion guerrière et l'OTAN s'attire de nouvelles candidatures. Une véritable catastrophe environnementale a cours, un monumental gaspillage d'énergie, alors qu'il faut combattre le réchauffement climatique. Et surtout, les morts s'accumulent, les massacres, la destruction… Le plus difficile est de rester impuissant·e devant cette guerre, devant les autres guerres qui ont cours actuellement, mais dont on parle trop peu. ab

CAUCHEMAR RÉPUBLICAIN

GUERRES CULTURELLES ET CULTURE DE L'ANNULATION

David Sanschagrin, politologue

Le 6 janvier 2021, devant le spectacle de l'assaut du Capitole par les partisans radicalisés du président défait Donald Trump, on pouvait espérer un « recentrage » du Parti républicain. Le trumpisme a toutefois laissé une marque profonde sur le parti.

Si plusieurs ténors républicains ont condamné Trump pour avoir encouragé cette attaque et pour avoir violé la norme démocratique fondamentale de la transition pacifique du pouvoir, ils ont depuis compris que leur avantage se trouvait du côté du cauchemar trumpiste. Ces ténors décrivent désormais cet assaut, orchestré par des républicains et des milices d'extrême droite, comme une manifestation citoyenne pacifique, qui aurait été noyautée par des provocateurs antifascistes.

La base républicaine vit désormais dans le cauchemar où les chambres à écho la maintiennent, et les élus antitrumpistes ont été victimes de la « culture de l'annulation » républicaine. En fin de compte, le parti ne s'est détaché ni de Trump ni de sa politique autoritaire basée sur la peur, la division et la violence envers les minorités de genre, racisées et sexuelles.

LA FIN DU CONSERVATISME RÉPUBLICAIN

Pour bien comprendre le virage, il faut se rappeler que le programme républicain, avant l'arrivée de Trump, était basé sur le respect de la loi et l'ordre, la sacralité de la Constitution et des libertés, le libre marché et un certain conservatisme moral, qui demeurait en phase avec la société. L'idéologie était bien de droite et avait une teneur raciste, sans toutefois être décomplexée. Le parti cherchait encore à courtiser un électorat centriste et à paraître respectable. Il ne niait pas les faits et aspirait à être rassembleur, à ne voir qu'un peuple américain. En outre, pendant longtemps, le bipartisme n'était pas qu'une vue de l'esprit. Il y existait bien une collaboration et un appui authentiques des membres des deux partis sur de multiples projets de loi. D'ailleurs, c'est une délégation républicaine qui a poussé le président Richard Nixon à démissionner, lui faisant comprendre qu'il avait le choix entre la démission et une pénible procédure de destitution qu'il allait perdre. Enfin, jusqu'à Mitt Romney en 2012, tous les candidats républicains défaits ont reconnu la victoire de leur *adversaire légitime*, et non pas d'un *ennemi existentiel*. Après la défaite de Romney, un rapport officiel du Parti suggérait même un virage inclusif pour attirer le vote minoritaire afin de reconquérir la Maison-Blanche.

Or, sous Trump, le Parti a cessé d'être conservateur. C'est désormais un parti néofasciste décomplexé, autoritaire, polarisant, chantre des dictateurs, complotiste, bassement cynique et anti-réalité. Il est ouvertement suprémaciste blanc et défend des mesures brutales visant les minorités. Il écarte aussi une réelle démocratie délibérative interne et exclut les élu·es qui osent critiquer Trump. En outre, pour plaire à la base trumpisée, plusieurs républicains se font les porte-paroles d'idées complotistes et dangereuses, comme la théorie du grand remplacement de la majorité blanche et chrétienne ou le complot des élites progressistes pédophiles (Q-Anon).

Le programme politique est devenu essentiellement ce que Trump ou Fox News disent, quitte à se contredire le lendemain. Le parti appelle aussi à une lutte existentielle du peuple contre les élites ennemies de l'Amérique, soit les démocrates, les universitaires et les organisations militantes (*Black Lives Matter*, LGBTQ+, etc.). Leur populisme toxique refuse l'existence d'un seul peuple américain uni dans la diversité (*E pluribus unum*), et peint le portrait d'une Amérique en guerre, dont seule la faction blanche et chrétienne constituerait le peuple légitime. Bref, plutôt que de répondre aux problèmes réels vécus par les Américain·es en proposant un programme gouvernemental, les républicains proposent des écrans de fumée.

LES ÉLECTIONS DE MI-MANDAT ET LES GUERRES CULTURELLES

Malgré cette absence de programme, les républicains ont de bonnes chances de reprendre le contrôle du Congrès à l'automne 2022. Ils ont en effet changé à leur faveur les lois et les cartes électorales dans plusieurs États. En outre, le président démocrate Joe Biden vivote dans les sondages. Il fait face à une inflation galopante et à cause de l'obstruction républicaine, il peine à concrétiser plusieurs de ses promesses, comme une meilleure protection du droit de vote (*John Lewis Voting Rights Advancement Act*), des dispositions antidiscriminatoires plus robustes (*Equality Act*) et des investissements massifs en infrastructures (*Build Back Better Act*).

La stratégie du parti se résumera ainsi à dénoncer « l'inflation démocrate » et à

Photo : Brett Davis (CC BY-NC 2.0)

continuer de mettre en œuvre la politique trumpiste, qui consiste à effrayer l'électorat républicain pour le garder mobilisé, en dénonçant plusieurs épouvantails, notamment les pro-choix, les personnes trans ou les adeptes de la *Critical Race Theory*.

Pour les républicains et pour Fox News, cette théorie universitaire – visant à comprendre la façon dont des lois apparemment neutres reproduisent et reflètent le pouvoir de la majorité blanche – est devenue synonyme d'une attaque de la gauche antiraciste envers les valeurs traditionnelles. Elle serait aussi une tentative de culpabiliser la majorité blanche. Dans les faits, lorsque la droite évoque cette théorie, cela renvoie aux livres et aux cours qui présentent aussi le côté plus sombre des États-Unis, comme l'esclavage et ses ramifications dans le présent. Plusieurs commissions scolaires sous contrôle républicain ont d'ailleurs lancé une opération de censure des bibliothèques, pour y retirer les livres qui « corrompent » la jeunesse, comme ceux de la romancière afro-américaine Toni Morrison.

LES ULTRACONSERVATEURS À LA COUR SUPRÊME

À cet égard, la nomination par Biden de la première femme noire à la Cour suprême des États-Unis, la juge Ketanji Brown Jackson, pourtant une modérée, nourrit la propagande républicaine, qui la décrit comme un cheval de Troie pour des idées « dangereuses ». Lors des audiences pour sa confirmation, les questions biaisées des sénateurs républicains visaient notamment à peindre la juge Jackson comme une adepte de la *Critical Race Theory*, une radicale remettant en question l'existence même du concept de « femme » et une juriste hostile à la position antiavortement.

La Cour suprême est centrale pour les républicains. Puisque leur poids démographique diminue, le contrôle idéologique de la Cour permet de valider leurs manœuvres anti-majoritaires pour se maintenir au pouvoir. S'ils devaient laisser chaque citoyen·ne voter, simplifier l'identification de l'électorat[1] et arrêter le redécoupage électoral partisan, les stratèges républicains savent bien que les jours de leur parti seraient comptés.

Mais le risque demeure que le vote démocrate soit plus fort que prévu, comme en novembre 2020, ce qui signifierait que la majorité conservatrice à la Cour suprême (6 contre 3) serait le dernier rempart pour éviter que des lois fédérales ne soient adoptées pour défendre le droit à l'avortement, les droits des personnes trans et le droit de vote des minorités racisées dans les 50 États américains.

Lors de leur audience devant le Sénat, les trois juges nommés par l'ex-président Trump ont affirmé être favorables au conservatisme judiciaire, soit la déférence envers la volonté législative et le respect pour la jurisprudence. Or, dans leurs décisions, ces trois juges pratiquent bien un activisme judiciaire ultraconservateur. Par exemple, la majorité conservatrice a rédigé un jugement[2] qui, lorsqu'il sera officiellement rendu à l'été 2022, renversera complètement la jurisprudence bien établie sur l'accès à l'avortement depuis *Roe v. Wade* (1973). De plus, cette majorité a contrecarré la volonté du législateur, qui a cherché à protéger le droit de vote des minorités avec le *Voting Rights Act* (1965).

Par contre, la majorité conservatrice de la Cour suprême redevient respectueuse du législateur lorsqu'il s'agit de laisser les États légiférer pour restreindre l'accès à l'avortement, pour cibler les personnes trans et pour limiter les droits démocratiques des minorités.

La minorité républicaine au Sénat bloque d'ailleurs l'adoption de l'*Equality Act*, qui modifierait le *Civil Rights Act* de 1964, afin d'y intégrer la discrimination basée sur l'orientation sexuelle, le genre et le sexe. L'*Equality Act*, s'il est adopté, permettrait d'inverser la tendance actuelle, alors que pas moins de 33 États, sous contrôle républicain, ont déposé près de 130 projets de loi pour restreindre les droits des personnes trans.

LA PEUR, LA DIVISION ET LA VIOLENCE

Faute d'avoir un véritable programme de gouvernement, les républicains ont recours aux guerres culturelles. Ils mettent en pratique l'adage « diviser pour mieux régner ». Ils minent ainsi la confiance publique envers les institutions (les médias, l'administration fédérale, etc.) et diffusent la peur envers les nombreux « ennemis » de l'Amérique traditionnelle. Ce faisant, ils mettent en danger les minorités ainsi ciblées et affaiblissent la démocratie, déchirée par cette polarisation toxique.

Le *Grand Old Party* d'Abraham Lincoln a sombré bien bas. Par croyance ou par vils calculs politiques, ses ténors ont opté pour le cauchemar fasciste plutôt que la réalité. ab

1. Dans les États contrôlés par les républicains, 36 lois ont été adoptées afin d'exiger des pièces d'identité officielles avec photo pour pouvoir voter. Ces pièces d'identité coûtent une centaine de dollars et les personnes racisées ont tendance à ne pas les détenir. Au nom de la lutte contre la fraude électorale, les républicains ciblent ainsi un électorat qui vote généralement démocrate.

2. Cette version a été fuitée dans les médias : www.politico.com/news/2022/05/02/supreme-court-abortion-draft-opinion-00029473.

CHILI

LA RÉVOLUTION INTERSECTIONNELLE

Ricardo Peñafiel, professeur associé au département de science politique de l'UQAM et directeur du GRIPAL

Le 11 mars 2022, Gabriel Boric est assermenté comme Président de la République du Chili avec un agenda politique modéré mais néanmoins féministe, plurinational, écologiste et de défense des droits humains et sociaux. Sans appuis suffisants au Congrès, son gouvernement devra compter sur la Convention constituante et, paradoxalement, sur la pression populaire pour mener à bien les réformes nécessaires à la « dénéolibéralisation » du pays. Entre la rue et les urnes, la révolution chilienne avance à pas lents mais fermes.

Parler de révolution pour référer aux changements politiques qui ont lieu au Chili depuis le soulèvement populaire du 18 octobre 2019 (18-O) peut paraître exagéré. Malgré un processus constitutionnel qui mettra sans doute un terme à la Constitution dictatoriale et néolibérale de 1980 et l'élection d'un président issu du Printemps chilien (2011)[1] et d'une gauche parlementaire relativement radicale, peut-on réellement parler d'une révolution en cours au Chili ? Oui, si l'on prend en considération les principales actrices et acteurs de cette révolution, soit les mouvements sociaux – appuyés par une mobilisation massive de plus de 50% de la population dans des manifestations en tout genre – qui ont réussi à promouvoir des changements politiques et culturels beaucoup plus profonds que tout ce que pourra faire le nouveau gouvernement ou l'Assemblée constituante.

« LE NÉOLIBÉRALISME NAÎT ET MEURT AU CHILI »

La consigne issue du soulèvement a beau prétendre que « le néolibéralisme naît et meurt au Chili », le gouvernement Boric n'a pas une majorité suffisante au Congrès (des deux chambres législatives) pour faire adopter les réformes nécessaires à un tel démantèlement du néolibéralisme enchâssé dans la Constitution de 1980. En attendant la fin de travaux de la Convention constitutionnelle en juillet, puis leur ratification par plébiscite le 4 septembre 2022, le gouvernement aura beaucoup de difficulté à faire approuver des réformes substantielles. Il continuera à faire face aux attaques incessantes de la droite et du centre ainsi que des médias traditionnels qui, craignant la perte de leurs privilèges, critiquent systématiquement toute initiative du gouvernement autant que de la Constituante.

Néanmoins, après seulement un mois au pouvoir, le gouvernement a déjà abandonné les 139 accusations portées au nom la *Loi de sécurité de l'État* et a accéléré le processus d'une *Loi d'amnistie* pour l'ensemble des détenu·es politiques du soulèvement, en plus d'ouvrir une table de discussion pour la réparation des victimes de la répression. Il a également mis un terme à l'état d'exception dans le WallMapu (le territoire du peuple autochtone *mapuche*) ; a signé l'Accord international environnemental d'Escazú ; a signé la nouvelle loi des eaux, accordant la priorité à la consommation humaine (au-dessus de l'agriculture ou des mines) ; a présenté un projet de loi pour éliminer la dette étudiante et réformer le système de crédit étudiant ; a ouvert les discussions pour une augmentation du salaire minimum et une diminution de la semaine de travail (de 45h à 40h !) ; etc.

LA CONVENTION CONSTITUTIONNELLE

Pièce maîtresse de la dénéolibéralisation du Chili, la Convention constitutionnelle est également un acquis direct du soulèvement du 18-O. Le 25 novembre 2019, pour sauver sa peau après un mois de manifestations nationales massives et quotidiennes demandant sa destitution, le gouvernement Piñera signe l'*Accord pour la Paix sociale et la Nouvelle Constitution* avec la plupart des partis d'opposition. Les manifestations se sont poursuivies avec autant sinon plus d'intensité, méfiantes d'un « accord » signé « entre quatre murs », « dos au peuple », par « les mêmes qui nous ont trahis pendant plus de 30 ans », comme le disent les manifestant·es interviewé·es en décembre 2019 et janvier 2020. Toutefois, Piñera est parvenu à terminer son mandat grâce à l'appui des partis politiques qui ont fini par perdre pratiquement toute légitimité, avec des taux de confiance de 2% en décembre 2019, selon une étude du Centre d'études publiques (CEP).

La pandémie a finalement contraint le mouvement de contestation à se réarticuler, notamment dans des initiatives pour pallier la faim due au confinement, sans aide étatique regroupées sous la devise « seul le peuple aide le peuple » et autour desquelles s'organisaient des Assemblées populaires délibérant autour de la nouvelle Constitution. La grande majorité (44%) des 155 délégué·es à la Convention constituante viennent d'ailleurs de mouvements sociaux et se regroupent sous des bannières qui évoquent le mouvement de protestation comme *Assemblée populaire pour la dignité*, *La liste du peuple* ou *Approbation-Dignité*[2].

Lors du référendum sur le processus constitutionnel du 25 octobre 2020, 80% des suffrages ont approuvé la mise sur pied d'une Convention constituante sans participation des partis politiques. Une majorité presque aussi grande de délégué·es de gauche et d'indépendant·es s'est dessinée lors des élections des délégué·es à la Convention constitutionnelle, les 15 et 16 mai 2021. Cette Assemblée constituante se distingue, entre autres, par sa parité

hommes/femmes, par des places réservées aux Premières Nations et par des mécanismes participatifs qui ont permis à près de deux millions de citoyen·nes de promouvoir des projets d'articles constitutionnels. Très tôt, la Convention a affiché ses couleurs en élisant à sa présidence la professeure de linguistique et militante mapuche pour les droits linguistiques des Premières Nations Elisa Loncón, puis la chercheure en santé environnementale, féministe et déléguée de la liste *Assemblée populaire pour la dignité* Maria Elisa Quinteros.

Parmi les premiers articles déjà approuvés, on remarque la fin de « l'État subsidiaire » (néolibéral), subordonné à la « liberté » du marché, qui se voit remplacé par un « État social et démocratique [...] plurinational, interculturel et écologique [...] solidaire [et] paritaire [reconnaissant] comme valeurs intrinsèques et inaliénables la dignité, la liberté, l'égalité substantive des êtres humains et sa relation indissoluble avec la nature. La protection et garantie des droits humains, individuels et collectifs sont le fondement de l'État et orientent toute son activité ». Parmi ces droits fondamentaux, on remarque également l'apparition de nouveaux droits, sexuels et reproductifs, le droit à l'identité de genre et les droits de la nature, reconnue comme « sujet de droits », engageant entre autres l'État dans une lutte contre les changements climatiques et la dégradation environnementale.

Sur le plan de la structure de l'État, la nouvelle constitution abolirait le Sénat pour le remplacer par une Chambre territoriale chargée d'assurer une représentation territoriale décentralisée (État régional). Les travaux se poursuivent quant aux détails des droits socio-économiques comme l'éducation, la santé, le travail, le logement, la sécurité sociale ou l'eau, qui sont actuellement subordonnés aux « droits » des entreprises privées. De même, pour les droits humains, on parle de la création d'un Bureau de la défense du peuple (*Defensoría del Pueblo*), de la pleine intégration des engagements internationaux dans la constitution et de la réforme en profondeur de la police (carabiniers), responsable d'une violation systématique des droits humains[2] notamment durant la répression du soulèvement du 18-O.

« LA RÉVOLUTION SERA FÉMINISTE OU NE SERA PAS »

Ces changements constitutionnels ne seront que de nobles intentions s'ils ne se traduisent pas en lois et politiques concrètes. Devant faire face à la réaction des anciens pouvoirs et cherchant à gouverner de manière « pragmatique », le gouvernement Boric ne pourra pas et ne cherchera pas à faire une révolution. Comme le disait Boric dans son discours de victoire du 19 décembre 2021, « ...nous allons avancer à petits pas, mais de pied ferme ». Toutefois, la révolution a déjà eu lieu. Elle a été fomentée par toutes les luttes qui ont précédé le 18 octobre 2019 et par toutes les actions et nouvelles luttes qui l'ont suivi.

D'abord il y a eu les luttes pour les droits humains qui n'ont jamais cessé de se battre pour la justice et contre l'impunité que la postdictature chilienne a voulu imposer comme gage d'une « démocratie stable ». Ensuite, les luttes étudiantes qui, en 2011, sont parvenues à engendrer le plus grand mouvement de contestation globale depuis la fin de la dictature. Les luttes des Mapuches, également, contre l'occupation de leurs terres par des compagnies extractivistes et un état colonial et dont le drapeau est devenu l'un des symboles de la révolte, comme on peut le voir dans l'image ci-contre. Et ainsi de suite, les luttes écoterritoriales se sont jointes à celles pour le logement, en faveur des droits des migrants, pour la diversité, contre les pensions privées (No+ AFP), et à un ras-le-bol généralisé qui ne se battait plus pour une cause particulière, mais contre le système autoritaire, classiste, raciste, machiste, colonial, extractiviste et néolibéral.

On pourrait dire, à la suite de cette consigne de la révolte, que « la révolution sera féministe ou ne sera pas ». Cette révolution est non seulement féministe, mais surtout intersectionnelle. Elle s'inscrit dans la nouvelle vague féministe latino-américaine qui, tout en luttant pour le droit à l'avortement, dénonce toutes les violences et toutes les formes de domination. Après le « *Pañuelazo* » de février 2018, il y a eu le *Mai féministe*, une longue grève étudiante féministe entre avril et juin 2018, puis la journée de Grève féministe du 8 mars 2019 qui a regroupé plus de 200 000 personnes à Santiago, comme un prélude du soulèvement. La Grève féministe du 8 mars 2020, en pleine révolte, a regroupé deux millions de personnes à Santiago seulement, marquant la reprise du soulèvement après une trêve d'été.

On se souviendra aussi de la chorégraphie féministe « Un violeur sur ton chemin » qui a fait le tour du monde après avoir été créée dans des manifestations féministes de la révolte chilienne. Les féministes chiliennes, organisées notamment autour du Collectif 8 mars, ont déjà réussi à imposer des changements sociaux d'une ampleur révolutionnaire. Le postulat d'égalité à l'origine de leurs luttes et réflexions s'articule à l'ensemble des autres luttes dans un féminisme intersectionnel, éco-territorial, décolonial, queer, pour la défense des droits de toustes, etc.

Le discours féministe, plurinational, écologiste et de défense des droits humains du gouvernement et les symboles comme la parité et la représentation autochtone à la Constituante ne sont que le reflet de cette révolution intersectionnelle qui continuera à s'étendre dans l'espace politique en reconstruction autant que dans le social. à bâbord

1. Voir à ce sujet le texte du même auteur dans *À bâbord !*: « Le printemps en hiver », nº 43, 2012. En ligne : www.ababord.org/Le-printemps-en-hiver

2. La dignité est l'un des principaux symboles du soulèvement dont le principal lieu de rassemblement a été renommé « Place Dignité » (*Plaza Dignidad*).

3. Selon le rapport de la Mission québécoise et canadienne d'observation des droits humains au Chili ayant eu lieu du 18 au 27 janvier 2020 et à laquelle l'auteur a participé. *Crise sociale et politique au Chili 2019-2020. Des atteintes systématiques et généralisées aux droits humains*, Montréal, Centre international de solidarité ouvrière (CISO), 2020. En ligne : www.ciso.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/Rapport-FR-Mission-DDHHFINAL.pdf

DEVANT LE LAID

Simon Tremblay-Pepin

Et si la laideur de notre monde n'était pas le fruit du hasard, mais plutôt d'un système économique qui, dans sa quête d'efficacité et sa réduction de toutes choses à sa valeur marchande, piétine la créativité et le souci de la beauté ? Il nous faudrait alors imaginer une politique du beau.

Le Québec bâti est laid, cet état de fait n'est pas né d'hier. La destruction systématique et sans appel d'un patrimoine naturel splendide est un trait de notre caractère national, une part de ce qui fait de nous un peuple. En phase avec l'air du temps, depuis 1950 nous avons accéléré la spoliation, détruisant au passage une bonne partie des quelques éléments architecturaux à peu près intéressants que nous avaient légué les précédentes générations.

Le Québec a aussi une longue tradition critique de ce saccage. Marie-Hélène Voyer la parcourt dans *L'habitude des ruines*, croisant les écrits de Jacques Ferron, Fernand Dumont, Serge Bouchard, Jean-François Nadeau et les photos d'Isabelle Hayeur. Voyer contribue à ce courant par un état des lieux sensible et ancré dans notre rapport au territoire. L'écriture de Voyer fait du constat de la laideur une affaire intime. Une proximité qui permet d'en mesurer l'étendue. Elle regrette la généralisation d'un fonctionnalisme bête et *cheap* qui va de la construction d'autoroutes à l'abandon de l'art public, en passant par l'érection de McMansions sur des terres agricoles. La laideur révèle ici l'irresponsabilité, et là, la médiocrité.

OUVRAGES RECENSÉS

Marie-Hélène Voyer, *L'habitude des ruines : le sacre de l'oubli et de la laideur au Québec*, Lux, 2021.

Simon-Pierre Beaudet, *Ils mangent dans leurs chars : chroniques du troisième lien & de la fin du monde*, Moult Éditions, 2021.

John Bellamy Foster, *The Return of Nature : Socialism and Ecology*, Monthly Review Press, 2020.

David Greaber, *Bullshit jobs*, Les Liens qui libèrent, 2019.

POLITIQUE DE LA LAIDEUR

Tous les jours, le laid nous saute au visage. On reste étonné qu'il ne suscite pas plus de réactions, de mobilisation politique. L'exposé de Marie-Hélène Voyer, comme ceux de ses prédécesseur·es, convainc sans peine. Pourtant, personne ne s'organise pour combattre la monstruosité ambiante. Bien sûr, il y a des luttes ciblées devant une horreur spécifique et particulièrement odieuse – on peut penser à RoyalMount ou au troisième lien – ou pour protéger un bâtiment historique en voie d'être remplacé par un stationnement. Cependant, personne ne se rassemble ou ne se mobilise pour s'attaquer au laid en général. Face à un problème si concret et si étendu, on peut quand même être étonné d'un tel vide politique.

Simon-Pierre Beaudet a peut-être été membre de ce qui s'est rapproché le plus d'une organisation contre le laid quand il faisait partie de *La conspiration dépressionniste.* Le ton sans compromis et mordant de cette revue, l'exposition froide et documentée de la banalité de la laideur de nos vies, le lien avec le capitalisme : tout y était. Malgré un succès d'estime, ce que ses fans (j'en étais) ont appelé la *Consdep* est demeuré une revue confidentielle. Les pleines pages de textes denses, les références érudites et le mépris affiché face à la bêtise plaisaient bien à quelques gauchistes en manque d'écriture baveuse, mais les clients du Maxi n'en discutaient pas pour autant en attendant à la caisse.

Le récent recueil d'articles et de chroniques de Beaudet, *Ils mangent dans leurs chars*, reprend les thèmes qu'on lui connaît désormais. Le dépressionnisme de la ville de Québec en prend pour son rhume, tout comme ses nombreux promoteurs. De toute évidence, son sujet de prédilection n'est pas épuisé et Beaudet montre bien que la dynamique politique propre à la ville de Québec le renouvelle sans cesse. Pour lui, le moteur de cette dynamique, c'est la propagande des radios-poubelles. Ces dernières sont au cœur de l'adhésion militante d'une partie de la population au dépressionnisme. Elles l'ont transformé en projet politique, créant de toutes pièces les organisations et les personnalités pour le soutenir. La démarche entreprise par Simon-Pierre Beaudet nous permet de comprendre comment la laideur a bel et bien été politisée, mais dans le but d'en faire la promotion et d'étendre son emprise.

DÉGRADATION DU TRAVAIL ET PRODUCTION DU LAID

Pourrait-on construire des mouvements à l'inverse ? Est-il possible de bâtir une option politique contre le glauque ? John Bellamy Foster retrace méticuleusement le lien entre socialisme et écologie dans *The Return of Nature*. Il consacre trois chapitres de cet exercice imposant à William Morris. Ce socialiste du 19e siècle, considéré aujourd'hui comme le père du design, défendait que l'un des plus grands maux du capitalisme était d'avoir détruit l'art. Pas l'art des grands artistes (qu'il nomme l'art intellectuel), mais celui fait par les artisan·es et les travailleur·euses (l'art décoratif). Comme le monde est le produit du travail, sa beauté ou sa laideur résulte de l'attention qu'on met à produire des belles choses pour peupler notre quotidien.

Pour Morris, l'industrialisation et la recherche du profit ont détruit l'art décoratif, laissant nos vies chargées d'objets hideux pensés d'abord pour être vendus. Figure immensément populaire de son époque, Morris défend que la production du laid est pénible et dégradante pour les travailleur·euses. Elle les prive de leur capacité de création, d'offrir leur propre contribution au monde qui les entoure.

Morris réussissait alors à établir une connexion importante: le moche n'était plus un monde donné et déjà-là qu'il nous faudrait adopter ou rejeter, mais le produit de notre activité. Cette activité, la production du laid, pouvait être l'objet d'une critique, d'une mobilisation et d'un changement.

Dépourvue de cette connexion, la critique actuelle des disgrâces de nos quotidiens passe pour snob et méprisante ou pour un souci bourgeois sans lien avec la vie des gens. Si on dit que les banlieues sont hideuses, on nous reproche de blâmer ceux et celles qui y vivent. De même, si on soutient que la logique du char transforme l'espace commun en immondice, on nous accuse d'être des esthètes qui n'ont pas de souci pour les obligations du quotidien. Rendre visible la connexion entre notre activité et l'horreur ambiante, est-ce encore possible aujourd'hui? Probablement pas sous la forme que Morris proposait il y a plus d'un siècle. Les artisan·es en deuil de leur inventivité parce que poussé·es vers les chaînes de montage sont mort·es depuis longtemps dans les pays du Nord global...

Illustration: Ramon Vitesse

LAIDEUR PRESSÉE

L'impression de faire un travail vide de sens n'est pas partie avec eux pour autant. On a qu'à penser à ces *bullshit jobs*, notion qu'a popularisée le regretté David Graeber dans son essai choc, dont la traduction française a récemment été rééditée en format poche par Les liens qui libèrent. Occuper un emploi qui ne change rien et dont personne n'a vraiment besoin, brasser des papiers dans un bureau ou occuper une fonction de stricte surveillance ou d'approbation, c'est la manufacture de l'Occident d'aujourd'hui. Est-ce pour autant producteur de laideur?

La fonction première du boulot inutile, c'est de prendre du temps, d'occuper la journée, nous dit Graeber. Le temps libre est trop dangereux pour l'ordre social dominant. Avec le travail qui bouffe le temps sans offrir de sens en retour, on veut pouvoir régler toutes les autres obligations rapidement pour trouver le sens perdu dans le loisir. Le transport, l'épicerie, la visite chez le dentiste ou le cours de danse des enfants: tout doit se faire vite. Cette volonté de gagner du temps parce qu'on perd une vaste part de nos vies dans une job inutile génère le désir d'autoroutes et de troisième lien.

Si on considère que le dépressionnisme est d'abord un mode de vie, alors la lutte contre le laid dépasse résolument la superficialité bourgeoise qui lève le nez sur les choses qui lui déplaisent. On nourrit cependant la critique mentionnée plus haut selon laquelle en attaquant le laid, on attaque les gens qui y vivent. En fait, on le fait d'autant plus quand on critique un certain «style de vie», la responsabilité de chacun étant mise en jeu, qu'on le veuille ou non.

Une voie de sortie serait probablement de répondre à la laideur par la beauté, de proposer plutôt que de critiquer. Il est bien possible, d'ailleurs, que nous ayons, à gauche, oublié de dire que le monde d'après le capitalisme générera de beaux lieux où vivre. Peut-être avons-nous de la difficulté à nous-mêmes les imaginer, ces lieux? William Morris proposait une esthétique du socialisme, en avons-nous encore une?

LES TEMPS SAUVAGES

Jacques Pelletier

On pourrait dire de Mario Vargas Llosa ce que l'on a déjà fait remarquer à propos de Balzac. L'écrivain, chez lui, écrit contre l'homme politique, son idéologie et ses convictions. Démocrate libéral, partisan du libre marché, il écrit des romans inspirés par une vision du monde critique qui fait voir le vrai visage des dictatures. En cela, ils s'avèrent objectivement progressistes, ce qui constitue un étonnant paradoxe.

C'était déjà le cas dans *La fête au Bouc*, portrait impitoyable du dictateur Trujillo et de son règne de terreur sur la République dominicaine. C'est aussi éminemment le cas de son dernier roman, *Temps sauvages*, axé sur l'épisode du renversement en 1954 du président du Guatemala Jacobo Arbenz sous la double pression de la CIA et de la United Fruit.

La partie proprement fictionnelle du roman est encadrée par un prologue, intitulé « avant », et suivie par une sorte de témoignage, intitulé pour sa part « après ». Dans l'avant, Llosa rappelle les circonstances historiques de l'affaire Arbenz, dans l'après, les leçons que l'on peut en tirer.

LA « PIEUVRE »

Le Guatemala est jusqu'en 1944 une dictature typique de l'Amérique latine. Elle est la propriété de caciques qui la dominent et l'exploitent au profit de l'oligarchie qu'ils incarnent. En octobre 1944, une junte militaire progressiste renverse la dictature et organise des élections qui installent un régime démocratique sous la présidence de Juan José Arévalo qui se réclame d'un « socialisme spirituel » et dont le ministre de la guerre est Jacobo Arbenz. Ce dernier deviendra par la suite président dans le tournant des années 1950 au terme d'élections démocratiques qui le portent au pouvoir.

Ce processus de révolution démocratique ne fait guère l'affaire des partis de droite, des oligarques locaux et de leurs alliés et protecteurs américains, dont la toute puissante United Fruit, surnommée la « Pieuvre », qui contrôle le commerce des fruits et légumes à sa guise, sans régulation d'aucune sorte de l'État.

Elle est dirigée par un habile affairiste, Sam Zemurray, assisté d'un spécialiste des relations publiques, Edward L. Bernays, un idéologue et auteur d'un ouvrage célèbre, *Propaganda,* publié en 1928, qui a fait de ce type d'information falsifiée la clef du pouvoir moderne. L'association de cet intellectuel et de cet homme d'action assurera l'assise de la multinationale qui sévit alors dans une large partie de l'Amérique latine. Bernays, particulièrement futé, a bien compris que le véritable pouvoir ne réside pas dans les institutions visibles de la démocratie mais se retrouve dans les mains d'une élite souterraine qui contrôle les moyens d'information modernes.

Au cœur du processus démocratique activé par Arbenz, on trouve un ambitieux projet de réforme agraire, élaboré en 1952, visant entre autres à assurer le droit de syndicalisation aux paysan·nes salarié·es et à favoriser leur accès à la propriété. Le projet est toutefois modéré, prudent, il tient compte de la présence et de l'omnipotence de la Pieuvre qu'il ne vise pas à nationaliser et dont il ne menace pas directement les intérêts, se contentant de la placer dans une situation de concurrence qu'elle considère comme une dépossession et qui la rend furieuse.

Pour Arbenz et son régime, il s'agit donc d'une mesure démocratique, qui vise à rendre les citoyen·nes du Guatemala davantage prospères dans le cadre d'une société juste et libre. Pour la Pieuvre, il s'agit au contraire d'une menace communiste, cet épouvantail qui énerve les Américains et les élites locales et que brandissent avec démagogie les journaux tant américains que guatemaltèques, dans une intense campagne politique contre un projet qui était pour ses promoteurs la clef indispensable pour assurer un développement social et politique harmonieux du pays. Sous couvert d'une lutte contre le communisme, on livre alors au régime une lutte contre la démocratie qui serait contraire aux intérêts bien compris de la Pieuvre. La loi agraire sera finalement adoptée en juin 1952, mais elle marque du coup le début d'une lutte à finir contre Arbenz et mènera au coup d'État qui le forcera à démissionner en 1954.

DE L'HISTOIRE À LA FICTION

Ce prologue constitue la face officielle, extérieure, visible d'un conflit qui cache l'envers souterrain, la petite histoire, celle des irrégulier·ères qui en activent les ficelles en coulisse et qui la déterminent en secret. C'est le domaine propre du romanesque qui se profile derrière le canevas officiel.

On peut ainsi distinguer deux lignes principales dans le récit. La première, intimiste, s'organise autour d'une figure de femme, Martita, fille d'une famille bourgeoise qui connaîtra, après un mariage forcé avec un ami de son père, une ascension qui la conduira jusqu'au pouvoir suprême en tant que maîtresse de Castillo Armas, président de la République et chef de junte militaire ayant remplacé Arbenz au pouvoir. La seconde, secrète, est celle des hommes de main, policiers, agents troubles qui

s'agitent dans l'ombre et infléchissent, parfois pour une part non négligeable, l'Histoire officielle. Ces deux lignes se recoupent à l'occasion comme elles croisent les événements du monde visible.

L'histoire qui s'organise autour de Martita n'est pas très développée. Elle est greffée sur le destin d'un ami de sa famille, Efren Ardiles, un médecin des pauvres, un réfractaire, opposant aux régimes militaires et par la suite au nouveau régime démocratique qui se met en place: c'est lui qui incarne une certaine gauche dans le pays, moraliste et guère efficace. Comme amant, il ne comble pas Martita, qui le quitte et, après quelques aventures sans lendemain, devient la maîtresse quasi officielle de Castillo Armas avant de finir sa vie aux USA comme journaliste de droite très connue et populaire.

L'histoire des irréguliers se structure autour de deux personnages louches: le colonel Enrique et un mystérieux individu surnommé «le dominicain» dont on apprendra, en cours de récit, qu'il s'agit de l'homme de main de Trujillo, Johnny Abbès Garcia. Chef de la sécurité intérieure dominicaine, personnage très haut en couleurs dans le roman et acteur important dans la vie réelle, il terminera sa carrière d'intrigant en Haïti où il sera selon toute vraisemblance assassiné. Ce récit, qui est constitué de nombreux courts chapitres, le plus souvent en forme de dialogues, de conciliabules de malfaiteurs, interfère régulièrement avec les autres lignes du roman auxquelles il sert en quelque sorte de contrepoint. Il est axé sur un projet de complot contre Castillo Armas, dont il s'agit maintenant de se débarrasser en se servant de Martita comme intermédiaire à circonvenir.

Ce projet, par ailleurs, prend place après la chute d'Arbenz, Mario Vargas Llosa semblant trouver plaisir à brouiller la temporalité du récit tout en montrant comment la réalité évolue après cet épisode décisif tant pour le Guatemala que pour l'Amérique latine dans son ensemble.

LEÇONS DE L'HISTOIRE

Dans sa postface, ou ce qui en tient lieu, l'écrivain conclut de l'échec d'Arbenz: 1 – que Cuba a décidé, au vu de l'expérience du président quatemaltèque, qu'il fallait liquider l'armée pour s'assurer du contrôle de la Révolution; 2 – qu'il fallait, pour que cette Révolution cubaine s'établisse et résiste aux interférences américaine, tisser une alliance avec l'Union soviétique; 3 – que l'histoire de Cuba aurait pu être différente si les États-Unis avaient accepté l'expérience d'Arévalo et d'Arbenz; 4 – et que «*tout compte fait, l'intervention américaine au Guatemala a retardé la démocratisation du continent pour des dizaines d'années et a provoqué des milliers de morts en contribuant à populariser le mythe de la révolution armée et le socialisme dans toute l'Amérique latine. Les jeunes d'au moins trois générations tuèrent et se firent tuer pour un autre rêve impossible, plus radical et tragique encore que celui de Jacobo Arbenz.*»

C'est la dernière phrase du roman, dans laquelle on voit se pointer le nez de l'idéologue, le démocrate libéral qui s'oppose au socialisme perçu comme une chimère et à la lutte armée comprise comme une stratégie suicidaire. Mais cette leçon explicite n'invalide pas l'implicite, le jugement porté sur les idéologues et forces réactionnaires responsables de la liquidation du «rêve» d'Arbenz et des siens, rêve aussi beau que peut-être impossible, mais qu'il fallait tenter, et que Vargas Llosa célèbre comme écrivain derrière ses dénégations d'homme politique. ab

TEMPS SAUVAGES
Margo Vargas Llosa, Gallimard, 2021, 382 p.

ILLUSIONS PERDUES, LE JOURNALISME AU GOÛT DU JOUR

Claude Vaillancourt

Le film *Illusions perdues* de Xavier Giannoli aborde de front la question du journalisme. Dans son adaptation du grand roman de Balzac, le cinéaste cherche à faire le pont entre les préoccupations d'hier et celles d'aujourd'hui.

Ce film est incontestablement un beau spectacle. Il offre tout ce qu'il faut pour séduire les personnes qui aiment le genre: reconstitution historique réussie, jeu convaincant des acteurs et actrices, scénario bien ficelé, décors et costumes éblouissants. Avec en prime une critique bien appuyée du milieu journalistique qui trouve des échos aujourd'hui.

Adapter au cinéma ce chef-d'œuvre de Balzac est bien sûr un défi considérable. Le roman foisonne de personnages. Son histoire s'inscrit dans un contexte social et politique complexe. Comme toujours, Balzac s'impose en tant que narrateur à la fois moraliste et cynique. Une adaptation d'un tel roman, ainsi que celle de toute œuvre volumineuse et marquante, exige au départ de faire des choix déchirants.

Ceux de Giannoli ont le mérite d'être clairs: le réalisateur a décidé de rendre Balzac actuel, de montrer comment les observations de l'auteur sont toujours justes aujourd'hui et nous aident à comprendre le monde moderne. Une sorte de *Devoir de philo* à grand déploiement. Quitte à tordre un peu le cou à l'œuvre originale et à détourner le propos pour le mettre au goût du jour.

Les scénaristes se sont permis une réécriture du roman, qui n'est plus celui de Balzac, mais celui d'un de ses personnages, Nathan, le narrateur dans le film (joué par Xavier Dolan). Ce personnage tisse des liens entre l'époque de Balzac et la nôtre en utilisant un vocabulaire parfois anachronique; il nous explique certaines réalités de l'époque, comme s'il était un historien plutôt qu'un contemporain: il nous décrit, en de courtes parenthèses, le fonctionnement du journalisme, le chaos au Palais-Royal, grand lieu de débauche, la rivalité entre les théâtres du Boulevard du crime.

C'est le métier de journaliste qui obtient la plus grande attention du réalisateur. Celui-ci est expliqué en des termes qui résonnent clairement auprès des spectateurs d'aujourd'hui, mais qui sont absents de l'œuvre de Balzac. On nous parle de « fausses nouvelles », d'« actionnaires » en quête de profits, de vente de publicité dans les journaux.

Le portrait reste très négatif. Alors que dans le roman, la charge contre ce milieu est contrebalancée par un groupe de personnages aux aspirations élevées, le Cénacle, mené par l'écrivain d'Arthez, le film n'a rien pour atténuer ses attaques qui visent, dans un défoulement jouissif, tant le journalisme d'hier que celui d'aujourd'hui. Certes, les critiques de Balzac revues par Giannoli ont le mérite d'être parfois justes, dans une certaine mesure. Elles montrent comment le capitalisme (naissant à l'époque et persistant aujourd'hui), la cupidité et l'ambition rendent obsolète la recherche de vérité.

À ce portrait taillé grossièrement s'ajoutent quelques anachronismes volontaires conçus pour ajouter au plaisir: une citation d'Oscar Wilde; une allusion à Emmanuel Macron (un personnage déplore qu'un banquier puisse devenir chef d'État); une situation improbable pour l'époque – le personnage principal, Lucien, un ambitieux fauché, devenant serveur dans un restaurant comme n'importe quel étudiant aujourd'hui.

Alors que le cinéaste ne craint pas d'ajouter quelques petites doses de cynisme, il choisit cependant de transformer en personnage romantique la première amante de Lucien, une aristocrate sérieusement écorchée par Balzac. Étrange choix.

À vouloir à tout prix rendre digeste cette histoire pour le public d'aujourd'hui, c'est la substance même de la pensée de Balzac qu'on perd en grande partie: une vision plus subtile des tiraillements entre le bien et le mal, une critique sociale plus incisive. Mais aussi sa verve, sa vision verticale de la société qui nous permet d'en saisir le plein foisonnement dans la confrontation des classes sociales et des intérêts politiques. Peut-être fallait-il assumer que le journalisme de l'époque ait de bonnes différences avec celui d'aujourd'hui, que ses pratiques et sa corruption, décrites par Balzac, échappent à la volonté de modernisation. S'en tenir de façon plus serrée à l'univers de l'écrivain, sans prendre le public par la main, aurait permis à celui-ci de tisser ses propres liens avec notre réalité, d'en tirer ses conclusions.

Cela dit, voyez tout de même *Illusions perdues*! Le film de Giannoli reste d'une grande intelligence, un spectacle superbe, disais-je. Mais faites encore mieux, si vous avez le temps: abandonnez-vous à la lecture du roman. à bâbord

RECENSIONS

COMMENT TOUT PEUT CHANGER : OUTILS À L'USAGE DE LA JEUNESSE MOBILISÉE POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE ET SOCIALE

Naomi Klein (avec Rebecca Steffof), Lux, 2021, 318 p. Traduit de l'anglais par Nicolas Calvé

La militante et intellectuelle Naomi Klein nous fait une belle proposition avec son essai *Comment tout peut changer*, dédié à « *la jeunesse mobilisée pour la justice climatique et sociale* ». L'autrice précise d'ailleurs en avant-propos qu'elle a écrit « *ce livre pour montrer qu'un changement pour le mieux est bel et bien possible* ». Ce double désir de saluer la force d'engagement des jeunes tout en les instruisant des réalités du réchauffement planétaire traverse tout l'ouvrage. Ainsi, même si elle décrit sans détours les désastres naturels frappant désormais la planète, Klein met de l'avant des idées et des « outils » pour permettre un avenir légitime à toutes celles et à tous ceux qui sont préoccupé·es par les conséquences des changements climatiques. Même si l'autrice s'adresse ouvertement aux jeunes, tout le monde appréciera la clarté et la rigueur du propos, porté par une écriture limpide et inspirée (qu'on doit aussi au travail de son traducteur, Nicolas Calvé).

On peut y voir l'influence de sa collaboratrice Rebecca Steffof, connue aux États-Unis pour ses albums jeunesse sur la science, l'histoire et la géographie, à qui l'on doit la plupart des portraits inspirants de jeunes militant·es de tout horizon qui parsèment l'écrit.

Ainsi, dans la première partie de l'essai, intitulée « Où en sommes-nous ? », Klein donne d'emblée la parole aux jeunes : à Greta Thunberg bien entendu, mais aussi à certain·e·s des seize militant·e·s pour la justice climatique âgé·es de 8 à 17 ans et issu·e·s des cinq continents, qui ont intenté en 2019 une action en justice auprès des Nations Unies. Klein brosse ensuite un portrait détaillé et sans concession des conséquences du réchauffement climatique. Comme bien des crises, celle du climat affecte davantage les populations moins favorisées : le mouvement contre le réchauffement climatique s'avère donc un mouvement pour la justice sociale.

La deuxième partie de l'essai, « Comment en sommes-nous arrivés là ? », retrace les origines du charbon et des autres combustibles, en s'intéressant à la révolution industrielle et à ses conséquences sur le marché du travail jusqu'au consumérisme actuel. Klein en profite pour faire le récit du mouvement écologique et déploie un véritable talent de conteuse pour présenter Henry David Thoreau, Aldo Léopold ou Rachel Carson. Des exemples de résistances récentes bouclent cette section, dont celui de Bella Bella en Colombie-Britannique, où les 1500 habitant·es de la nation Heiltsuk se sont mobilisé·es, à l'initiative des jeunes de la communauté, pour empêcher avec succès la mise en branle du projet d'oléoduc Northern Gateway, qui menaçait les eaux dont dépend le village pour sa subsistance.

La dernière partie, « Et ensuite ? », critique les mesures popularisées récemment en réaction au réchauffement climatique (captage et stockage du carbone, bricolage planétaire, plantation d'arbres, etc.) en leur préférant un « *green new deal* ». Les revendications des jeunes, celles des peuples autochtones et celles des groupes organisés peuvent servir un programme de transition pour passer à une économie sans émissions, plus équitable, plus profitable pour tous et toutes.

Christian Tremblay

MAXIPLOTTE

Julie Doucet, L'Association, 2021, 400 p.

Julie Doucet constitue sans contredit –, surtout si on se donne la peine de parcourir ses planches grouillantes de détails inusités et de clins d'œil – une figure vertigineuse de la BD underground québécoise, mais aussi internationale – cette réédition française de son œuvre l'affirme haut et fort, tout comme le Grand Prix du festival de la BD d'Angoulême, qu'elle a reçu en mars.

Pour mieux situer cette œuvre féministe – c'est-à-dire qui affirme et qui porte des propos partisans liés au sexe féminin – il faut revenir fin 1980, quand Julie Doucet se lance en autoéditant à la photocopieuse les premiers cinquante exemplaires de son fanzine coup de poing *Dirty Plotte,* bien en phase avec le mouvement Riot Girrrls. Plotte pour vulve, mais aussi pour répliquer à ce terme péjoratif aussi employé pour femme.

Dans ses comics, l'autrice se met en scène de façon autobiographique – nouveau pour l'époque – non sans négliger ▶

l'aspect débridé des rêves, qui sont un matériau de choix pour elle. D'aucuns dénonceront une provocation crue, indécente, exhibitionniste et un chouia délirante. Doucet, réputée timide, a tout simplement joué la carte de la licence subversive dans la mesure où, atteignant à l'origine un public ultra confidentiel, il n'y avait pas lieu de se limiter. Découvrir ou replonger dans ces pages, le plus souvent en un radical noir et blanc, nous ramène devant les tampons, pénis et autres menstruations qui frappent l'imagination.

Ce (très) beau livre avec un dos toilé orange vif est conçu, sur le plan éditorial et artistique, par Jean-Christophe Menu, lui-même auteur, fan de la première heure et membre fondateur de L'Association, qui a été parmi les tout premiers éditeurs à publier Julie Doucet. (Au Québec, juste avant, c'est Chris Oliveiros qui en avait fait son tout premier livre lié à la revue Drawn & Quarterly.) Ce pavé de quatre cents pages couvre la quasi-intégralité de la douzaine de numéros de *Dirty Plotte* (1990-1998), *Ciboire de criss !*, *Monkey & the Living Dead* ainsi que plusieurs BD inédites, de très bonnes interviews et des extraits du journal manuscrit de Doucet. Manquent seulement ses livres de collages plus récents, publiés chez L'Oie de Cravan.

On retiendra également la dédicace aux « fabricatrices de fanzines et, plus spécialement à Geneviève Castrée » – une Québécoise trop tôt disparue qui s'inspirait de Doucet…

Valentin Tardi

LA COLLISION DES RÉCITS : LE JOURNALISME FACE À LA DÉSINFORMATION

Philippe de Grosbois, Écosociété, 2022, 200 p.

Dans *La collision des récits : le journalisme face à la désinformation,* notre camarade Philippe de Grosbois s'intéresse à un sujet attirant beaucoup d'attention : le phénomène des fausses nouvelles, des vérités parallèles qui se transmettent sur Internet et qui connaissent de nos jours une vigueur exceptionnelle. Nous en observons sans cesse les effets toxiques dans les débats publics. L'auteur se donne le défi d'aborder cette question non plus sous l'angle officiel — ces gens qui propagent les fausses nouvelles sont mal informés et, devant leur ignorance, il faut rétablir la vérité —, mais en entreprenant une mise en cause beaucoup plus large de notre système médiatique.

Selon l'auteur, la forte circulation de la désinformation résulte aussi d'un manque de confiance marqué envers le journalisme et les grandes institutions. Alors qu'il devrait en découler un sérieux examen de conscience, la tendance est plutôt de réfuter une à une les fausses nouvelles, avec l'impression de n'avoir rien à se reprocher et en prenant parfois de haut les personnes qui gobent les mensonges. D'après de Grosbois, il faut procéder « à l'envers » et « *plutôt se demander pourquoi les gens ne croient plus au discours des institutions, y compris celui des médias "établis"* ».

La source du problème proviendrait du courant positiviste qui reste encore dominant aujourd'hui dans le monde journalistique. Auguste Comte et Émile Durkheim ont développé, en philosophie et en sociologie, une approche qui consiste à « *mettre en lumière les lois universelles du développement des sociétés par la recherche empirique* ». Ce qui a permis d'importants progrès. Mais on constate aussi aujourd'hui les limites de cette façon de procéder. Sous une apparence d'objectivité, l'information positiviste défend le système en place et laisse peu d'espace à la critique et à une diversité de points de vue et de sujets abordés. À force de maintenir trop fermement le couvercle sur la marmite, viennent d'ailleurs les faussetés les plus invraisemblables, qui profitent d'un vide pour prospérer.

Sans insister trop sur des fondements théoriques, la démonstration de Philippe de Grosbois s'appuie sur de nombreux exemples de traitement de fausses nouvelles dans l'actualité. L'auteur se lance aussi dans un long parcours, très pertinent, qui se concentre sur les hauts et des bas du journalisme de combat au Québec, de la naissance de la presse écrite à la grande période du néolibéralisme, jusqu'à la situation actuelle, avec son «*explosion de la parole*». Constamment, il se plaît à prendre à rebours les idées reçues.

L'essai se termine par un hommage aux médias alternatifs qui s'acharnent à exister envers et malgré tout (comme votre revue *À bâbord !* dans laquelle Philippe est grandement impliqué) et qui, sous des formes très variées, allant de l'humour aux publications très spécialisées, parviennent à échapper aux moules de la grande information, sans qu'on leur accorde toujours l'attention méritée.

La collision des récits est un essai courageux, allant à fond dans la critique d'un milieu toujours très puissant, quoi qu'on en dise, et en général plutôt rébarbatif à l'idée de se remettre en cause. Celles et ceux qui connaissent les écrits de Philippe de Grosbois y retrouveront son écriture fluide, d'une grande clarté, qui procure une lecture aisée, tout en permettant d'aborder son sujet avec rigueur, engagement et pertinence.

Claude Vaillancourt

AU COMMENCEMENT ÉTAIT... UNE NOUVELLE HISTOIRE DE L'HUMANITÉ

David Graeber et David Wengrow, Les liens qui libèrent, 2021, 752 p. Traduit de l'anglais par Élise Roy

Au commencement était nous plonge dans le paléolithique et le néolithique, dans plusieurs régions du globe qui ont vu l'émergence de civilisations anciennes. Ce livre est l'aboutissement d'une décennie d'échanges entre l'anthropologue David Græber et l'archéologue David Wengrow. Il devait être le premier d'une séquence de trois où les deux auteurs allaient poursuivre leur réflexion. Le décès de David Græber en septembre 2020 a limité ce projet à ce premier volume, terminé quelques semaines auparavant.

L'ouvrage propose une alternative à la vulgate soutenue par des auteurs tels que Jared Diamond ou Yuval Noah Harari selon laquelle il y avait de petites communautés de chasseurs-cueilleurs, plus ou moins égalitaires, jusqu'à ce que l'adoption de l'agriculture vienne perturber cet « état de nature », plongeant alors l'humanité dans une dynamique inéluctable, allant des surplus alimentaires à la croissance démographique, de la spécialisation des tâches à la hiérarchie sociale, de la propriété privée aux inégalités économiques, jusqu'aux premiers États. Depuis Hobbes et Rousseau, l'état de nature initial a pu être imaginé de différentes manières, mais il reste que le passage à l'agriculture est demeuré conçu comme un point de non-retour, devenu plus récemment « *la pire erreur de l'histoire de l'humanité* », selon Jared Diamond. Chapitre après chapitre, les concepts à la base de cette dynamique sont remis en question.

Dans la relecture de l'histoire proposée par Graeber et Wengrow, les membres de ces communautés des époques lointaines retrouvent une conscience politique que les auteurs estiment souvent oubliée par les spécialistes. Habituellement considérée comme un produit des Lumières, cette omission a fini par forger l'idée de communautés préhistoriques suivant aveuglément la tradition ou la volonté des dieux, sans délibérations ni choix éclairés. Des sites archéologiques comme Göbekli Tepe en Turquie ou Poverty Point en Amérique du Nord démontrent plutôt que l'agriculture a été pratiquée conjointement avec la chasse et la cueillette dans une alternance saisonnière associée à des organisations sociales distinctes, plus ou moins hiérarchiques ou autoritaires selon les contextes. Même un site comme Çatal Höyük en Turquie, présenté depuis longtemps comme l'un des plus anciens villages agricoles, indique selon les auteurs qu'une telle alternance y a eu cours pendant quelques millénaires. Les anciennes grandes cités-États de Mésopotamie, de Chine ou de Mésoamérique n'avaient rien à envier à la démocratie athénienne. Les auteurs démontrent que les assemblées délibérantes y étaient, à tout le moins, tout aussi présentes que les administrations centralisées et autoritaires. L'analyse de la cité-État de Tlaxcala, ville ennemie des Aztèques, est ici des plus intéressantes.

Si les communautés humaines ont alterné entre différentes organisations sociales et sont passées d'un mode de subsistance à un autre sur une période de quelques millénaires, la question est davantage de savoir comment, dans différentes régions, les communautés en sont venues à être prises dans une organisation sociale ne semblant plus permettre la moindre flexibilité. Les auteurs répondent à cette question en réfléchissant au concept d'État et en nous rappelant que l'histoire est toujours singulière et qu'il est réducteur et hasardeux de tenter d'identifier des dynamiques qui se seraient répétées dans tous les contextes.

Parmi les nombreuses idées et hypothèses avancées dans ce livre, certaines pourraient vous sembler très spéculatives, mais elles ouvrent des possibilités intéressantes et stimulantes pour la recherche à venir.

Jean-François Millette

SINGES

Aurel, Futuropolis, 2021, 200 p.

Dessins de presse, caricatures politiques et reportages sont les constantes du travail d'Aurel, qui a notamment publié ses dessins dans *Le Monde diplomatique*, *Le Monde* ou *Politis*. À la blague, on pourrait dire qu'il publiait déjà un premier livre sur ses origines avec *La menuiserie* (Futuropolis, 2016) : il y était question de la menuiserie de son père qui, s'il en avait accepté le legs, aurait atteint la cinquième génération… Avec *Singes*, Aurel questionne plutôt les arcanes de nos supposés communs ancêtres. En sous-titre, la question au cœur de ce livre passionnant : « Quel genre d'animaux sommes-nous? ». L'auteur, définitivement BD-reporter, multiplie les rencontres avec des primatologues, une philosophe, des artistes et des médecins. Le bouquin vise à démultiplier, selon Baptiste Morizot, philosophe et préfacier de l'ouvrage, « les mille formes de l'animalité et les mille relations à elles au niveau culturel et politique ». Aurel documente son sujet, tricote et relance les personnes qu'il interviewe afin de nous amener à considérer certaines nuances et perspectives de recherches sur les vies animales, qui éclairent « l'énigme d'être humain ». Parfois disparate – avec l'écho qu'il ▶

fait de vidéos surprenantes, de rencontres stimulantes ainsi que d'une bibliographie pertinente – Aurel parvient assurément à ébranler nos a priori sur les primates en s'affranchissant du regard infantilisant sur eux. Et un tel regard renouvelé n'est pas anodin: après, tout, comprendre de haut ces animaux en utilisant le regard humain comme absolu, c'est aussi ce qui nous a menés à asservir ou à refuser le caractère humain à d'autres humains!

Valentin Tardi

DÉTOURNEMENT DE SCIENCE : ÊTRE SCIENTIFIQUE AU TEMPS DU LIBÉRALISME

Jean-Marie Vigoureux, Écosociété, 2020, 216 p.

Le livre de Jean-Marie Vigoureux, enseignant-chercheur et vulgarisateur, est un plaidoyer pour une science citoyenne. Une science portée par des qualités et valeurs comme la justice, la curiosité, l'esprit critique, l'honnêteté intellectuelle et le partage.

Vigoureux s'emploie donc à tracer la ligne entre la science telle qu'elle devrait être et ce qu'il appelle le scientisme. Florissante aux 18e et 19e siècles, cette idéologie attribue aux méthodes de la physique et des sciences en général une portée illimitée. Elle conçoit que « *le développement des connaissances va permettre d'organiser scientifiquement l'humanité pour le bonheur de tous* ». D'une part, le scientisme envisage la maitrise potentiellement absolue de tous les éléments de notre environnement. D'autre part, il est intrinsèquement lié à l'idée d'un « progrès » qui entrevoit l'atteinte du bonheur par le développement de la raison et de la science. Vigoureux rappelle judicieusement que dans l'euphorie de jadis, il était à peine relevé que des générations entières étaient en train d'être sacrifiées sur l'autel du progrès, au profit d'une minorité. À cet effet, la condition ouvrière du 19e est un exemple patent.

Vigoureux constate que le scientisme a aujourd'hui laissé place à ce qu'il nomme *économisme*, une approche qui s'est substituée au scientisme dans ses prétentions d'explication absolues du monde. L'économisme s'inscrit dans une pensée libérale exacerbée, privilégiant égoïsme et cupidité. Il place la productivité, la rentabilité et le profit au cœur de ses objectifs. En somme, il lie la quête du bonheur à l'expansion du libre marché. Il s'exprime notamment par une soif des résultats, une importance accrue de la quantification, une conception de l'économie libérale comme mue par des lois naturelles et une bureaucratisation décuplée imposée notamment aux chercheur·euses en échange du financement de leurs travaux. Il entraine une marchandisation de la science, l'amenant à servir, par toutes sortes de stratagèmes, « *davantage la finance et la grande industrie* » que le bien commun.

J'ai particulièrement apprécié les passages du livre où l'auteur nous propose des exercices de nuance concernant certains lieux communs ou a priori vis-à-vis de la science. Par exemple, Vigoureux remet en question la propension qu'ont certains à faire entièrement reposer la responsabilité des dérives scientifiques sur les épaules de certains penseurs du passé. Il discute de l'exemple de Descartes qui envisageait comme allant de soi l'instrumentalisation et la subordination de la nature aux humains – et qui a amplement été critiqué pour cela. Mais Vigoureux nous demande: « *est-ce la faute de Descartes si nous sommes devenus de mauvais maitres?* »

Ce questionnement fait écho au livre dans son entièreté, en ce qu'il s'agit d'un appel à la responsabilisation face à ce qu'est devenue la science. Elle est décrite comme une marchandise tenue en otage sur les marchés par des entreprises, le primat du profit corrompant ses visées et son développement. En remettant les pendules à l'heure, le livre nous enjoint aussi à considérer les espoirs pour le développement d'une science citoyenne. À ce propos, Vigoureux cite en exemple un laboratoire de recherche de l'Université Ouverte, auquel il a participé, qui réunissait des citoyen·nes amateur·trices de recherche et des enseignant·es chercheur·euses professionnel·les.

Au final, Vigoureux nous invite à prendre conscience de notre pouvoir collectif, pour changer de paradigme économique et espérer réorienter la science, pour qu'elle puisse servir la lutte contre la destruction de notre planète.

Samuel Raymond

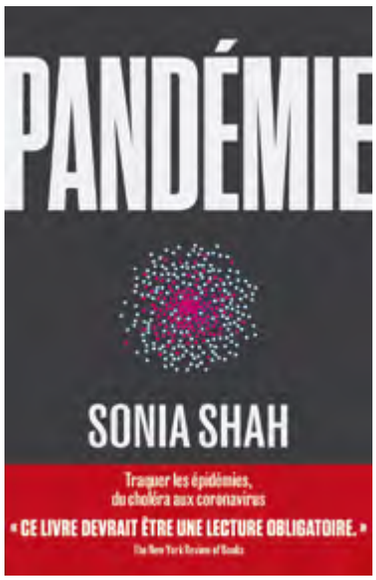

PANDÉMIE : TRAQUER LES ÉPIDÉMIES, DU CHOLÉRA AUX CORONAVIRUS

Sonia Shah, Écosociété, 2020, 329 p.

Il faudra des décennies pour saisir l'ampleur et les ramifications de la pandémie de COVID-19. Nous sommes malheureusement encore trop près du drame pour pouvoir en tirer les conclusions nécessaires. Cependant, il est possible de se tourner vers le passé pour comprendre les raisons de l'apparition de ce virus et en éviter d'autres. Sonia Shah, journaliste scientifique

pour le *New York Times*, le *Wall Street Journal*, *Foreign Affairs* et *Le Monde diplomatique*, avait écrit dès 2016 un livre sur les épidémies, du choléra aux coronavirus. L'ouvrage a été republié en 2020 et Écosociété nous offre une traduction de ce livre essentiel à nous tou·tes qui sommes devenu·es obnubilé·es par la science entourant la COVID-19.

Il est difficile de rester impassible devant les informations contenues dans cet essai. On y apprend entre autres qu'un certain consensus existait chez les épidémiologistes sur le fait qu'un virus ou une bactérie causerait une pandémie mondiale dans les années à venir et que cette pandémie risquait bien d'être due à un coronavirus. De plus, ce virus ou cette bactérie avait de fortes chances de nous être transmis par un animal – ce qu'on nomme une zoonose. Cette information est d'autant plus troublante que Sonia Shah débute son premier chapitre par le récit d'une enquête qu'elle a faite en 2011 dans un marché urbain d'animaux vivants et morts à Guangdong, en Chine: elle cherchait à expliquer l'apparition du syndrome respiratoire aigu sévère, ou SRAS, apparu en 2003 et dû… à un coronavirus.

L'auteure explore les différents problèmes pouvant causer une épidémie mondiale de l'ordre de la COVID-19. Elle présente notamment plusieurs épidémies de choléra, qui tue encore aujourd'hui des milliers de personnes chaque année. Les chapitres traitent en particulier de zoonose, de propagation des agents pathogènes, des effets multiplicateurs des villes, des problèmes capitalistes menant à de mauvaises réponses de la santé publique, des moyens de prévoir la prochaine épidémie et d'y remédier. Ce livre est donc une petite bible des pandémies et permet une compréhension plus approfondie à tou·tes les épidémiologistes amateur·es que nous sommes devenu·es. Une des grandes forces de cet ouvrage est le lien qui est fait entre les sciences sociales, les sciences de la nature et la biologie. Vivement et scientifiquement recommandé !

Xavier P.-Laberge

L'ENGAGEMENT POUSSE LÀ OÙ ON LE SÈME

Laurence Bherer, Geneviève Cloutier et Françoise Montambeault, Écosociété, 2021, 216 p.

L'engagement pousse là où on le sème, c'est le récit d'un groupe de résident·es du quartier Rosemont–La-Petite-Patrie à Montréal, qui décident de s'unir pour créer un jardin collectif en permaculture sur un terrain vague jouxtant leur ruelle verte. Au fil du temps, une petite communauté se construit autour du partage de savoir-faire horticoles, de ressources physiques et des récoltes alimentaires du jardin. Le Carré Casgrain, comme on le nomme, devient ainsi lieu de rassemblement pour les gens du quartier à travers l'organisation de petits événements et la mise en place de mobilier accueillant. À petite échelle, ce groupe arrive à se mobiliser et à poser des actions concrètes pour le verdissement de son quartier.

L'ouvrage raconte aussi les obstacles rencontrés par ces citoyen·nes engagé·es. Ceux-ci découlent du fait que le terrain demeure une propriété privée et que le projet n'est que temporaire. Au-delà de l'initiative de départ du verdissement, les initiateur·trices du projet en viennent à prendre un rôle plus important que prévu à titre de représentant·es du quartier auprès des institutions locales, entre autres dans le cadre du projet de la Société de transport de Montréal qui souhaite construire un nouveau garage sur un terrain à proximité.

C'est sous la plume de trois chercheuses en sciences sociales, Françoise Montambeault, Laurence Bherer et Geneviève Cloutier, qui ont suivi le groupe de résident·es durant toute la durée du projet, que l'on en apprend davantage sur ce Carré Casgrain, passé de jardin ouvert à collectif citoyen. À travers le récit, on aborde les thèmes du verdissement, de l'urbanisme tactique, de l'écogentrification et des projets participatifs citoyens. Grâce aux lumières des chercheuses qui expliquent ces principes et amènent des exemples comparatifs de ce qui se fait ailleurs, on comprend mieux le contexte dans lequel s'inscrit le projet du Carré Casgrain.

La lecture est agréable et accessible à tous et toutes, d'autant plus que le texte est entrecoupé de témoignages d'Hélène, Alex, Hélia, Claude, Camille, Adeline, Charlotte et des deux Fabien qui ajoutent beaucoup de dynamisme et rendent le récit de cette aventure d'autant plus vivant. Ces citoyen·nes ont fait partie intégrante de ce projet et y apportent leur couleur, leur vécu et les diverses motivations qui les ont poussé·es à agir. Les illustrations d'Emanuelle Dufour contribuent aussi à imager cette histoire.

Seul bémol, l'organisation du récit amène certains passages à être répétitifs. À trop vouloir tout expliquer, on radote un peu. Somme toute, un ouvrage qui fait du bien à lire, qui redonne espoir en l'engagement collectif et qui pourrait inspirer toute âme écologique à mener une telle initiative citoyenne.

Shanna Sarrazin-Laverdure

À TOUT PRENDRE !

Ramon Vitesse

Sur les ondes de CKUT 90.3 FM, *Pirate & libre !*
www.ckut.ca

ÉCOLOGIE EN CAUSE

Loïc Sécheresse, *Satanisme & écoresponsabilité*, Dupuis, 2021, 208 p.
Chaton ou Satan ?! Le quiproquo donne dès le départ la mesure de la folie de ce livre où Satan qui aime les oiseaux et la nature s'enflamme contre les « maudites » trottinettes électriques. Même Belzébuth, l'assistant du cornu, s'avère être un surconsommateur. Une critique hilarante de l'écoresponsabilité correcte!

Anne Defreville, *Journal anthropique de la cause animale*, Futuropolis, 2022, 152 p.
À mi-chemin entre carnet et reportage graphique, le bouquin, aux dessins splendides et parfois constellés de microtaches, présente une introspection sur l'attitude contradictoire de l'humain en regard de l'animal: soit il se vautre dans l'idolâtrie sans borne ou, le plus souvent, il mousse leur « extermination anthropique ». Force est d'admettre le gros bordel humain.

Jancovici et Blain, *Le monde sans fin*, Dargaud, 2021, 196 p.
Enfin un livre graphique étayé et savant, non dénué humour, qui démontre comment nos besoins exponentiels en énergie sont le fondement d'un dérisoire « monde sans fin ».

EMPÊCHEURS DE TOURNER EN ROND

Javi Rey d'après la pièce d'Henrik Ibsen, *Un ennemi du peuple*, Dupuis, 2022, 150 p.
Sur l'île, la station thermale est le gagne-pain de tout le monde. Pépin : l'eau y est délétère à cause d'une contamination. Deux frères s'affronteront – l'un est maire et fricote tandis que l'autre, médecin et lanceur d'alerte, deviendra paria puisque la populace se rangera derrière son profit. Rey fait figure de magicien graphique – il éblouit!

Blonk, *Poisson à pattes*, Pow Pow, 2021, 184 p.
Ah, la sorcellerie et la démonerie... Blonk est féroce dans ce second livre attendu plus de dix ans. Une rousse qui en connait un chapitre sur les plantes et un fils bizarre à trois yeux vont entremêler cœurs et destinées. Le crétinisme des conventions brille de mille feux et son bucher n'est pas en reste.

DE POIDS À LÉGÈRETÉ

David Sala, *Le poids des héros*, Casterman, 2012, 176 p.
Des couleurs qui arrachent les yeux et un art immersif pour cette histoire familiale héroïque face à Franco – héroïsme qui, par contre, consume trop vite la jeunesse. La liberté, il en faut aussi pour émanciper l'enfance!

Nathalie Lagacé, *Le poids des seins*, Isatis, 2021, 548 p.
L'autrice signe la couverture du plus récent numéro du magazine Les Libraires. Ses dessins de seins vont dans tous les sens – seins-fleurs, seins-humanité, seins-justice, etc. Au propre comme au figuré, ce livre étonnant offre un tour de poitrine féministe diversifié, poétique et combatif.

NÉBULEUSES INTÉRIEURES

Mireille St-Pierre, *La brume*, Nouvelle adresse, 2020, 192 p.
La maternité est ici revisitée tandis qu'elle fausse-couche... Le choc déstabilise le couple et fait tanguer cette femme créatrice de toute manière. Graphiquement aéré et parfois muet; à couper le souffle.

Charlotte Gosselin, *Je prends feu trop souvent*, Station T, 2022, 204 p.
Ultra sensible que cet essai fiction sur la folie et la dépression. L'artiste multidisciplinaire, qui a une approche dessinée aussi redoutable que Lino, possède d'emblée un ton unique, apte à faire vaciller normalité et dissonance. Entre douceur et violence, disons!

Desjardins
Travailleuses et Travailleurs unis

La caisse créée par vous et pour vous les travailleuses et travailleurs!

6 centres financiers pour vous accueillir :

Gatineau, Montréal, Ville-St-Laurent, Trois-Rivières, Contrecœur et Fermont

52 employés pour vous servir.

Un conseil d'administration composé de travailleurs et travailleuses impliqués dans leur syndicat (vous reconnaissez ceux-ci?), une proximité inégalée entre les travailleurs, les syndicats, la FTQ et la Caisse !

Contactez-nous : 1-866-765-4327

Visitez le : caissetravailleurs.ca

Notre page Facebook : www.facebook.com/caissetravailleur/

FAE Fédération autonome de l'enseignement

UNE FÉDÉRATION
PAR ET POUR LES PROFS

L'équité salariale, il faut + qu'en parler

CSQ
Centrale des syndicats du Québec
equite.lacsq.org

LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS
DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES
SONT AU FRONT PLUS QUE JAMAIS.

ENSEMBLE POUR CHACUN

csn.qc.ca/coronavirus

FSSS CSN

REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES

ARTS VISUELS
LITTÉRATURE
CRÉATION LITTÉRAIRE
CULTURE ET SOCIÉTÉ
HISTOIRE ET PATRIMOINE
CINÉMA, THÉÂTRE
ET MUSIQUE
THÉORIES ET ANALYSES

sodep
revues culturelles québécoises

SODEP.QC.CA

n'était-ce pas l'été

LIBRAIRIE

LE MOUTON NOIR

journal indépendant
plus mordant
que le loup !

moutonnoir.com

Chargé-es d'expertises
Chargé-es d'expériences
–
Chargé-es de cours

22 NOVEMBRE 2021
JOURNÉE NATIONALE
DES CHARGÉES ET DES
CHARGÉS DE COURS

fneeq CSN
Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec

UNE PRÉSENCE ESSENTIELLE EN
CLASSE PARTOUT AU QUÉBEC

FEC CSQ
Fédération
des enseignantes
et enseignants
de cégep (CSQ)

à bâbord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

Tout le monde à bord !

Abonnez-vous en ligne
ababord.org/abonnement

ou en remplissant ce formulaire
et en le retournant à l'adresse ci-dessous :

Abonnements d'un an / 4 numéros

☐	Abonnement individuel	45 $
☐	Abonnement de soutien	60 $
☐	Abonnement individuel 2 an	85$
☐	Abonnement étudiant et faible revenu	30 $
☐	Abonnement électronique	30 $
☐	Abonnement institutionnel	70 $
☐	Don de soutien _____	

CES TARIFS SONT TAXES INCLUSES

Nom _____

Organisation / Institution _____

Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____

Tel. _____

Courriel _____

Faites parvenir votre coupon et votre chèque à l'ordre de

SODEP (Revue *À Bâbord !*)
Service d'abonnement
716-460 rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H3B 1A7

TÉLÉCHARGEZ LE COUPON D'ABONNEMENT-CADEAU ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE

Conseil central DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

www.ccmm-csn.qc.ca

Pour se syndiquer :
1-800-947-6177

SCFP
Syndicat canadien de la fonction publique FTQ
Une force pour les services publics de demain
scfp.qc.ca SCFP-Québec @SCFPQuebec SCFP-Québec

FIQSANTE.QC.CA

UNIES DÉTERMINÉES MOBILISÉES

TOURNÉES VERS L'ACTION

EN SANTÉ

La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec-FIQ est une organisation syndicale militante qui représente exclusivement des travailleuses de la santé et des services sociaux. Elle passe à travers toutes les tempêtes et porte les combats féministes, antiracistes et progressistes. Fortes de la diversité des membres, les représentantes de la FIQ prennent la parole haut et fort pour défendre les infirmières, les infirmières auxiliaires, les inhalothérapeutes, et les perfusionnistes cliniques.

ENSEMBLE, ELLES ONT POUR PROJET D'ALLER PLUS LOIN ENCORE!

fiq

fiqp

FIQ | SECTEUR PRIVÉ

PRIX LITTÉRAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL 2021

CATÉGORIE « ESSAI »

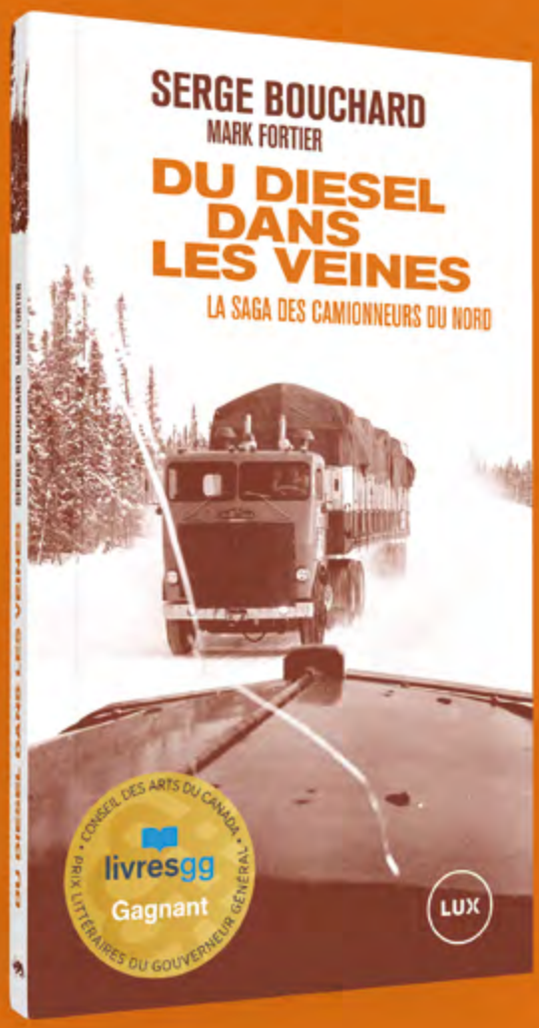

© Marie-Christine Lévesque

« Chaque chapitre explore avec poésie une facette du métier des camionneurs. Une lecture fascinante. »

MARIE-LISE ROUSSEAU, *MÉTRO*

« Tout l'intérêt du livre de Serge Bouchard est de nous faire ressentir la relation entre l'homme et sa machine. L'un sans l'autre, ils ne sont rien, mais ensemble ils deviennent légendaires. »

SANTIAGO ARTOZQUI,
EN ATTENDANT NADEAU

Conseil des arts du Canada | Canada Council for the Arts

livresgg.ca